



Site Natura 2000 FR2500081

« *Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay* »

Document d'objectifs – 2009

Annexes



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



ANNEXES

Annexe 1 – Abréviations et acronymes

Annexe 2 – Glossaire

Annexe 3 – Fiches habitats

Annexe 4 – Fiches espèces

Annexe 5 – Tableaux synthétiques 11 & 12 (mesures de gestion)

Annexe 6 – Hiérarchisation des habitats

ANNEXES

Annexe 1 – Abréviations et acronymes

Annexe 2 – Glossaire

Annexe 3 – Fiches habitats

Annexe 4 – Fiches espèces

Annexe 5 – Tableaux synthétiques 11 & 12 (mesures de gestion)

Annexe 6 – Hiérarchisation des habitats

ANNEXE 1 : abréviations et acronymes

AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et de Protection du Milieu Aquatique,
ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
ATEN : Atelier Technique des Espaces Naturels
CA : Chambre d'Agriculture
CBN BN : Antenne Basse-Normandie du Conservatoire Botanique National de Brest
CCCL : Communauté de Communes du Canton de Lessay
CELRL : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
CG : Conseil Général
CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
COFIL : Comité de Pilotage (d'un site Natura 2000)
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement,
CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
CTE : Contrat territorial d'exploitation
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DDEA : Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture
DHFF ou DH : Directive Habitats Faune Flore Sauvages CEE/92/43
DIREN : Direction Régionale de l'Environnement
DO : Directive européenne Oiseaux Sauvages CEE/79/409
DOCOB : Document d'objectifs (d'un site Natura 2000)
DPM : Domaine public maritime
ENGREF : Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
FDC : Fédération Départementale des Chasseurs
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER : Fonds européen de développement régional
FEOGA : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie agricole
FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
INAO : Institut National des Appellations d'Origines
LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement
MAEt : Mesure agro-environnementale territorialisée
MAP : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
MEDDAT : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et l'Aménagement du territoire

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF : Office National des Forêts
PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
PLU : Plan Local d'Urbanisme (ex POS)
PN : Parc National
PNR MCB : Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
POS : Plan d'Occupation des Sols (devenu PLU avec la loi SRU)
PSG : Plan simple de gestion
RNN : Réserve Naturelle Nationale
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale (ex SDAU avant la loi SRU, Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme)
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIC et pSIC : Site d'Intérêt Communautaire et proposition de Site d'Intérêt Communautaire (directive Habitats)
SIG : Système d'Information Géographique
SyMEL : Syndicat Mixte des Espaces Littoraux
TFNB : Taxe Foncière sur le Non Bâti
UE : Union Européenne
UGB : Unité Gros Bétail
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique
ZPS : Zone de protection spéciale (directive Oiseaux)
ZSC : Zone spéciale de conservation (directive Habitats)

ANNEXE 2 : glossaire (sources : MEDAD et Directive CEE/92/43)

Aire de répartition naturelle ou aire de distribution

Territoire comprenant l'ensemble des localités où se rencontre une espèce, un taxon ou un groupement végétal. L'aire d'une espèce est dite disjointe lorsque les différentes zones qui la composent sont séparées par de grandes distances ; continue dans le cas contraire.

Angiosperme

Plantes à fleurs. C'est un groupe important de plantes supérieures caractérisées par la possession (au niveau de leurs fleurs) d'un ovaire enclosant un ou des ovules. Ces organes, à la suite d'une double fécondation, deviendront, un fruit renfermant une ou plusieurs graines.

Association

Unité fondamentale de la phytosociologie, définie comme un groupement de plantes aux exigences écologiques voisines, organisé dans l'espace, désigné d'après le nom de l'espèce dominante (ex. : *Ulici minoris-Ericetum tetralicis*).

Avifaune

Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée.

Biodiversité

Diversité biologique. La biodiversité représente la richesse biologique, la diversité des organismes vivants, ainsi que les relations que ces derniers entretiennent avec leur milieu. Elle est subdivisée généralement en trois niveaux : diversité génétique au sein d'une même espèce, diversité des espèces au sein du vivant et diversité des écosystèmes à l'échelle de la planète).

Biotope

Ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station.

Bryophyte

Plante terrestre ou aquatique qui ne comporte ni vaisseaux, ni racine, se reproduisant grâce à des spores. Végétaux cryptogames chlorophylliens comprenant les mousses, les hépatiques et les anthocérotes. Adj. Bryophytique.

Charte Natura 2000

Document contractuel permettant l'adhésion individuelle, non rémunéré, aux objectifs de gestion décrits dans le DOCOB. Sur la base unique du volontariat, l'adhérent marque ainsi son engagement en faveur de Natura 2000. Elle de participer à la protection des milieux naturels et des espèces animales et végétales par des actions concrètes et le développement de bonnes pratiques.

Climax

Etat d'un écosystème ayant atteint un stade d'équilibre relativement stable (du moins à l'échelle humaine), conditionné par les seuls facteurs climatiques et édaphiques. Autrefois, le climax était considéré comme un aboutissement dans l'évolution d'un écosystème vers un état stable. Les milieux étant dorénavant considérés en évolution constante, la stabilité n'est plus envisagée que de façon relative et on parle plus volontiers de pseudo-climax.

Comité de pilotage Natura 2000 (COPIL)

Organe de concertation et de débat, le Comité de pilotage Natura 2000 est mis en place par le préfet pour chaque site ou ensemble de sites Natura 2000. Il regroupe toutes les parties concernées par la vie du site : les représentants des collectivités territoriales intéressées et de leurs groupements, des représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux compris dans le site et peut être élargi aux autres gestionnaires et usagers du site (associatifs, socio-économiques,...) Il pilote la préparation et la mise en oeuvre des documents d'objectifs (DOCOB).

Communauté

Ensemble structuré et homogène d'organismes vivants évoluant dans un milieu (habitat) donné et à un moment donné.

Conservation

Ensemble de mesures requises pour maintenir ou rétablir les habitats naturels et les populations d'espèces de faune et de flore sauvages dans un état favorable au sens des points e) et i);

Contrats

Outils contractuels et volontaires qui permettent de participer à la protection des milieux naturels et des espèces animales et végétales par des actions et le

développement de bonnes pratiques. Le contrat est une adhésion rémunérée individuelle aux objectifs du DOCOB. Il permet l'application concrète des actions de gestion retenues dans ce document.

Directive "Habitats naturels, faune, flore sauvages"

Appellation courante de la Directive 92/43/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Ce texte sert de fondation juridique au réseau Natura 2000. Il prévoit notamment la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC), ainsi que la protection d'espèces sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Directive "Oiseaux sauvages"

Directive 79/409/CE du Conseil des Communautés Européennes du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Elle prévoit notamment la désignation de Zones de Protection Spéciale (ZPS).

Document d'objectifs (Docob)

Le DOCOB définit, pour chaque site Natura 2000, un état des lieux, des objectifs de gestion et les modalités de leur mise en œuvre. Il est établi par un opérateur en concertation avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage. Il est validé par le préfet.

Dynamique de la végétation

en un lieu et sur une surface donnés, modification dans le temps de la composition floristique et de la structure de la végétation. Selon que ces modifications rapprochent ou éloignent la végétation du climax, l'évolution est dite progressive ou régressive.

Espèce d'intérêt communautaire

Espèce visée à l'article 2 de la directive habitats :

- en danger, excepté celles dont l'aire de répartition naturelle s'étend de manière marginale sur ce territoire et qui ne sont ni en danger ni vulnérables dans l'aire du paléarctique occidental ou,
- vulnérables, c'est-à-dire dont le passage dans la catégorie des espèces en danger est jugé probable dans un avenir proche en cas de persistance des facteurs qui sont cause de la menace ou,
- rares, c'est-à-dire dont les populations sont de petite taille et qui, bien qu'elles ne soient pas actuellement en danger ou vulnérables, risquent de le devenir. Ces

espèces sont localisées dans des aires géographiques restreintes ou éparpillées sur une plus vaste superficie ou,

- endémiques et requièrent une attention particulière en raison de la spécificité de leur habitat et/ou des incidences potentielles de leur exploitation sur leur état de conservation.

Ces espèces figurent ou sont susceptibles de figurer à l'annexe II et/ou IV ou V.

Les espèces prioritaires sont les espèces visées au point g) et i) de la directive habitats et pour la conservation desquelles la Communauté porte une responsabilité particulière compte tenu de l'importance de la part de leur aire de répartition naturelle comprise dans le territoire visé à l'article 2. Ces espèces prioritaires sont indiquées par un astérisque (*) à l'annexe II.

Ce sont des espèces en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (c'est-à-dire propres à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) énumérée : - soit à l'annexe II de la directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles doivent être désignées des Zones Spéciales de Conservation, - soit aux annexes IV ou V de la Directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles des mesures de protection doivent être mises en place sur l'ensemble du territoire.

Espèce d'intérêt communautaire prioritaire

Espèce en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres. L'Union européenne porte une responsabilité particulière à leur conservation, compte tenu de la part de leur aire de répartition comprise en Europe (signalé par un * dans les annexes I et II de la Directive « Habitats, faune, flore »).

Espèce indicatrice

Espèce dont la présence à l'état spontané renseigne qualitativement ou quantitativement sur certains caractères écologiques de l'environnement.

Etat de conservation

Effet de l'ensemble des influences agissant sur un habitat naturel ainsi que sur les espèces typiques qu'il abrite, qui peuvent affecter à long terme sa répartition naturelle, sa structure et ses fonctions ainsi que la survie à long terme de ses espèces typiques sur le territoire visé à l'article 2 de la directive habitats. Maintenir ou restaurer un état de conservation favorable pour les espèces et les habitats d'intérêt communautaire est l'objectif de la directive « Habitats, faune, flore ». L'état de conservation est défini en fonction de l'aire de répartition, de la surface occupée, des effectifs des espèces et du bon fonctionnement des habitats. L'état de conservation peut être favorable, défavorable inadéquat ou défavorable mauvais.

L'état de conservation» d'un habitat naturel sera considéré comme «favorable» lorsque une espèce ou un habitat est dans un état de conservation favorable lorsqu'elle/il prospère et a de bonnes chances de continuer à prospérer à l'avenir c'est à dire que :

- son aire de répartition naturelle ainsi que les superficies qu'il couvre au sein de cette aire sont stables ou en extension et
- la structure et les fonctions spécifiques nécessaires à son maintien à long terme existent et sont susceptibles de perdurer dans un avenir prévisible et
- l'état de conservation des espèces qui lui sont typiques est favorable

Faune

Ensemble des espèces animales présentes en un lieu donné et à un moment donné.

Flore

Ensemble des espèces de plantes constituant une communauté végétale propre à un habitat ou un écosystème donné.

Formation végétale

Végétation de physionomie relativement homogène, due à la dominance d'une ou de plusieurs forme(s) biologique(s).

Groupement végétal

Végétation de physionomie relativement homogène, due à la dominance d'une ou de plusieurs forme(s) biologique(s).

Habitat d'espèce

Milieu défini par des facteurs abiotiques et biotiques spécifiques où vit l'espèce à l'un des stades de son cycle biologique. Un habitat d'espèce correspond au milieu de vie de l'espèce (zone de reproduction, zone d'alimentation, zone de chasse, ...). Il peut comprendre plusieurs habitats naturels.

Habitat naturel d'intérêt communautaire

Zones terrestres ou aquatiques se distinguant par leurs caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elles soient entièrement naturelles ou semi-naturelles, types d'habitats naturels d'intérêt communautaire : ceux qui, sur le territoire visé à l'article 2 :

- sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ou,
- ont une aire de répartition naturelle réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire intrinsèquement restreinte ou,
- constituent des exemples remarquables de caractéristiques propres à l'une ou à plusieurs des cinq régions biogéographiques suivantes: alpine, atlantique, continentale, macaronésienne et méditerranéenne.

Ces types d'habitats figurent ou sont susceptibles de figurer à l'annexe I.

Les types d'habitats naturels prioritaires correspondent à des types d'habitats naturels en danger de disparition présents sur le territoire visé à l'article 2 et pour la conservation desquels la Communauté porte une responsabilité particulière, compte tenu de l'importance de la part de leur aire de répartition naturelle comprise dans le territoire visé à l'article 2. Ces types d'habitats naturels prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) à l'annexe I.

Un habitat naturel d'intérêt communautaire est un habitat naturel, terrestre ou aquatique, en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des neuf régions biogéographiques et pour lequel doit être désignée une Zone Spéciale de Conservation.

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Habitat en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres. l'Union européenne porte une responsabilité particulière à leur conservation, compte tenu de la part de leur aire de répartition comprise en Europe (signalé par un * dans les annexes I et II de la Directive « Habitats, faune, flore »).

Habitat naturel ou semi-naturel

Habitat naturel ou semi naturel est un milieu qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'une espèce (ou d'un groupe d'espèces) animale(s) ou végétale(s).

Physionomie

Aspect général d'une végétation. Phytosociologie : étude des tendances naturelles que manifestent des individus d'espèces différentes à cohabiter dans une communauté végétale ou au contraire à s'en exclure.

Propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC)

Sites proposés par chaque Etat membre à la Commission européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive "Habitats, faune, flore".

Ptéridophytes

Embranchement du règne végétal qui regroupe notamment les fougères, les prêles, les lycopes, les sélaginelles et les isoètes.

Région biogéographique

Région géographique et climatique qui peut s'étendre sur le territoire de plusieurs Etats membres et qui présente des conditions écologiques relativement homogènes avec des caractéristiques communes.

L'Union Européenne à 25 membres compte sept régions biogéographiques : Alpine, Atlantique, Boréale, Continentale, Macaronésienne, Méditerranéenne, Pannonique. L'intégration future de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union Européenne rajoutera deux nouvelles régions : Steppique et Littoraux de la mer Noire.

La France est concernée par quatre de ces régions : Alpine, Atlantique, Continentale, Méditerranéenne.

Réseau Natura 2000

Réseau écologique européen de sites naturels. Son objectif principal est d'assurer le maintien des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable, voire leur rétablissement lorsqu'ils sont dégradés, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées. Il est composé des Zones de Protection Spéciale (ZPS) et des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Site

Aire géographiquement définie, dont la surface est clairement délimitée.

Sites d'Importance Communautaire (SIC)

Site qui, dans la ou les régions biogéographiques auxquelles il appartient, contribue de manière significative à maintenir ou à rétablir un type d'habitat naturel de l'annexe I ou une espèce de l'annexe II de la directive habitats dans un état de conservation favorable et peut aussi contribuer de manière significative à la cohérence de «Natura 2000» visé à l'article 3, et/ou contribue de manière significative au maintien de la diversité biologique dans la ou les régions biogéographiques concernées. Pour les espèces animales qui occupent de vastes territoires, les sites d'importance communautaire correspondent aux lieux, au sein de l'aire de répartition naturelle de ces espèces, qui présentent les éléments physiques ou biologiques essentiels à leur vie et reproduction.

Ce sont des sites sélectionnés, sur la base des propositions des Etats membres, par la Commission Européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive "Habitats, faune, flore". La liste nominative de ces sites est arrêtée par la Commission Européenne pour chaque région biogéographique. Ces sites sont ensuite désignés en Zones Spéciales de Conservation (ZSC) par arrêtés ministériels.

Station

Etendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée). Adj. Stationnel. Syntaxon : groupement végétal identifié, quel que soit son rang dans la classification phytosociologique. Systématique : classification des êtres vivants selon un système hiérarchisé en fonction de critères variés parmi lesquels les affinités morphologiques, et surtout génétiques, sont prépondérantes. La classification hiérarchique traditionnelle s'organise depuis le niveau supérieur vers le taxon de base dans l'ordre suivant : règne, embranchement, classe, ordre, famille, genre, espèce.

Zones de Protection Spéciale (ZPS)

Sites sélectionnés par la France au titre de la directive « Oiseaux » dans l'objectif de mettre en place des mesures de protection des oiseaux et de leurs habitats. La désignation des ZPS s'appuie généralement sur les Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), fruit d'une enquête scientifique de terrain validée par les Directions régionales de l'environnement (DIREN). (pour en savoir plus sur la procédure : clic !) La transcription en droit français des Zones de Protection Spéciale (ZPS) se fait par parution d'un arrêté de désignation au Journal Officiel, puis notification du site à la commission européenne.

Zones Spéciales de Conservation (ZSC)

Site d'importance communautaire désigné par les États membres par un acte réglementaire, administratif et/ou contractuel où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou au rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et/ou des populations des espèces pour lesquels le site est désigné. Ce sont des zones constitutives du réseau Natura 2000 désignées en France par arrêtés ministériels en application de la directive "Habitats, faune, flore".

Annexe 3 – Fiches Habitats

Habitats d'intérêt communautaire

- Fiche 1 : Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- Fiche 2 : Estuaires
- Fiche 3 : Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- Fiche 4 : Végétations annuelles des laisses de mer
- Fiche 5 : Végétations pionnières à Salicornes et autres espèces annuelles des zones boueuses à sableuses
- Fiche 6 : Prés salés atlantiques
- Fiche 7 : Dunes mobiles embryonnaires
- Fiche 8 : Dunes mobiles du cordon littoral à Oyat
- Fiche 9 : * Dunes côtières fixées à végétation herbacées
- Fiche 10 : Dunes à Saule rampant
- Fiche 11 : Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale
- Fiche 12 : Dépressions humides intradunales
- Fiche 13 : Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sableuses
- Fiche 14 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées
- Fiche 15 : Lacs eutrophes naturels
- Fiche 16 : Mares dystrophes naturelles
- Fiche 17 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis*
- Fiche 18 : Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à quatre angles
- Fiche 19 : * Landes humides atlantiques à Bruyère ciliée
- Fiche 20 : Landes sèches européennes
- Fiche 21 : * Formations herbeuses à Nard raide, riches en espèces
- Fiche 22 : Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- Fiche 23 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux
- Fiche 24 : Prairies maigres de fauche de basse altitude
- Fiche 25 : * Tourbières hautes actives
- Fiche 26 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
- Fiche 27 : Tourbières de transitions et tremblantes
- Fiche 28 : Dépressions sur substrat tourbeux
- Fiche 29 : * Marais calcaires à Marisque
- Fiche 30 : Tourbières basses alcalines
- Fiche 31 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Chêne pédonculé
- Fiche 32 : * Tourbières boisées
- Fiche 33 : * Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne élevé

Habitats hors directive

- Fiche 34 : Saulaies marécageuses
- Fiche 35 : Aulnaies marécageuses
- Fiche 36 : Bétulaies acidiphiles
- Fiche 37 : Chênaies acidiphiles
- Fiche 38 : Chênaie-Frênaie à Primevère élevée
- Fiche 39 : Autres boisements de feuillus
- Fiche 40 : Ourlets acidiphiles
- Fiche 41 : Fourrés à Ajonc d'Europe
- Fiche 42 : Ptéridaies
- Fiche 43 : Fourrés hygrophiles à Sureau noir et Houblon
- Fiche 44 : Fourrés dunaires
- Fiche 45 : Ronciers
- Fiche 46 : Autres fourrés et fruticées
- Fiche 47 : Cariçaies
- Fiche 48 : Groupement à Ache nodiflore
- Fiche 49 : Roselières à Phragmites, Glycéries, Massettes ou Iris
- Fiche 50 : Mégaphorbiaies à Oenanthe safranée
- Fiche 51 : Radeaux flottants à Linaigrette à feuilles étroites
- Fiche 52 : Prairies inondables mésotrophes d'eau douce
- Fiche 53 : Prairies hygrophiles mésotrophes
- Fiche 54 : Prés hygrophiles de fauche
- Fiche 55 : Prairies hygrophiles eutrophes pâturées
- Fiche 56 : Prairies méso-hygrophiles à mésophiles & Prés hygrophiles à jonc nouveau
- Fiche 57 : Roselières en situation de prés salés
- Fiche 58 : Végétations à Spartine d'Angleterre
- Fiche 59 : Unités artificielles

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
Code CORINE Biotopes	11.22 - Zones benthiques sublittorales sur sédiments meubles
Code du Cahier d'habitat	1110-3 - Sables grossiers et graviers, bancs de maërl (façade atlantique)
Syntaxon phytosociologique	Syntaxon non défini
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	9,98 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

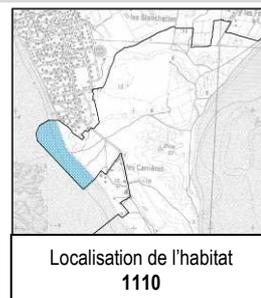
Caractéristiques stationnelles

Cet habitat homogène est composé de sédiments meubles.

Physionomie et structure

Il s'agit d'une plage de sable avec une physionomie monotone.

Plantes guides « Pas d'espèce végétale ».



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La représentativité n'est pas significative ; cet habitat couvre 0,2 % du site.

Intérêt patrimonial

Cet habitat est riche en mollusques suspensivores.

Menaces et atteintes « Pas de menaces »

Dynamique de la végétation « Pas de dynamique particulière »

Etat de conservation à l'échelle du site « Non renseigné »

Habitats en contact : végétation des dunes mobiles (2120).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

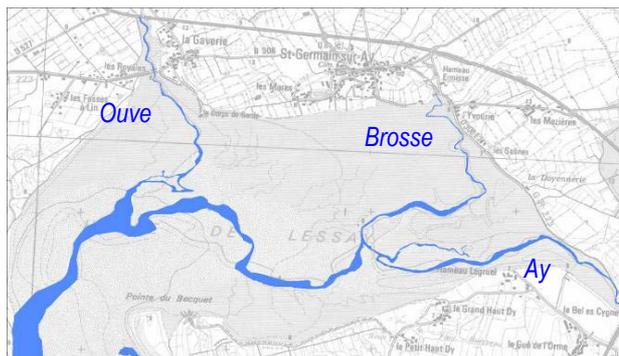
Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	1130 - Estuaires
Code CORINE Biotopes	13.2 - Estuaires
Code du Cahier d'habitat	1130-1 - Slikke en mer à marées (façade atlantique)
Syntaxon	Milieux naturels sans végétation phanérogame
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	416,21 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

L'estuaire correspond à la partie aval de la vallée fluviale (vallée du cours d'eau) soumise aux marées. Lors de l'étape de pleine mer, l'interaction entre les eaux douces et marines provoque le dépôt de la tange, matériau composé de sédiments fins et argileux ou sableux. Trois principaux cours d'eau se jettent dans le havre : l'Ouve, la Brosse et l'Ay.

**Physionomie et structure**

Il s'agit d'une vasière.

Plantes guides : « pas de végétation »

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

« Typicité non renseignée ». La représentativité de cet habitat est très bonne puisqu'il couvre 38 % de la surface totale du havre.

Intérêt patrimonial

Ces milieux dessalés peu riches en espèces mais très productifs sont une source de nourriture pour les poissons et les oiseaux. Ils constituent une zone de transit entre les milieux d'eau douce et marin pour les espèces migratoires (saumon, anguille, truite...). Enfin, ils jouent un rôle écologique majeur dans l'épuration des eaux continentales.

Menaces et atteintes

L'artificialisation des berges coupe l'estuaire de ses échanges latéraux et contribue fortement à l'envasement des fonds. De plus, la surcharge en matière organique provenant des bassins versants mais aussi des effluents urbains, détériorent la qualité des eaux estuariennes.

Dynamique de la végétation

« pas de végétation »

Etat de conservation à l'échelle du site

« Non renseigné »

Habitats en contact : replats boueux (1140), salicorniaies des bas niveaux (1310-1), prés salés du bas schorre (1330-1).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000 - Habitat générique	1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
Code Natura 2000 - Habitat élémentaire	Non déterminé
Code CORINE Biotopes	14
Syntaxon	-
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	324 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

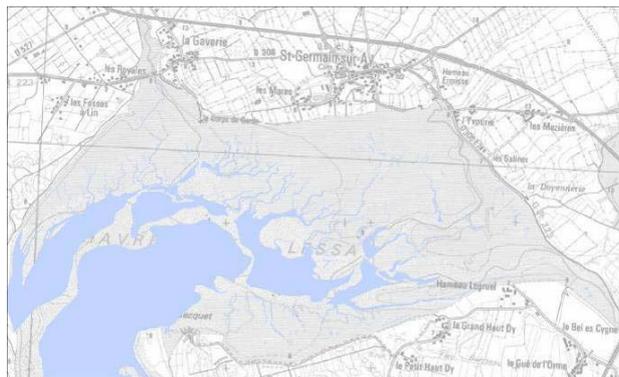
Caractéristiques stationnelles

Les replats boueux correspondent aux tangues et sablons exondés à marée basse de façon régulière ; ce sont les secteurs les plus élevés de l'estuaire où aucune végétation ne peut encore s'y installer. Cet habitat comprend également le réseau de marigots qui sillonnent le pré salé. Ces derniers assurent l'évacuation de l'eau lors du jusant (à marée descendante).

Physionomie et structure

Il s'agit d'une vasière.

Plantes guides : « pas de végétation »



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

« Typicité non renseignée ». La représentativité de cet habitat est très bonne puisqu'il couvre 32 % de la surface totale du havre.

Intérêt patrimonial

Les replats boueux hébergent des mollusques et des vers (Arénicoles, néréides, ...) qui servent de nourriture aux limicoles côtiers et à certains canards.

Menaces et atteintes : -

Dynamique de la végétation

« pas de végétation »

Etat de conservation à l'échelle du site

« Non renseigné »

Habitats en contact : estuaire (1130), salicorniaies des bas niveaux (1310-1), prés salés du bas schorre (1330-1), pré salé du bas schorre (1330-1), pré salé du schorre moyen (1330-2), pré-salé du hauts schorre (1330-3).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	1210 - Végétations annuelles de laisses de mer
Code CORINE Biotopes	16.12 - Groupements annuels des plages de sable
Code du Cahier d'habitat	1210-1 - Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlantique et mer du Nord
Syntaxon phytosociologique	<i>Atriplici laciniatae-Salsolion kali</i> Géhu 1975
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	1,52 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

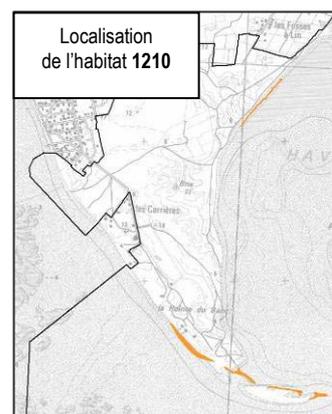
Caractéristiques stationnelles

Cet habitat, linéaire à faible pente, matérialise le haut de l'estran sableux, la ligne des hautes eaux des marées. Son substrat sableux à limono-sableux est bien drainé et rarement engorgé d'eau. Il s'enrichit en azote dû à la décomposition des débris.

Physionomie et structure

Végétations herbacées basses à une strate linéaire et discontinue composées en majorité d'espèces halo-nitrophiles, annuelles à bisannuelles comme la Roquette-de-mer (*Cakile maritima*), côtoyée par la Soude (*Salsola kali*).

Plantes guides : Roquette de mer (*Cakile maritima*), Soude épineuse (*Salsola kali*), Arroche des sables (*Atriplex laciniata*), Pourpier de mer (*Honkenya peploides*), Armérie maritime (*Armeria maritima*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

Les plus belles laisses de mer se rencontrent sur les zones en accrétion du site, à savoir sur l'extrémité de la façade ouest, entre la Pointe et l'îlot, et au sud de ce dernier. La côte nord-est de la Pointe du Banc, en bordure des prés salés du Havre, plus stable et plus abritée que l'extrémité de la Pointe, présente des végétations de laisse de mer beaucoup plus étroites à Pourpier de mer (*Honkenya peploides*) et Armérie maritime (*Armeria maritima*). La représentativité est significative.

Intérêt patrimonial

Bien que peu diversifié, cet habitat héberge une flore et une faune très spécifiques strictement adaptées aux contraintes extrêmes et notamment à l'instabilité du milieu. Cet habitat accueille par exemple le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), espèce rare en France, et bien représentée sur le littoral manchois, fréquemment rencontré sur la partie sud du site, et donc nicheur fortement probable.

Menaces et atteintes

Les principales menaces pesant sur cet habitat, sont le nettoyage inconsidéré, le piétinement trop intense et les pollutions accidentelles ou diffuses. Notons que le ramassage régulier des macrodéchets sur ces laisses de mer s'effectue jusqu'en limite sud du village estival en adéquation avec la nidification du Gravelot à collier interrompu. Selon le Conseil Général, le ramassage est sélectif sur environ 700m en prolongement au sud, ainsi que sur la partie interne de la flèche sableuse, en bordure du Havre. La Pointe, de part et d'autre, ne subit pas de ramassage, ou seulement de manière exceptionnelle.

Dynamique de la végétation

C'est une végétation très instable totalement soumise à l'action des courants marins côtiers. Elle peut évoluer vers la dune embryonnaire par apport régulier de sable ou disparaître si la mer érode le haut de plage.

Etat de conservation à l'échelle du site

« Non renseigné »

Habitats en contact : dunes mobiles embryonnaire (2110), dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (2120), prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée (1330-5).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Laisse de mer à Roquette de mer
© Frish B.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	1310 - Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
Codes CORINE Biotopes	15.1111 - Gazons à salicorne des côtes basses 15.1112 – Groupements à <i>Suaeda</i> et <i>Salicornia</i>
Codes du Cahier d'habitat	15.13 - Groupements à <i>Sagina</i> et <i>Cochlearia</i> 1310-1 - Salicorniaies des bas niveaux (haute slikke atlantique) 1310-2 - Salicorniaies des hauts niveaux (schorre atlantique) 1310-4 - Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles
Syntaxons	<i>Salicornion dolichostachyo-fragilis</i> Géhu & Rivas-Martínez ex Géhu in Bardat et al. 2004 <i>Saginion maritimae</i> Westhoff, van Leeuwen & Adriani 1962 <i>Paraphiloso strigosae-Saginetum maritimae</i> Géhu 1976 <i>Salicornion europaeo-ramosissimae</i> Géhu & Géhu-Franck ex Rivas Mart. 1990
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	5,65 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

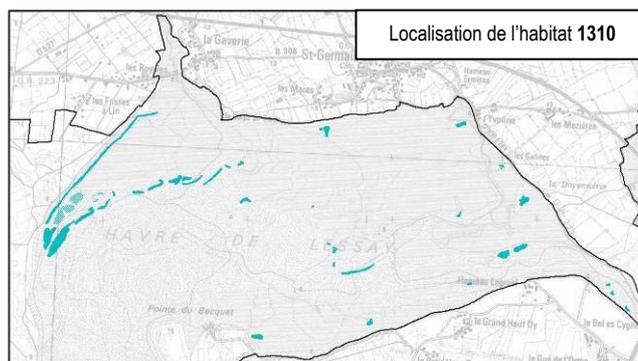
Caractéristiques stationnelles

Végétation pionnière, annuelle des vases salées, quasiment inondée à chaque marée. Elle se développe sur un substrat vaseux à vaso-sableux et sableux à sablo-vaseux, baigné par l'eau de mer à chaque marée haute. La pente est faible à nulle.

Physionomie et structure

Cet habitat est dominé par les salicornes (*Salicornia sp.*) et la Soude maritime (*Suaeda maritima*). Les salicornes sont les premières plantes des marais salés à faire leur apparition sur l'estran. Elles indiquent la fin de la slikke. Certains groupements sont caractérisés par la présence de la Salicorne raide (*Salicornia dolichostachya*). On peut également rencontrer un deuxième type de végétation pionnière à salicorne qui se développe dans les dépressions du schorre encore quasiment vierges d'Obione (*Halimione portulacoides*) ou bien dans les secteurs de dépressions mises à nues (surpâturées).

Plantes guides : Salicorne raide (*Salicornia dolichostachya*), Salicorne rameuse (*Salicornia ramosissima*), Salicorne naine (*Salicornia pusilla*), Soude maritime (*Suaeda maritima*).



Localisation de l'habitat 1310

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La plus grande portion de cet habitat se rencontre au sud du havre, dans le prolongement de la Pointe du Bécquet, signe d'une progression importante de la haute slikke. Sa représentativité n'est pas significative ; cet habitat étant souvent sur des surfaces linéaires.

Intérêt patrimonial

Bien que souvent peu diversifié, cet habitat héberge une flore et une faune très spécifiques strictement adaptées à la salinité du sol et aux submersions régulières. On peut noter la présence d'une espèce très rare au niveau régional, la Salicorne naine (*Salicornia pusilla*).

Menaces et atteintes

Cet habitat est sensible au piétinement. Il est également sensible vis-à-vis de la modification de la dynamique sédimentaire des littoraux par construction d'épis ou d'enrochement.

Dynamique de la végétation

Cet habitat constitue la première étape de mise en place d'un pré salé stabilisé (1330). Il colonise également les bordures en faciès lentique de certains larges marigaux de l'estuaire.

Etat de conservation à l'échelle du site : « Non renseigné »

Habitats en contact : prés salés atlantiques (1330).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Végétation annuelle à salicornes de la haute slikke
(© Le Rest M.)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	1330 - Prés salés atlantiques
Codes CORINE Biotopes	11.22 - Zones benthiques sublittorales sur sédiments meubles 15.31 - Prés salés avec <i>Puccinellia maritima</i> 15.321 - Prés salés avec graminées et Pourpier marin 15.33 - Communautés du schorre supérieur 15.337 - Prairies à lavandes de mer 15.35 - Végétations à <i>Elymus pycnanthus</i> 15.622 - Fruticées atlantiques d' <i>Arthrocnemum perennis</i>
Codes du Cahier d'habitat	1330-1 - Prés salés du bas schorre 1330-2 - Prés salés du schorre moyen 1330-3 - Prés salés du haut schorre 1330-4 - Prés salés du contact haut schorre/dune 1330-5 - Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée
Syntaxons phytosociologiques	<i>Agropyron pungentis</i> Géhu 1968 <i>Puccinellion maritimae</i> W. F. Christiansen 1927 nom. corr. in Bardat et al. 2004 <i>Puccinellio maritimae-Salicornietum perennis</i> (Arènes 1933) Géhu 1976 <i>Armerion maritimae</i> Br.-Bl. & de Leeuw 1936 <i>Artemisietum maritimae</i> (Hocquette 1927) Br.-Bl. & Van Leeuw. 1936 <i>Halimionion portulacoidis</i> Géhu 1976 <i>Halimionetum portulacoidis</i> Kuhnholz-Lordat 1927 <i>Halimiono portulacoidis-Puccinellietum maritimae</i> Lahondère 1993 <i>Angelicion litoralis</i> Tüxen in Lohmeyer, A. Matuszkiewicz, W. Matuszkiewicz, Merker, Moore, Müller, Oberdorfer, Poli, Seibert, Sukopp, Trautmann, J. Tüxen, Tüxen & Westhoff 1962 <i>Agropyro pungentis-Althaeetum officinalis</i> Géhu & Géhu-Franck 1976
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	287,0 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe sur un substrat argilo-limoneux à limoneux-sableux. Il est constitué d'un ensemble de sous unités reliées entre elles par des liens dynamiques, pédologiques, topographique et anthropiques complexes.

Physionomie et structure

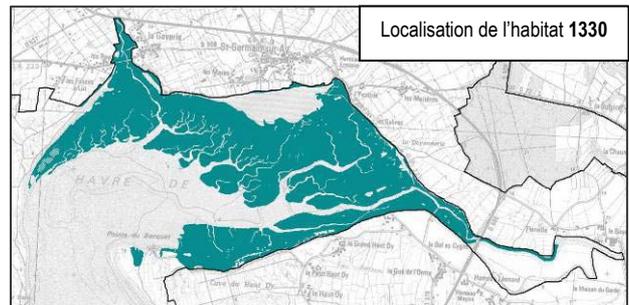
Végétation diversifiée, herbacée ou sous arbustive, inondée régulièrement par les marées hautes.

Les végétations du bas schorre sont caractérisées par la Puccinellie maritime (*Puccinellia maritima*). Elles se situent au niveau des dépressions du moyen schorre.

Le **moyen schorre** présente une végétation basse, d'aspect buissonneux, généralement monospécifique, dominée par l'Obione (*Halimione portulacoides*). Cette végétation caractérise le stade sénescant du moyen schorre. Progressivement, par la poursuite de la sédimentation, il est supplanté par des espèces de haut schorre.

Le **haut schorre à Lavande de mer** est représenté par la Lavande de mer (*Limonium vulgare*), côtoyée notamment par la Puccinellie, la Suède (*Suaeda maritima*) et la Marguerite de mer (*Aster tripolium*). Les Lavandes de mer se développent de manière éparse sur le havre, mais on les rencontre en de fortes populations sur la limite supérieure du haut schorre.

Le **haut schorre sableux à Armoise maritime et Fétuque rouge** (*Artemisietum maritimae*). Une langue de sable s'avance dans le Havre au devant du bourg de St-Germain-sur-Ay, d'orientation Nord-ouest Sud-est, jusqu'en bordure du chenal de la Brosse. Elle conditionne en son pied la présence de la Fétuque rouge des prés salés (*Festuca rubra subsp. littoralis*) et de l'Armoise maritime (*Artemisia maritima*).



Le haut schorre à Chiendent piquant et/ou rampant succède au haut schorre sableux à Armoise maritime et Fétuque rouge ; cette formation constitue le stade climacique du pré salé. Il est essentiellement représenté par le Chiendent piquant (*Agropyrum pungens*) ou parfois le Chiendent rampant (*Agropyrum repens*). Très compétitif, il tend à envahir de manière monopoliste son habitat, étouffant les espèces compagnes.

Plantes guides : **Obione** (*Halimione portulacoides*), Aster maritime (*Aster tripolium*), Lavande de mer (*Limonium vulgare*), Suède (*Suaeda maritima*), Marguerite de mer (*Aster tripolium*), **Puccinellie maritime** (*Puccinellia maritima*), Jonc maritime, Chiendent piquant (*Agropyrum pungens*), Chiendent rampant (*Agropyrum repens*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

Sur le havre de Saint-Germain-sur-Ay, cet habitat est bien développé, fortement diversifié et en mosaïque. Sa représentativité est plutôt significative ; il couvre 7% de la superficie totale du site.

Intérêt patrimonial

Ce milieu abrite des espèces menacées et protégées comme le Scirpe piquant (*Scirpus pungens*), espèce végétale protégée en Basse-Normandie

Menaces et atteintes

Les principales menaces pesant sur les prés salés sont la fermeture du milieu, la continentalisation avec la colonisation par le chiendent et le surpâturage qui détruit les végétations ligneuses à Obiones au profit d'une puccinelliaie maritime secondaire.

Dynamique de la végétation

La tendance évolutive du milieu est clairement à la fermeture du havre par une avancée totale du schorre, suivie par derrière d'une continentalisation active placée sous le monopole du chiendent. Les scientifiques donnent au havre une durée de vie de 100 ans (GRESARC, 2002). Au-delà, la slikke, réduite à une peau de chagrin, sera évincée du havre et ne se situera qu'à son embouchure et au-delà.

Etat de conservation à l'échelle du site : « Non renseigné ».

Données plan de gestion (2005) : Cet habitat serait dans un bon état de conservation. La flore caractéristique y est bien représentée et assez bien respectée par les diverses pressions qu'elles subissent. Quelques secteurs subissent toutefois des dégradations : au fond du havre et à l'embouchure de l'Ouve, l'habitat « haut schorre » est fortement colonisé, par le **chiendent** conduisant alors à une banalisation de sa flore (70 ha). De plus, certains secteurs d'herbus (en fond de havre) sont **surpâturés**, évinçant les espèces sensibles comme l'Obione et favorisant les espèces résistantes comme la Puccinellie (5 ha en 2005). Ce surpâturage homogénéise les herbus.

Habitats en contact : végétations à Salicornes (1310), végétations à Spartine d'Angleterre (Cor. 15.21), hauts schorres humide à Jonçaises et Scirpaies (Cor. 53.17).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Végétation à salicorne pérenne du bas schorre
(© Le Rest M.)



Groupement du moyen schorre à Obione faux pourpier
(© Le Rest M.)



Pré salé nitrophile à Armoise maritime du haut schorre
(© Le Rest M.)



Groupement du très haut schorre à chiendents
(© Le Rest M.)



Vue - prés salés (© Le Rest M.)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	2110 - Dunes mobiles embryonnaires
Code CORINE Biotopes	16.2111 - Dunes mobiles embryonnaires atlantiques
Code du Cahier d'habitat	2110-1 - Dunes mobiles embryonnaires atlantiques
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Syntaxon phytosociologique	Syntaxon non défini
Surface	1,24 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

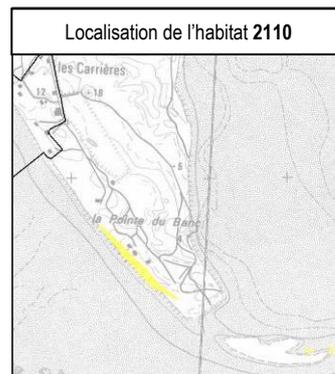
Caractéristiques stationnelles

Végétation halo-nitrophile, se développant sur du sable enrichi en matière organique. Elle peut être soumise à des immersions et est capable de supporter de très forte variation du niveau du sol.

Physionomie et structure

Végétation linéaire clairsemée de graminées psammophiles et halophiles.

Plantes guides : Chiendent des sables (*Agropyron jonceiforme*), Elyme des sables (*Elymus arenarius*), Pourpier de mer (*Honkenya peploides*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La partie sud-ouest de la Pointe du Banc présente un faciès en accrétion depuis plusieurs années. En continuité des laines de mer, une dune embryonnaire s'édifie d'année en année. Sur les extrémités sud de la Pointe et de l'îlot, cet habitat traduit un milieu à forte mobilité. La représentativité n'est pas significative.

Dynamique de la végétation

Cet habitat, premier maillon de la dynamique dunaire, est directement soumis à l'action des courants marins littoraux qui peuvent, suivant leur force et leur orientation, le faire disparaître ou au contraire le faire évoluer vers un cordon dunaire mieux développé.

Intérêt patrimonial

Cet habitat abrite une espèce végétale protégée en France : l'Elyme des sables (*Elymus arenarius*).

Etat de conservation à l'échelle du site

« Non renseigné ».

Données plan de gestion (2005) : On constate que cet habitat est en régression sur le site du fait du rôle très érosif de la mer qui actuellement aboutit à un remodelage important de la ligne de côte.

Habitats en contact : laines de mer (1210), dunes mobiles (2120).

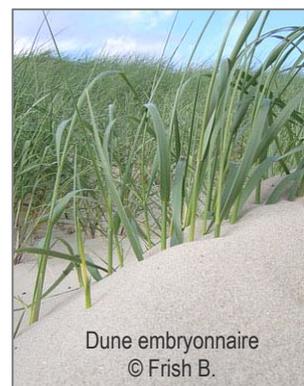
Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, CELRL, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de St-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Dune embryonnaire
© Frish B.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)
Code CORINE Biotopes	16.2121 - Dunes blanches de l'Atlantique
Code du Cahier d'habitat	2120-1 - Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>Arenaria</i> des côtes atlantiques
Syntaxon phytocociologique	<i>Euphorbia paralias</i> - <i>Ammophiletum arenariae</i> Tüxen 1945 in Br.-Bl. & Tüxen 1952
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	32, 84 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

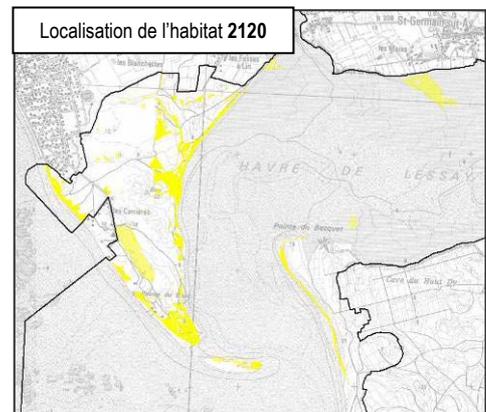
Caractéristiques stationnelles

Premier cordon dunaire après le haut de plage, formé d'herbe drue. Le substrat sableux, très apparent, est essentiellement minéral, de granulométrie fine, parfois mêlé de débris coquilliers.

Physionomie et structure

La végétation est psammophile (pousse dans le sable) et aérohaline (soumises aux embruns). Elle est dominée floristiquement et physionomiquement par l'Oyat (*Ammophila arenaria*). L'Oyat contribue à la fixation de la dune.

Plantes guides : Oyat (*Ammophila arenaria*), Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*), Liseron des sables (*Callystegia soldanella*), Elyme des sables (*Elymus arenarius*), Chardon bleu (*Eryngium maritimum*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

Les dunes mobiles sont inégalement réparties sur le site, car elles sont absentes des zones en cours d'érosion, comme par exemple sur la majorité de la façade sud-ouest de la Pointe. La représentativité n'est pas significative ; cet habitat couvre moins de 1% de la surface totale du site.

Intérêt patrimonial

Cet habitat abrite de nombreuses espèces végétales rares et protégées : l'Elyme des sables (*Elymus arenarius*), espèce protégée au niveau national et le Chardon bleu (*Eryngium maritimum*), espèce protégée au niveau départemental.

Menaces et atteintes

La principale menace pesant sur cet habitat est la surfréquentation. En 2005, seule une portion de dune vive (partie nord-est du site) sur laquelle le GR 223 chemine présente des signes d'érosion accrue suite au surpiétinement.

Dynamique de la végétation

Cet habitat est le deuxième maillon de la dynamique dunaire. Il subit l'action des courants marins littoraux qui peuvent suivant leur force et leur orientation le faire régresser ou au contraire progresser à partir de la dune embryonnaire. Les dunes remaniées ou les crêtes dunaires exposées aux vents peuvent être colonisées par l'oyat et constituer des ammphilaies secondaires. Elles sont par nature très localisées et très ponctuelles.

Etat de conservation à l'échelle du site

« Non renseigné ».

Données plan de gestion (2005) : Sur le site, les ammphilaies secondaires sont très localisées et très ponctuelles. Seule une portion de dune blanche (partie nord-est du site) sur laquelle le GR 223 chemine présente des signes d'érosion accrue suite au surpiétinement. Mais globalement, mis à part quelques points noirs très localisés, on peut alors dire, qu'actuellement, les activités de promenade sur la Pointe du Banc ne remettent pas en cause son équilibre naturel

Habitat en contact : végétations annuelles des laisses de mer (1210), dunes mobiles embryonnaires (2110), **dunes fixées (2130*)**.

Bibliographie et illustrations



Chardon bleu (© CPIE du Cotentin)

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay », CPIE du Cotentin, 95 p.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacée
Code CORINE Biotopes	16.2211 - Groupements dunaires à <i>Tortula</i>
Code du Cahier d'habitat	2130*-1 - Dunes grises de la mer du Nord et de la Manche
Syntaxon phytosociologique	<i>Hutchinsio petrae-Tortuletum ruraliformis</i> Géhu & de Foucault 1978
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire
Surface	151, 05 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Sur le site, cet habitat est soit en retrait des dunes mobiles, soit en bordure de falaise sableuse formant alors une étroite corniche. Il se développe sur un substrat calcaire à décalcifié sablo-organique pouvant devenir rapidement très sec, de granulométrie assez fine. Les mouvements de sable sont minimes.

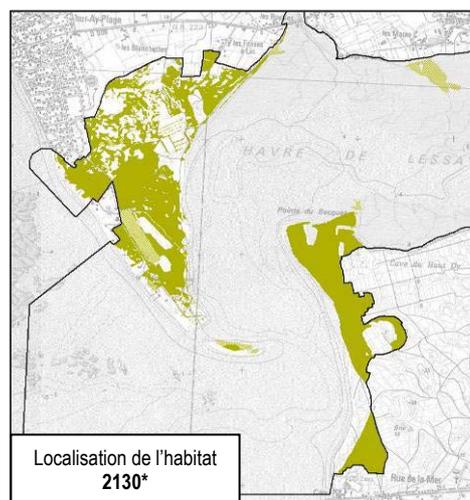
Physionomie et structure

Végétation de pelouses riches en herbacées, en bryophytes et en petites espèces annuelles.

Sur le site, il existe diverses formes de dune grise :

- les dunes grises présentes sur les flancs des reliefs dunaires exposés au sud ou à l'ouest, soumis aux vents et aux embruns, souvent colonisées par la Koélerie blanche (*Koeleria albescens*) accompagnée parfois de Violette naine (*Viola kitaibeliana*), espèce pionnière.
- les pelouses dunaires à Fétuque ovine (*Festuca ovina*), plus localisées dans les zones basses, et donc plus abritées que les précédentes.
- les versants des reliefs dunaires exposés au nord, plus humides, colonisés par des tapis de mousses diverses et des stations de Polypode.
- les falaises dunaires végétalisées par des pelouses écorchées ; certaines renferment beaucoup de Queues de lièvre (*Lagurus ovatus*) notamment en bordure de Havre.
- les quelques zones fortement xérophiles essentiellement recouvertes d'un tapis de mousses et de lichens.

Plantes guides : Laîche des sables (*Carex arenaria*), Queue de lièvre (*Lagurus ovatus*), Koélerie blanche (*Koeleria albescens*), Mousses (ex : *Tortula ruraliformis*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité de cet habitat prioritaire est bonne étant donnée la composition floristique et les conditions stationnelles. La représentativité est significative ; les dunes fixées couvrent 4 % de la superficie totale du site.

Intérêt patrimonial

La dune fixée possède une diversité floristique importante et abrite une espèce végétale protégée en France : l'Œillet des dunes (*Dianthus gallicus*) et de nombreuses espèces rares de végétations calcicoles littorales. Elle joue également un rôle indispensable au cycle des populations d'amphibiens comme le Crapaud calamite (*Bufo calamita*), le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) pour lesquels la végétation constitue un terrain meuble idéal pour l'hibernation. Cet habitat est en régression au niveau national (livre rouge des phytocénoses terrestres du littoral français, Géhu 1991).

Menaces et atteintes

La surfréquentation de certains secteurs modifie la flore et à endommage le tapis végétal, seule protection contre l'érosion du vent.

Dynamique de la végétation

Cet habitat évolue naturellement vers les fourrés et les ourlets. De plus, l'abandon de toute pratique pastorale plus ou moins extensive, induit une évolution spontanée de la végétation des dunes vers des groupements prairiaux ; les espèces typiques des dunes fixées ont laissé place à des hautes graminées comme l'Avoine pubescente (*Avenula pubescens*), souvent à fort recouvrement, la Fétuque à feuille de joncs (*Festuca juncifolia*) et la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*) de manière quasi-monospécifique.

Etat de conservation à l'échelle du site

« Non renseigné ».

Données plan de gestion (2005) : Les dunes fixées du Conservatoire du littoral sont victimes d'un fort embroussaillage. Alors que les dunes communales, de nature plus sèches, subissent beaucoup moins l'envahissement par les fourrés. Ces dunes sont néanmoins victimes d'une autre dégradation de leur qualité, par l'avancée de zones prairiales.

Habitats en contact : dunes boisées du littoral atlantique (2180).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

GEHU J.M., 1991, « Le livre rouge des phytocénoses terrestres du littoral français », Centre régional de phytosociologie de Bailleul, 235 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Dunes de Créances (© CPIE du Cotentin)



Dunes de Saint-Germain-sur-Ay (© SyMEL)



Oeillet de France © CPIE du Cotentin

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	2160 - Dunes à <i>Hippophaë rhamnoides</i>
Code CORINE Biotopes	16.251 – Fourrés dunaires à Argousier
Code du Cahier d'habitat	2160-1 - Dunes à Argousier
Syntaxon phytosociologique	<i>Pyrolo-Hippophaetum rhamnoidis</i> Géhu & Géhu-Franck 1983
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	1,30 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

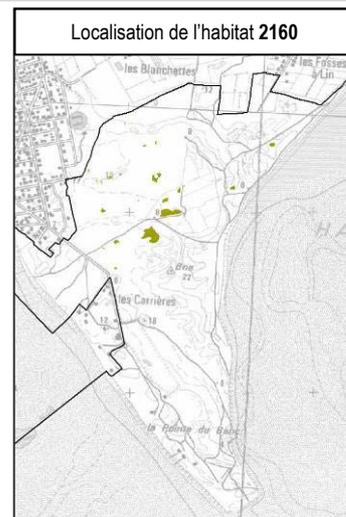
Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe au sein des dépressions humides arrières dunaires sur substrat mésotrophe, de nature sablo-humifère, alcalin, plus ou moins calcaireuses. Ces dépressions peuvent être inondées plus ou moins longuement pendant l'hiver et une partie du printemps.

Physionomie et structure

Sans pour autant être des zones humides à part entière, certaines dépressions humides arrières-dunaires sont colonisées par le Saule rampant et forment donc des fourrés bas (ne dépassant pas un mètre de hauteur), souvent placés en lisière des fourrés de troène et d'aubépine.

Plantes guides : Saule rampant (*Salix repens* ssp. *Argentea*), Pyrole des dunes (*Pyrola rotundifolia* ssp. *maritima*), Violette des chiens (*Viola canina*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, cet habitat est minoritaire. Il n'est uniquement présent sur les terrains communaux et couvre moins de 1 % de la superficie totale du site.

Intérêt patrimonial

Cet habitat abrite plusieurs populations d'une espèce protégée en France : la Pyrole des dunes (*Pyrola rotundifolia* ssp. *maritima*).

Menaces et atteintes

La principale menace est l'envahissement par la Molinie provoqué par un assèchement des dépressions.

Dynamique de végétation

Dans une dynamique évolutive d'assèchement, cet habitat succède à l'habitat 2190 (Dépressions humides intradunales) et évolue vers des fourrés plus élevés à troène.

Etat de conservation à l'échelle du site :

« Non renseigné ».

Données du plan de gestion (2005) : cet habitat semble être dans un bon état de conservation.

Habitats en contact : dunes côtières fixées à végétation herbacée (2130*), dunes boisées du littoral atlantique (2180), dépressions humides intradunales (2190).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	2180 - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale
Code CORINE Biotopes	16.29x44.9 - Dunes boisées x Bois marécageux d'aulne, de saule et de myrte des marais
Code du Cahier d'habitat	2180-5 - Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires
Syntaxon phytosociologique	<i>Salicion cinereae</i> Müller & Görs 1958
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	0,02 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

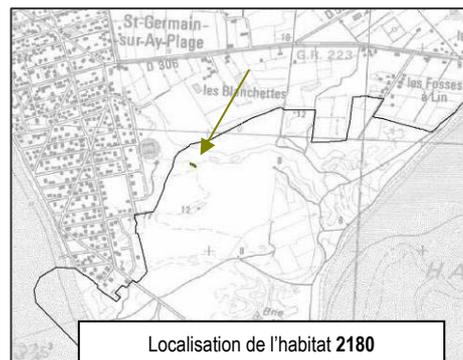
Caractéristiques stationnelles

Le substrat est sableux plus ou moins riche en matière organique et plus ou moins gorgé d'eau. Cette végétation, anciennement pâturée par un troupeau de bovin, se situe au centre du site et abrite une grande mare en eau permanente.

Physionomie et structure

Vaste saulaie marécageuse dunaire caractérisée physionomiquement par le Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*).

Plantes guides : Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

En tenant compte du cortège floristique et les conditions stationnelles, la typicité est plutôt moyenne. La représentativité n'est pas significative puisque les dunes boisées occupent qu'une très faible surface. De plus, la végétation est encore jeune et non fixée.

Intérêt patrimonial

Actuellement, pas d'intérêt patrimonial particulier.

Menaces et atteintes

Les menaces pesant sur cette saulaie sont le dépôt d'ordures diverses (décharges sauvages) et l'eutrophisation de l'eau.

Dynamique de végétation

Cet habitat ne présente pas de dynamique particulière.

Etat de conservation à l'échelle du site :

« Non renseigné ».

Données plan de gestion (2005) : l'eau de cet habitat est eutrophisée due au pâturage intensif passé.

Habitats en contact : dépressions humides intradunales (2190), dunes à Saule des dunes (2170).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », MNHN, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	2190 - Dépressions humides intradunales
Code CORINE Biotopes	16.33 - Bas-marais des pannes dunaires 16.35 - Roselières et cariçaies des lettes dunaires
Code du Cahier d'habitat	2190-3 - Bas-marais dunaires 2190-5 - Roselières et cariçaies dunaires
Syntaxons phytosociologiques	<i>Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis</i> de Foucault 1984 nom. ined. <i>Scirpion compacti</i> A.E.Dahl & Hadac 1941 corr. Rivas-Martínez, J.C. Costa, Castroviejo & Valdés 1980 <i>Atriplici hastatae-Phragmitetum communis</i> Géhu 1995 ?
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	2,43 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

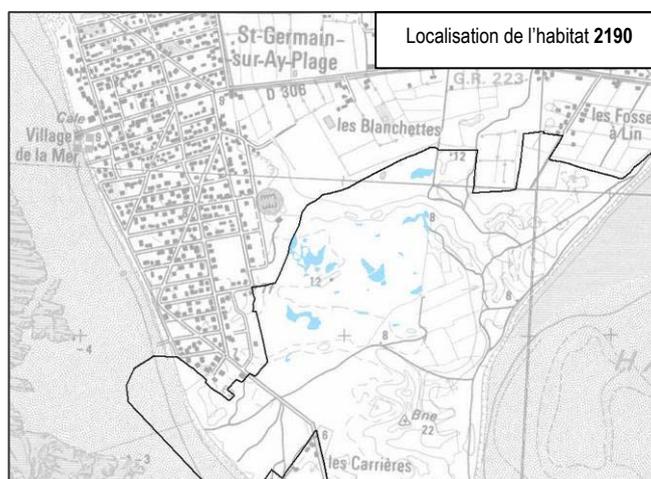
Caractéristiques stationnelles

Cet habitat correspond à des mares, temporaires ou pérennes, installées au centre des zones les plus basses des massifs de dunes. On le rencontre également aux ceintures des phragmitaies et des scirpaies et aux bas-marais.

Physionomie et structure

Cet habitat est colonisé par une végétation souvent dense d'herbacées à physionomie de jonc.

Plantes guides : Saule rampant (*Salix repens* ssp. *Argentea*), Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), Jonc des crapauds (*Juncus buffonius*), Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), Langue de serpent (*Ophioglossum vulgatum*), Phragmite (*Phragmites australis*), Arroche hastée (*Atriplex prostrata*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative puisque cet habitat ne couvre qu'une très faible surface sur le site. On le retrouve principalement sur les parcelles du Conservatoire du littoral ; elles sont plus humides que les parcelles communales.

Intérêt patrimonial

Cet habitat est caractérisé par plusieurs associations végétales originales qui lui sont strictement inféodées.

Menaces et atteintes

Les actions pouvant porter préjudice à cet habitat sont le comblement, le drainage, l'aménagement du foncier (ex : projet touristique) ou encore le dépôt d'ordure.

Dynamique de végétation

Cette végétation évolue spontanément vers une Saulaie à *Salix atrocinerea* pour les secteurs où les sols organiques sont le plus épais et vers l'habitat à Saule rampant (2170) dans les secteurs plus oligotrophes. Le fort taux d'hygrométrie permet aussi le développement de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) jusqu'à la colonisation quasi-totale de son habitat. Ceci révèle alors une dynamique de vieillissement avancée.

Etat de conservation à l'échelle du site

« Non renseigné »

Données plan de gestion (2005) : L'envahissement par la Molinie, s'observe uniquement sur les parcelles du Conservatoire du littoral, dans toutes les dépressions humides du nord du site. Elle s'y développe alors de manière monospécifique, évinçant les plantes compagnes plus patrimoniales. Cette colonisation reste toutefois facilement réversible du fait de l'absence encore de fourrés.

Habitats en contact : dunes fixées à végétation herbacée (2130*), dunes à Saule des dunes (2170).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2004, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers », la documentation Française, Tome 2, 399 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Panne dunaire, St-Germain-sur-Ay (© SyMEL)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
Code CORINE Biotopes	22.11 - Eaux oligotrophes pauvres en calcaire 22.11x22.31 - Eaux oligotrophes pauvres en calcaire x Communautés amphibiennes pérennes septentrionales
Code du Cahier d'habitat	22.313 - Gazon des bordures d'étangs acides en eaux peu profondes 3110-1 - Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>
Syntaxons phytosociologiques	<i>Elodo palustris</i> - <i>Sparganion</i> Br.-Bl. & Tüxen 1943 ex Oberdorfer 1957 <i>Scirpetum fluitantis</i> Denis 1925 <i>Hyperico elodis</i> - <i>Potametum polygonifolii</i> (Allorge 1921) Br.-Bl. & Tüxen 1952
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	4, 85 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

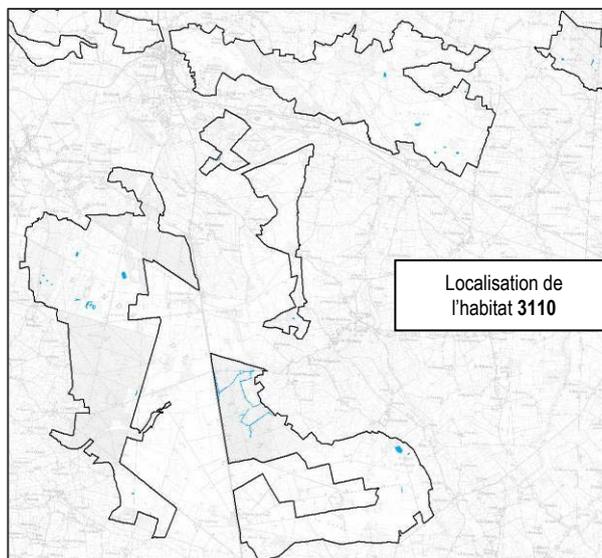
Caractéristiques stationnelles

Ce groupement correspond aux gazons amphibiens qui se développent dans des mares peu profondes (parfois des simples ornières) installées sur des sols de type podzol où la nappe d'eau affleure en période pluvieuse. Il se rencontre également en périphérie de mares plus profondes. La végétation se développe sur un substrat sablo-vaseux recouvert d'une mince couche organique et dans des eaux acides, pauvres en éléments minéraux.

Physionomie et structure

La végétation herbeuse, généralement ouverte, est rase, aquatique, amphibie et composée d'espèces vivaces.

Plantes guides : Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*), Scirpe flottante (*Scirpus fluitans*), Canche des marais (*Deschampsia setacea*), Faux lin (*Radiola linoides*), Cicendie filiforme (*Cicendia filiformis*), Littorelle (*Littorella uniflora*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne étant donnée la composition floristique et les conditions stationnelles. La représentativité n'est pas significative ; il représente moins de 1 % de la superficie totale du site. Cet habitat se trouve au sein des landes humides, des bas-marais et des prairies humides.

Intérêt patrimonial

Cet habitat a une très forte valeur patrimoniale. En effet, il héberge des espèces végétales rares et très menacées qui voient leur population fortement régresser : le Flûteau nageant (*Luronium natans*), espèce inscrite dans l'Annexe 2 de la Directive Habitat ; la Pilulaire (*Pilularia globulifera*) et la Littorelle Littorelle (*Littorella uniflora*), espèces protégées au niveau national ou encore la Cicendie naine (*Exaculum pusillum*), espèce protégée au niveau régional.

Menaces et atteintes

L'eutrophisation des milieux, l'empierrement des chemins et le tassement par le passage trop fréquent d'engins peuvent porter atteinte à cet habitat.

Dynamique de végétation

La végétation est adaptée au battement de la nappe ; l'habitat est donc assez stable. Les formes sur substrat minéral peuvent dériver vers des formes plus turficoles sous l'effet de l'enrichissement naturel en matières organiques de ce substrat (Mare du Blaquet).

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné
66 %	1 %	2 %	31 %

Cet habitat est majoritairement dans un bon état de conservation. Seul 2 % de cet habitat est jugé dans état de conservation mauvais. Il s'agit de mares envahies par des Nénuphars (*Nymphaea alba*) ou bien polluées par de nombreux déchets anthropiques (lande communale de Lessay).

Habitats en contact : communauté de bas-marais oligotrophiques acide (6410), landes hygrophiles (4010), prairies à Jonc noueux (Cor. 37.22).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Mare du Blaquet à Millepertuis des marais (© Ratel W.)



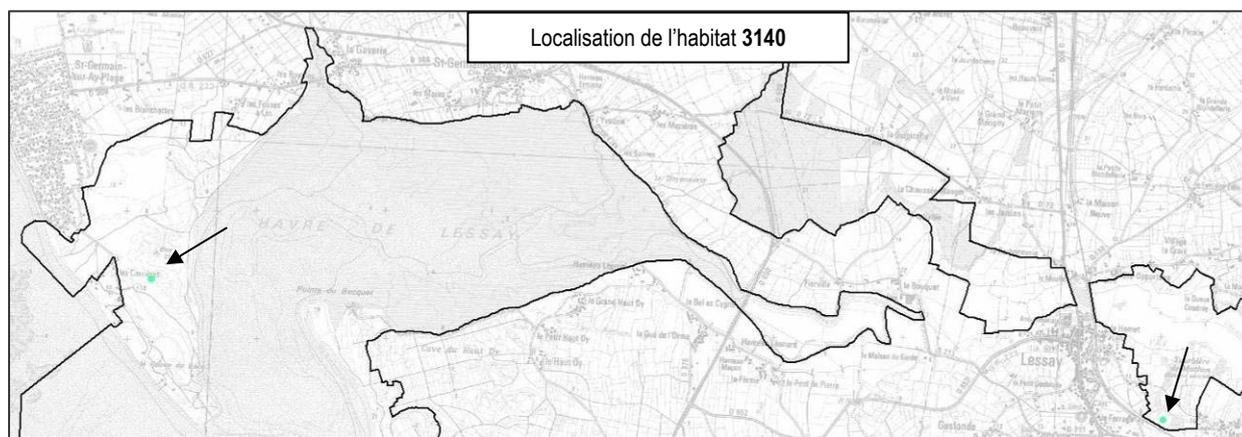
Eaux oligotrophes, habitat du Flûteau nageant (© Le Rest M.)



Radeau de Scirpe flottant (© SyMEL)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara sp.</i>
Code CORINE Biotopes	22.41 - Végétations flottant librement 22.414 - Colonies d'Utriculaires (22.12&22.15) x 22.44 - (Eaux mésotrophes & Eaux oligo-mésotrophes riches en calcaire) x Tapis immergés à Characées
Code du Cahier d'habitat	3140-1 - Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes faiblement acides à faiblement alcalines 3140-2 - Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques
Syntaxons phytosociologique	<u>Classe</u> : CHARETEA FRAGILIS F. Fukarek ex Krausch 1964 → <u>Grpt.</u> à <i>Chara polycantha</i>
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	0,01 ha



Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Végétation pionnière submergée de la famille des characées, vivant en bordure ou dans des parties plus profondes des eaux douces à saumâtres (fossés, mares, ...). Elle se développe sur des fonds uniquement caillouteux ou rocheux. Elles sont très sensibles à la pollution des eaux, notamment aux phosphates et constituent donc de bon indicateur de qualité de l'eau.

Physionomie et structure

Végétations dominées par des végétaux de la famille des characées, cryptogames vasculaires intermédiaires entre les algues et les phanérogames pouvant former des gazons étendus.

Plantes guides : *Chara sp.*, *Nitella sp.*

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Mais, la représentativité n'est pas significative puisque cet habitat est très localisé et qu'il ne couvre qu'une surface très réduite. Il ne se trouve que sur deux stations : Tourbière de Mathon et Dunes de Saint-Germain (Pointe du Banc). Cet habitat est très mal connu en Basse-Normandie.

Intérêt patrimonial

Au sein des milieux aquatiques, les characées jouent un rôle important dans la chaîne alimentaire des espèces herbivores. Ces algues favorisent la diminution de la turbidité de l'eau.

Menaces et atteintes

La disparition de cet habitat peut être due au comblement naturel des milieux, à la pollution des eaux (les characées y sont très sensibles) mais aussi toute action qui réduirait cet habitat (drainage, assèchement, piétinement, changement dans la régulation des niveaux d'eau).

Dynamique de végétation

Végétation plutôt pionnière qui disparaît petit à petit lorsqu'elle entre en concurrence avec les phanérogames.

Etat de conservation à l'échelle du site

Cet habitat est dans bon état de conservation sur le site. Toutefois, les characées, espèces pionnières, peuvent être facilement éliminées par des plantes aquatiques de grande taille.

Habitats en contact : mégaphorbiaies (6430).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
Code CORINE Biotopes	22.411 - Couvertures de Lemnacées 22.414 - Colonies d'Utriculaires (22.13x22.411)x53.11 - (Eaux eutrophes & Couvertures de Lemnacées) x Phragmitaies 24.44x(24.11 à 24.13) - Végétations des rivières eutrophes x (Ruisselets, zones à truites et zones à ombres)
Code du Cahier d'habitat	3150-2 - Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés 3150-3 - Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau 3150-4 - Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels
Syntaxons	<i>Hydrocharition morsus-ranae</i> Rübel ex Klika in Klika & Hadac 1944 <i>Hydrocharitetum morsi-ranae</i> van Langendonck 1935 <i>Potamion pectinati</i> (Koch 1926) Libbert 1931 <i>Grpt. à Elodea canadensis</i> ou <i>Elodea nuttallii</i> <i>Lemnion minoris</i> O. Bolòs & Masclans 1955 <i>Grpt. à Lemna minor</i> Ségol 1965
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	15,49 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

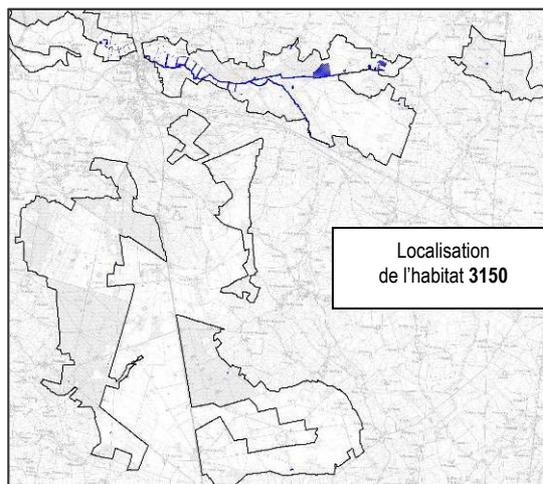
Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe dans des mares, des fossés, les parties calmes des rivières.

Physionomie et structure

La végétation se caractérise par une dominance de feuilles flottantes à la surface de l'eau et par une superposition de différentes associations végétales selon la profondeur de l'eau.

Plantes guides : Petite lentille d'eau (*Lemna minor*), Lentille d'eau à trois lobes (*Lemna triscula*), Hydrocharis des grenouilles (*Hydrocharis morsus-ranae*), Utriculaire citrine (*Utricularia australis*), Elodée du Canada (*Elodea canadensis*), Callitriche à angles obtus (*Callitriche obtusangula*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Sur le site, il se rencontre principalement dans les marais de la Vallée de l'Ay en mélange avec des mégaphorbiaies et couvre moins de 1% de la surface totale du site. Sa représentativité n'est donc pas significative.

Intérêt patrimonial

Cet habitat abrite une flore rare et menacée : l'Utriculaire citrine (*Utricularia australis*), espèce protégée au niveau régional et le Flûteau nageant (*Luronium natans*), espèce inscrite au sein de l'annexe 2 de la Directive Habitat. Il participe au développement des libellules et des amphibiens.

Menaces et atteintes

La dégradation des plans d'eau et fossés eutrophes peut être due à une hypertrophisation du milieu (intensification de l'agriculture), à un envahissement des macrophytes introduits, à un comblement du milieu aquatique.

Dynamique de végétation

Si les conditions du milieu (hydriques et trophiques) ne changent pas, cet habitat évolue lentement. Il va naturellement se combler par accumulation des débris végétaux et par piégeage des matériaux en suspension.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné
11,7%	0,0%	4,9%	83,41%

Les secteurs où l'état de conservation a été renseigné, montrent que cet habitat est plutôt dans un bon état de conservation. Cependant, certains milieux sont colonisés de façon monospécifique par la Petite Lentille d'eau (*Lemna minor*) qui est favorisée par l'enrichissement en sels (chlorures, nitrates).

Habitats en contact : mégaphorbiaies eutrophes (6430), **cladiaies (7210*)**, Bois marécageux (Cor. 44.9)

Bibliographie et illustrations

BOURNERIAS M., ARNAL G. & BOCK C., 2001 « Groupements végétaux de la région parisienne », Belin, 640p.

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.



Hydrocharis des grenouilles
© Le Rest M.



Colonisation d'une mare par la Petite lentille d'eau
(© Le Rest M.)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	3160 - Lacs et mares dystrophes naturels
Code CORINE Biotopes	22.14 - Eaux dystrophes
Code du Cahier d'habitat	3160-1 - Mares dystrophes naturelles
Syntaxons	Syntaxon non défini
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	0,98 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

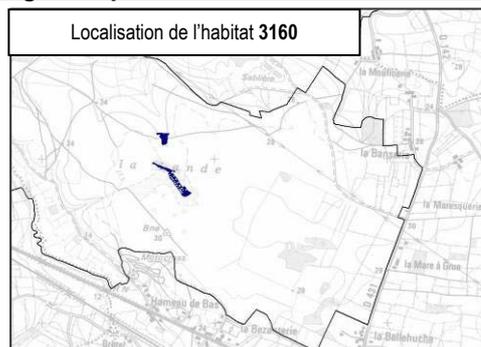
Caractéristiques stationnelles

Dépression peu profondes mais toujours en eau. À cause de la proximité de la lande et des microtourbières, l'eau est très riche en humus, ce qui lui donne une coloration brun foncé.

Physionomie et structure

Les formations sont dominées par les Utriculaires (*Utricularia sp.*).

Plantes guides : Utriculaires (*Utricularia sp.*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne du fait du cortège végétal et des caractéristiques stationnelles. Par contre la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Cet habitat abrite des Utriculaires. Par ailleurs, ces mares dystrophes constituent l'habitat d'une faune invertébrée particulière, comme par exemple des stades larvaires de nombreuses espèces d'odonates des tourbières.

Menaces et atteintes

Les menaces pesant sur cet habitat sont des variations du niveau hydrique (assèchement ou inversement inondations) ou l'eutrophisation du milieu conduisant au développement d'espèces végétales eutrophes plus compétitives.

Dynamique de la végétation

Cet habitat plus ou moins stable évolue très lentement. Au sein des fossés d'extraction de tourbe, cet habitat peut être colonisé par des bryophytes, des hélophytes ou des ligneux et conduire à la disparition de ce milieu.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Cet habitat, jugé dans un état de conservation moyen à 70 %, est colonisé, par endroit, par la Molinie bleue (faible à moyen).
30 %	70 %	0 %	

Habitats en contact : tourbières hautes actives (7110*), radeaux flottants à Linaigrette à feuilles étroites (Cor. 54.46).

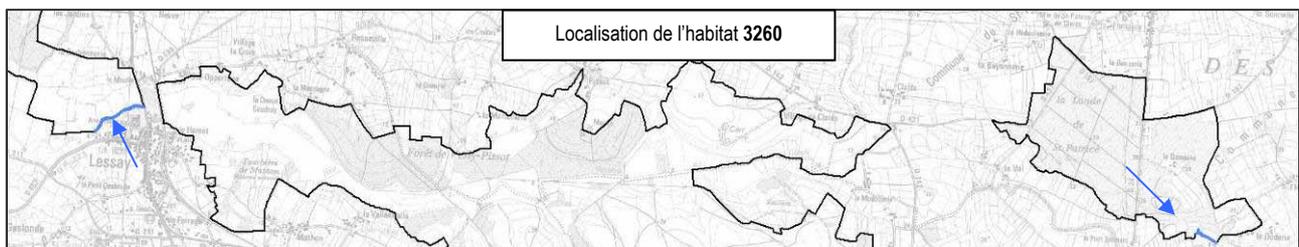
Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculon fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>
Code CORINE Biotopes	24.12x24.41 - Zones à truites x Végétations des rivières oligotrophes acidiphiles 24.12x24.43 - Zones à truites x Végétations des rivières eutrophes 24.44x(24.11 à 24.13) - Végétations des rivières eutrophes x (Ruisselets, zones à truites et zones à ombres)
Code du Cahier d'habitat	3260-4 - Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques 3260-6 - Ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres à basiques
Syntaxons	<i>Lemnion minoris</i> O. Bolòs & Masclans 1955 Grpt. à <i>Lemna minor</i> Ségol 1965 <i>Batrachion fluitantis</i> Neushäusl 1959 <i>Ranunculetum penicillati</i> Allorge 1922 <i>Ranunculon aquatilis</i> Passarge 1964 <i>Callitrichetum obtusangulae</i> Seibert 1962
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	0,40 ha



Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se rencontre dans les petites rivières permanentes à courant vif et aux eaux bien oxygénées.

Physionomie et structure

La végétation est dominée par des Callitriches et par des Renoncules aquatiques ayant des racines immergées et des feuilles flottantes. Elle a un cycle saisonnier très marqué.

Plantes guides : Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus penicillatus*), Callitriche à angles obtus (*Callitriche obtusangula*), Petite Lentille d'eau (*Lemna minor*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité de cet habitat est plutôt médiocre du fait d'un cortège floristique peu caractéristique. De plus, il est peu représenté sur le site ; il ne couvre que 0,01% du site, cantonné à des cours d'eau qui occupent toujours une faible surface. Il se localise uniquement au niveau de deux secteurs : la partie aval de l'Ay (à l'ouest du site) et sur la Sèves (à l'est du site).

Intérêt patrimonial

La végétation, certes banale, a un grand intérêt dans le cycle de vie des poissons migrateurs comme le Saumon atlantique (*Salmo salar*), la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*), espèces appartenant à l'annexe 2 de la Directive Habitat.

Menaces et atteintes

La raréfaction de ce groupement peut être causée par des travaux (curage, recalibrage du lit de la rivière, coupures avec les annexes hydrauliques) ou des modifications hydrauliques (rupture du débit dû par exemple à des excès de pompage). La pollution des eaux (hypertrophisation, métaux lourds), contribuent à la banalisation ou à la disparition des communautés végétales.

Dynamique de la végétation

Les rivières à Renoncules sont généralement assez stables. Mais elles peuvent évoluer vers l'habitat 3150 (Lacs eutrophes naturels) lorsque le courant se réduit (causes anthropiques ou causes naturelles comme la création d'embâcles).

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	
31%	69%	0%	69 % des rivières à Renoncules sont dans un état de conservation jugée moyen. Cet habitat plus ou moins dégradé se localise au niveau de l'Ay et s'explique par une eutrophisation jugée faible à moyenne.

Habitats en contact : mégaphorbiaies (6430).

Bibliographie et illustrations

BOURNERIAS M., ARNAL G. & BOCK C., 2001 « Groupements végétaux de la région parisienne », Belin, 640p.

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.



Rivière à renoncule, l'Ay
© Simon N.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	4010 - Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
Code CORINE Biotopes	31.11 - Landes humides atlantiques septentrionales
Code du Cahier d'habitat	4010-1 - Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à quatre angles
Syntaxon phytosociologique	<i>Ulici minoris-Ericetum tetralicis</i> Lemée 1937
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	889, 65 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

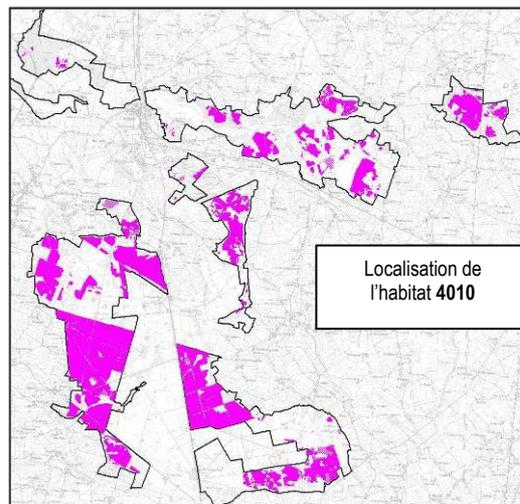
Caractéristiques stationnelles

Le sol, généralement un podzol à gley, est acide et humide, voire en eau, lors des périodes pluvieuses.

Physionomie et structure

Végétation basse pauvre en espèces (une dizaine d'espèces), composée de petits ligneux et dominée par la bruyère à quatre angles. Le recouvrement atteint facilement les 100% et la hauteur moyenne est de 60 cm. En plus de cette physionomie typique, on rencontre sur le site, différents faciès :

- ✓ Faciès à Scirpe cespiteux (*Scirpus cespitosus* ssp. *germanicus*). Ce type de lande s'établit sur les sols les plus pauvres en nutriments (azote, phosphore), parfois proche d'un sol tourbeux. La roche mère est souvent du grès blanc ou certains granites.
- ✓ Faciès à Callune. Ce faciès de vieillissement se caractérise par la dominance de la Callune fausse bruyère, engendrant une végétation souvent haute (75 cm à 1 m) et dense.
- ✓ Landes humides avec éléments de tourbières basses alcalines : Au sein de quelques secteurs de lande humide sur la lande communale de Muneville-le-Bingard, le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) vient s'ajouter en mélange à la composition floristique.
- ✓ Faciès dégradé à Molinie. Ces landes sont caractérisées par un envahissement quasi mono-spécifique de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) réduisant considérablement le nombre et le recouvrement des plantes caractéristiques.



Plantes guides : Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), Ajonc nain (*Ulex minor*), Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), Scirpe cespiteux (*Scirpus cespitosus* ssp. *germanicus*), Sphaignes (*Sphagnum compactum*, *Sphagnum fallax*, *Sphagnum palustre*, *Sphagnum inundatum*, *Sphagnum capillifolium*) Hypne des bruyères (*Hypnum ericetorum*), Cladonies (*Cladonia* sp.).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

Dans les milieux ouverts (lande communale de Millières et de Muneville-le-Bingard, lande du camp à Lessay, lande privée sur Gonfreville), la typicité de cet habitat est plutôt bonne étant donnée la composition floristique et les conditions stationnelles. Par contre, au sein des milieux fermés, la typicité est médiocre voire mauvaise du fait de la raréfaction ou même de la disparition des espèces végétales caractéristiques. Sur le site, cet habitat est très bien représenté ; il couvre 22 % de la superficie totale du site.

Intérêt patrimonial

Au niveau européen mais aussi localement, cet habitat est très menacé. Pour le site de Lessay, les landes ont régressé globalement de 60% depuis 1823.

Cet habitat abrite une flore menacée et d'intérêt patrimonial comme le Scirpe cespiteux (*Scirpus cespitosus* ssp. *germanicus*) protégé en Basse-Normandie ou encore le Rossolis à feuilles intermédiaire (*Drosera intermedia*), protégé au niveau national. Cet habitat est également un refuge pour de nombreuses espèces animales : l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*).

Menaces et atteintes

Cet habitat est en régression du fait, soit de l'abandon, soit de l'exploitation à des fins agricoles ou sylvicoles. Les feux d' « humus » peuvent également entraîner la destruction irréversible de la lande en favorisant le développement de la Molinie au détriment des chaméphytes.

Sur le site, la principale atteinte portée à la lande humide est l'enrésinement. La demande en eau des plantations est très importante, perturbant alors le fonctionnement hydrologique de la nappe (abaissement du toit de la nappe). Les plantations de résineux ont pour principale conséquence, l'assèchement des landes humides ; réduisant alors le cortège floristique caractéristique de ce type de milieu et favorisant le développement de la Molinie. (Dupieux, 1998).

Dynamique de la végétation

Les landes constituent des milieux stables à moyen terme. En fonction du niveau hydrique du sol, les landes humides à bruyères présentent toute une succession de variantes : on passe insensiblement de landes méso-hygrophiles où la bruyère cendrée co-domine avec la Bruyère à quatre angles à des landes hygrophiles à para-tourbeuses nettement dominées par la Bruyère à quatre angles, des espèces hygrophiles et turficoles. De plus, en l'absence d'entretien, cet habitat, lorsqu'il est situé dans des secteurs plus mésophiles, évolue vers des fourrés à Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) ou vers des groupements à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Dans des secteurs plus humides, il évolue vers des fourrés pré-forestiers à Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*), à Bourdaine (*Frangula alnus*) ou à Bouleau pubescent (*Betula pubescent*).

L'envahissement de nombreux secteurs de lande par la Molinie bleue, en touradons ou non, a diverses origines anthropiques et/ou naturelles : le boisement de résineux, le feu et la fauche régulière.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Mauvais – difficulté de restauration	Non renseigné
6 %	11%	38 %	42 %	3 %

80 % de cet habitat est dans un mauvais état de conservation dont 42 % jugé difficile à restaurer à moyen terme (gestion sylvicole / production de bois). Les deux principales causes de dégradation sont

l'enrésinement par boisement spontanés ou par plantations et l'envahissement par la molinie au détriment des espèces caractéristiques (éricacées, ajoncs).

Habitat en contact : landes sèche (4030), tourbières hautes (7110*,7120), dépressions sur substrats tourbeux (7150), moliniaies acidiphiles (6410), tourbières de transition (7140).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

LECOINTE A., DEPERIERS S. & TRICHOT Ch., 1993, « Etude de la sensibilité écologique des landes de Lessay (Manche) : aspect phyto-écologique », Laboratoire de phytogéographie, Université de Caen.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Lande humide, commune de Millières
© South S.



Lande de la carrière, Muneville-le-Bingard
© Simon N.



Pare-feu, forêt de Saint-Patrice-de-Claids
© Le Rest M.



Lande communale de Pirou enrésinée
© Le Rest M



Azuré des mouillères sur une gentiane pneumonanthe
© CPIE du Cotentin

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	4020* - Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>
Code CORINE Biotopes	31.12 - Landes humides atlantiques méridionales
Code du Cahier d'habitat	4020*-1 - Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles
Syntaxon phytosociologique	<i>Ulici minoris-Ericetum tetralicis</i> Lemée 1937
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire
Surface	11,42 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

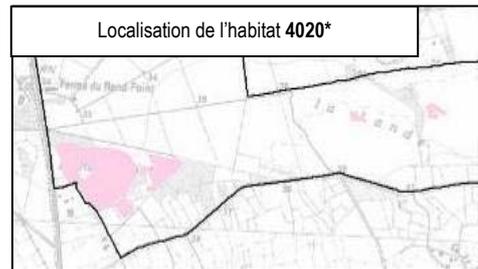
Caractéristiques stationnelles

Le substrat est oligotrophe et très acide ; le sol est à hydromorphie peu profonde à moyenne (pseudogley et/ou gley).

Physionomie et structure

Végétation basse dominée par des chaméphytes (Bruyères et Callune) et des nanophanérophites (Ajoncs) et caractérisée par la présence concomitante de la Bruyère à quatre angles et de la Bruyère ciliée, espèce absente dans les landes humides à Bruyère à quatre angles (4010).

Plantes guides : Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), **Bruyère ciliée** (*Erica ciliaris*), Ajonc nain (*Ulex minor*), Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

Sur le site, la typicité est plutôt médiocre, du fait de l'enrésinement de l'habitat évinçant alors les espèces caractéristiques. Il représente une faible surface (0,3% du site) et est très localisé : on le rencontre uniquement au sud du site, au sein d'une lande privée (Muneville-le-Bingard) et par tâche dans la lande communale de Muneville-le-Bingard.

Intérêt patrimonial

Cet habitat prioritaire au niveau européen, est un refuge pour de nombreuses espèces animales : l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*), protégé au niveau national, l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), deux espèces inscrites dans l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Menaces et atteintes

Cet habitat est en régression du fait, soit de l'abandon, soit de l'exploitation à des fins agricoles ou sylvicoles. Les feux d'« humus » peuvent également entraîner la destruction irréversible de la lande en favorisant le développement de la Molinie au détriment des chaméphytes.

Sur le site, la principale atteinte portée à la lande humide est l'enrésinement. La demande en eau des plantations est très importante, perturbant alors le fonctionnement hydrologique de la nappe (abaissement du toit de la nappe). Les plantations de résineux ont pour principale conséquence, l'assèchement des landes humides ; réduisant alors le cortège floristique caractéristique de ce type de milieu et favorisant le développement de la Molinie. (lu dans Dupieux, 1998).

Dynamique de la végétation

En l'absence d'entretien, cet habitat, lorsqu'il est situé dans des secteurs plus mésophiles, évolue vers des fourrés à Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) ou vers des groupements à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Dans des secteurs plus humides, il évolue vers des fourrés pré-forestiers à Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*), à Bourdaine (*Frangula alnus*) ou à Bouleau pubescent (*Betula pubescent*).

L'invasion de nombreux secteurs de lande par la Molinie bleue a diverses origines anthropiques et/ou naturelles : le boisement de résineux, le feu et la fauche régulière.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Cet habitat est jugé dans un mauvais état de conservation à 93 % et dans état de conservation moyen à 7%. Sur le site, aucun secteur n'est dans un bon état de conservation. Les deux principales causes de dégradation sont l'enrésinement et l'envahissement par la molinie.
0 %	7 %	93%	

Habitat en contact : landes humides à Bruyère à quatre angles (4010), moliniaies hygrophiles (6410), landes sèches (4030), tourbières hautes (7110*, 7120).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

LECOINTE A., DEPERIERS S. & TRICHOT Ch., 1993, « Etude de la sensibilité écologique des landes de Lessay (Manche) : aspect phyto-écologique », Laboratoire de phytogéographie, Université de Caen.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Bruyère ciliée, *Erica ciliaris*
© Le Rest M.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	4030 - Landes sèches européennes
Code CORINE Biotopes	31.2381 - Landes anglo-normandes à <i>Ulex minor</i> et <i>Erica cinerea</i>
Code du Cahier d'habitat	4030-7 - Landes atlantiques subsèches
Syntaxons	<i>Ulici minoris-Ericetum cinereae</i> Lemée 1937
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	214, 32 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

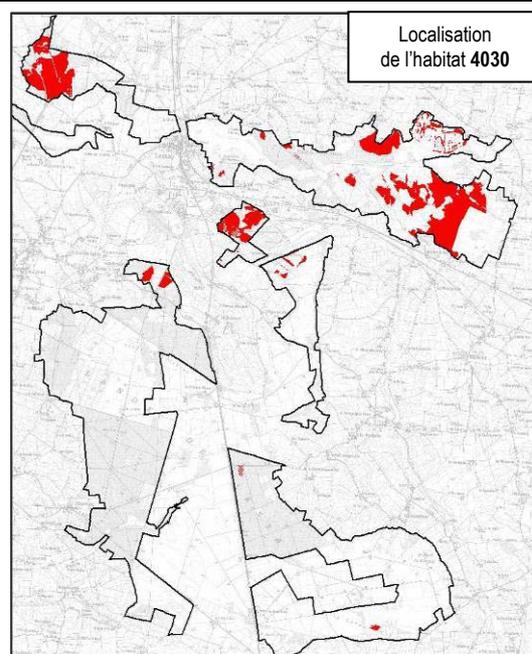
Caractéristiques stationnelles

Ce groupement se développe sur un sol, en surface, sableux ou organique (terre de bruyère), sec à mésophile à humidité atmosphérique faible.

Physionomie et structure

Végétation basse pouvant atteindre 70 cm, composée de chaméphytes (Bruyères et Callune), de nanophanérophites (Ajoncs) et de lichens (Cladonies). Dans les secteurs les plus secs, la végétation est souvent peu recouvrante laissant une large part de sol nu, colonisé par des espèces pionnières des pelouses silicoles.

Plantes guides : Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Ajonc nain (*Ulex minor*), Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Fétuque capillaire (*Festuca filiformis*), Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), Cladonie (*Cladonia ppl.*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

On rencontre des habitats de landes sèches typiques à Bruyère cendrée (lande communale de Lessay et lande du camp). Cependant, la plupart des landes sèches, sur le site, ont une typicité médiocre à mauvaise : elles sont enrésinées ou dans un stade dynamique avancée (présence de Callune fausse-bruyère). La représentativité est plutôt significative puisque les landes sèches représentent 5 % de la superficie totale du site.

Intérêt patrimonial

Les landes sèches abritent une flore menacée et d'intérêt patrimonial comme l'Agrostide à soies (*Agrostis curtisii*) protégée au niveau national. Cet habitat est également un refuge pour de nombreuses espèces animales comme notamment la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) et l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Menaces et atteintes

Les landes sèches ont fortement régressées sur le territoire européen du fait de la modification de l'utilisation de ces espaces (urbanisation).

Dynamique de la végétation

Les fortes contraintes édaphiques de ce type de milieu (fort déficit hydrique estival), limitent l'expression des espèces plus exigeantes ; ce milieu évolue peu. Cependant, lorsque ces contraintes sont moins intenses, les landes sèches évoluent spontanément vers des fourrés à Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*).

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Mauvais – difficulté de restauration	Non renseigné
1 %	8 %	70 %	16 %	5 %

86 % de cet habitat est dans un mauvais état de conservation dont 16 % jugé difficile à restaurer à moyen terme. Les deux principales causes de dégradation sont l'enrésinement par boisement spontané ou par plantations

et l'envahissement par la molinie au détriment des espèces caractéristiques (éricacées, ajoncs).

Habitat en contact : landes humides (4030 et 4020*), fourrés à Ajonc d'Europe (Cor. 31.85).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2005, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats agropastoraux », la documentation française, Tome 4, 381 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

LECOINTE A., DEPERIERS S. & TRICHOT Ch., 1993, « Etude de la sensibilité écologique des landes de Lessay (Manche) : aspect phyto-écologique », Laboratoire de phytogéographe, Université de Caen.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Landes sèche (© Stauth S.)



Erica cinerea
(© CPIE du Cotentin)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	6230 * - Formations herbueses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
Code CORINE Biotopes	35.1 - Pelouse atlantique à Nard raide et groupements apparentés
Code du Cahier d'habitat	6230*-8 - Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques
Syntaxon phytosociologique	<i>Gallio saxatilis-Festucetum tenuifoliae</i> Rasch ex Stiperaere 1969
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire
Surface	0,31 ha

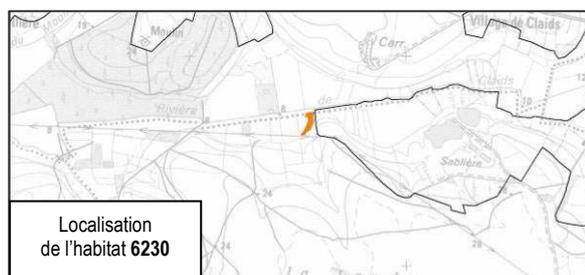
Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Pelouse basse oligotrophe, acidophile et ouverte. Le degré d'hygrométrie du sol est faible. Sur le site, une seule station est présente ; elle est située sur la vallée de l'Ay, entre la rivière de la Claidis et la lande communale de Millières.

Physionomie et structure

Elle est dominée par des touffes de fétuques et ponctuée de Gaillet des rochers.



Plantes guides : Fétuque rouge (*Festuca gr. rubra*), Gaillet des rochers (*Gallium saxatile*), Laïche filiforme (*Carex filiformis*), Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*), Houque molle (*Holcus mollis*), Luzule multiflore (*Luzula multiflora*), Dantonie (*Dantonia decumbens*), Potentille érigée (*Potentilla erecta*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne étant donnée la composition floristique et les conditions stationnelles. Par contre, la représentativité n'est que peu significative ; cet habitat est très localisé.

Intérêt patrimonial

Cet habitat prioritaire au niveau européen est rare également sur un plan local.

Menaces et atteintes

Les principaux facteurs de dégradation de cet habitat sont la dynamique végétale, les apports de fertilisants et une forte pression de pâturage prolongée.

Dynamique de la végétation

Spontanément, cette pelouse s'inscrit dans des séries potentielles de chênaies-hêtraies collinéennes subatlantiques. Elle peut également évoluer vers l'habitat de landes sèches (4030) lorsque la pression biotique se réduit. De plus, la végétation, sensible à la fertilisation, peut dériver vers des prairies mésophiles dans des séries végétales herbagères.

Etat de conservation à l'échelle du site

Cet habitat est dans un état de conservation jugé moyen. Cette pelouse est fortement menacée par la progression, d'une part, de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) venant du plateau et des landes et, d'autre part, de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) venant du bas marais.

Habitats en contact : landes sèches (4030), prairies à Molinie (6410).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2005, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats agropastoraux », la documentation française, Tome 4, 381 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion-caeruleae</i>)
Code CORINE Biotopes	37.312 – Prairies à Molinie acidiphile
Code du Cahier d'habitat	6410-6 - Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques 6410-7 - Prairies ouvertes acidiphiles atlantiques 6410-8 - Prés humides acidiphiles atlantiques amphibies 6410-9 - Moliniaies hygrophiles acidiphiles atlantiques 6410-12 - Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques
Syntaxons phytosociologiques	<i>Juncion acutiflori</i> Br.-Bl. in Br.-Bl. & Tüxen 1952 → <i>Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis</i> de Foucault 1981 → <i>Carici binervis-Agrostietum caninae</i> de Foucault 1984 nom. ined → <i>Caro verticillati-Molinietum caeruleae</i> (Lemée 1937) Géhu 1976 ap. Clément 1978 → <i>Oenanthe fistulosae-Agrostietum caninae</i> de Foucault 1984 nom. Ined → <i>Anagallido tenellae-Pinguiculetum lusitanicae</i> (Rivas Goday 1964) de Foucault 1984 nom. Ined → <i>Comaro palustris-Juncetum acutiflori</i> (Braun Blanquet 1915) Passarge 1964
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	96, 61 ha

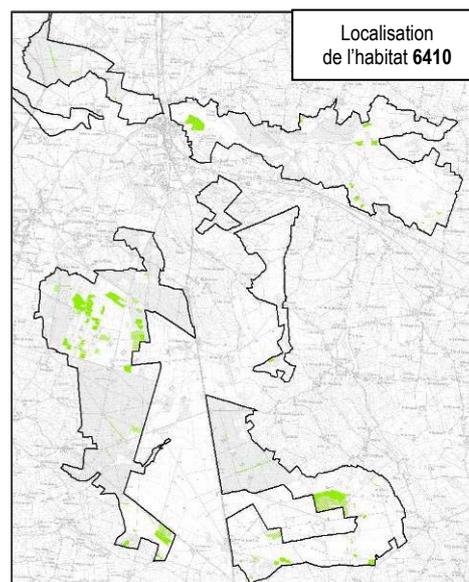
Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Prairies/ourlets/pelouses humides oligotrophes acides, riches en espèces et très diversifiées. Elles se développent sur des sols hydromorphes à gley avec une alimentation en eau horizontale, verticale ou mixte. Le substrat peut être minéral asphyxiant ou tourbeux. On les retrouve fréquemment en situation basse, dans des zones où les eaux s'écoulent mal.

Physionomie et structure

La végétation peut être assez haute et très recouvrante mais aussi ouverte et très basse. c'est le cas notamment des pelouses pionnières (*Anagallido tenellae-Pinguiculetum lusitanicae* (Rivas Goday 1964) de Foucault 1984 nom. Ined). Le cortège floristique est souvent mixte. On y retrouve ainsi, en plus des espèces de bas-marais, des espèces de mégaphorbaies, d'ourlets acidiphiles, de tourbières acides de pelouses marnicoles ou de prairies humides mésotrophes. La végétation est souvent dominée en strate supérieure par la Molinie, le Jonc noueux ou l'Agrostide des chiens. Ces espèces peuvent être physionomiquement dominantes et donner une certaine monotonie au milieu. En sous-strate, on trouve généralement une combinaison plus riche en espèces.

**Plantes guides**

Espèces de bas-marais atlantiques : Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*), Cirse des anglais (*Cirsium dissectum*), Carvi verticillé (*Carum verticillatum*), Agrostide des chiens (*Agrostis canina*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Comaret palustre (*Potentilla palustris*).

Espèces prairiales longuement inondables : Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*), Jonc noueux (*Juncus acutiflorus*), Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*).

Espèces prairiales plus mésophiles : Centaurée noire (*Centaurea nigra*), Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*).

Chaméphytes transgressives des landes atlantiques : Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), Callune fausse bruyère (*Calluna vulgaris*), Ajonc nain (*Ulex minor*), Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*).

Espèces des tourbières acides : Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*), Rossolis à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne étant donnée les conditions stationnelles et la composition floristique (qui relève de six associations végétales). La représentativité est moyenne ; ce milieu recouvre 2,4 % de la superficie totale du site.

Intérêt patrimonial

Cet habitat est très riche floristiquement. De plus, il abrite une flore menacée d'intérêt patrimonial comme le Rossolis à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia*), protégé au niveau national. Ces prairies à Molinie constituent également des habitats d'espèces animales à forte valeur patrimoniale comme l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*), espèce protégée au niveau national.

Menaces et atteintes

Les principales menaces qui pèsent sur ce type de milieu sont l'assèchement par le drainage, la fertilisation qui transformerait cet habitat en prairies plus mésotrophiques, l'abandon des pratiques pastorales (fauche ou pâturage) et l'aménagement des sentiers forestiers.

Dynamique de la végétation

Ces formations herbeuses se trouvent fréquemment en situation de charnière entre divers milieux. Elles peuvent donc évoluer vers des mégaphorbiaies, des prairies hygrophiles méso-eutrophes, des tourbières, des landes, des ourlets acidiphiles et des boisements à Aulnes.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné	
40%	17%	42%	0,1%	42% de cet habitat est considéré comme étant dans un mauvais état de conservation. La principale cause de dégradation de cet habitat, est l'abandon des pratiques pastorales provoquant un vieillissement de cette formation végétale (évolution vers des mégaphorbiaies, colonisation par des feuillus).

Habitats en contact : landes humides (4010, 4020*), mégaphorbiaies (6430), prairie humides à Jonc noueux (Cor. 37.22).

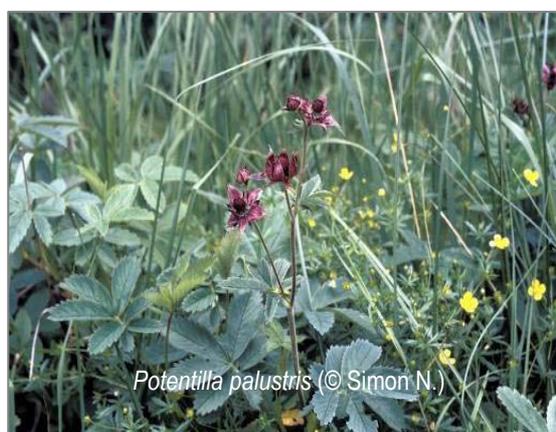
Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2005, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats agropastoraux », la documentation française, Tome 4, 381 p.

DELASSUS L., 2008, « Caractérisation des formations herbeuses hygrophiles oligotrophes sur calcaire, argile et tourbe relevant de la Directive Habitat (UE 6410) en Basse-Normandie », Antenne Basse-Normandie – Conservatoire Botanique National de Brest, 48p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FOUCAULT B. DE, 1984, « Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises », Thèse, Université de Rouen, 675 p.



Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
Code CORINE Biotopes	37.1 - Communauté à Reine des prés et communautés associées 37.2 - Prairies humides eutrophes 37.715 - Ourlets riverains mixtes
Code du Cahier d'habitat	53.16 - Végétations à <i>Phalaris arundinacea</i> 6430-1 - Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes 6430-4 - Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces
Syntaxons phytosociologiques	<i>Mentho longifoliae-Juncion inflexi</i> Müller & Görs ex de Foucault 1984 nom. ined. <i>Convolvulion sepium</i> Tüxen in Oberdorfer 1957 → <i>Urtico dioicae-Calystegietum sepium</i> Görs & Müller 1969 → <i>Phalaridetum arundinaceae</i> (Koch 1926) Libbert 1931 → <i>Calystegio sepium-Epilobietum hirsute</i> Hilbig et al. 1972 <i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i> de Foucault 1984 nom. ined. → <i>Junco acutiflori-Filipenduletum ulmariae</i> de Foucault 1981
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	48, 86 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

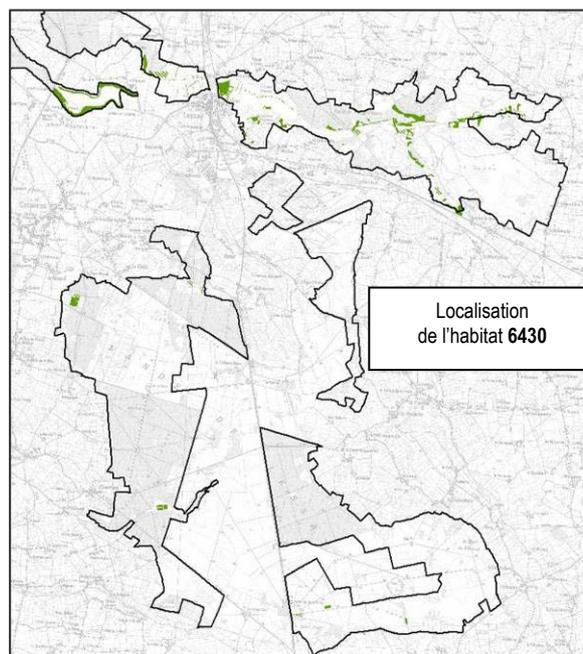
Caractéristiques stationnelles

Cet habitat, mésotrophe à eutrophe, se rencontre aux abords des cours d'eau, aux abords des eaux stagnantes (fossés...), en lisières ou dans des clairières des boisements humides. Il se développe principalement en situation héliophile mais il peut également subsister en lisières ombragées. On le rencontre généralement en situation très humide des vallées alluviales sur un sol engorgé avec une nappe temporaire (pseudogley), sur des substrats alluviaux. Les sols sont pourvus en matière organique, relativement pauvres (mésotrophe) ou riches (eutrophe) en azote. Cet habitat est souvent en contact voir en mosaïque avec des végétations de roselières ou de cariçaies.

Physionomie et structure

Prairies/ourlets humides à hautes herbes (1,5 mètres à 2 mètres), riches en espèces nitrophiles comme l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) ou en espèces mésotrophiques comme la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*).

Plantes guides : Baldingère faux roseau (*Phalaris arundinacea*), Liseron des haies (*Calystegia sepium*), Consoude officinale (*Symphytum officinale*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), Angélique sauvage (*Angelica sylvestris*), Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité de cet habitat est bonne du fait de la composition floristique et des conditions stationnelles. La représentativité est plutôt moyenne puisque cet habitat couvre 1,2% de la superficie totale du site.

Intérêt patrimonial

Ce sont des habitats essentiels pour le développement d'une entomofaune riche et diversifiée, notamment pour la Cordulie à corps fin, inscrite dans l'annexe 2 de la Directive Habitat.

Menaces et atteintes

Eutrophisation du milieu, colonisation de l'ortie, intensification des pratiques agricoles, boisement spontané, drainage, plantation de peupliers

Dynamique de la végétation

Les mégaphorbiaies sont en lien dynamique directe avec les milieux boisés. Ce sont des milieux primitifs qui reprennent le dessus dès que les pratiques pastorales s'arrêtent. Par dynamique naturelle, elles peuvent céder la place à des fruticées ou à des saulaies, puis à des forêts riveraines.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné
12 %	24 %	41 %	23 %

Le mauvais état de conservation à 44% de cet habitat s'explique par la fermeture du milieu et l'évolution vers la saulaie marécageuse. Cette dégradation s'observe principalement sur la partie amont de la vallée de l'Ay où de nombreuses parcelles privées sont laissées à l'abandon.

Habitats en contact : eaux eutrophes (3150), saulaies marécageuses (Cor. 44.92), prairies humides à Jonc noueux (Cor. 37.22), prairies eutrophes pâturées (Cor. 37.2).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FOUCAULT B. DE, 1984, « Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises », Thèse, Université de Rouen, 675 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Mégaphorbiaie eutrophe à Baldingère faux roseau
© Simon N.



Mégaphorbiaie mésotrophe, faciès à Reine des prés
© Couedel L.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
Code CORINE Biotopes	38.22 - Prairies de fauche des plaines médio-européennes
Code du Cahier d'habitat	Habitat décliné non défini
Syntaxon phytosociologique	<i>Arrhenatherion elatioris</i> Koch 1926
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	4, 15 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

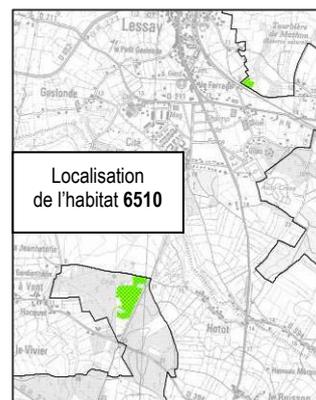
Caractéristiques stationnelles

Prairies de fauche mésophiles se développant sur des sols assez riches en nitrates avec un pH proche de la neutralité.

Physionomie et structure

Prairies hautes (un mètre en moyenne), fauchées tardivement. Le cortège floristique, riche en espèces, peut être dominé par le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*).

Plantes guides : Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), Patiente crêpe (*Rumex crispus*), Ail sauvage (*Allium vineale*), Luzerne lupuline (*Medicago lupulina*), Véronique des bois (*Veronica chamaedrys*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Houlique laineuse (*Holcus lanatus*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité de cet habitat est médiocre ; le cortège floristique ne regroupe que peu d'espèces caractéristiques et ne permet donc pas de préciser avec exactitude le sous-type de l'habitat. La représentativité de ce milieu n'est pas significative du fait de la faible surface qu'il recouvre.

Intérêt patrimonial

L'intérêt de cet habitat, largement composé d'espèces banales, se situe dans la diversité floristique qu'il abrite mais également dans l'originalité de la combinaison de ces espèces.

Menaces et atteintes

Les principales menaces pesant sur cet habitat sont l'abandon de la fauche, l'apport excessif d'engrais et la mise en place d'un pâturage.

Dynamique de la végétation

Cet habitat évolue spontanément vers un boisement.

Etat de conservation à l'échelle du site

Cet habitat est dans un bon état de conservation sur le site.

Habitats en contact : boisements de feuillus (Cor. 41).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2005, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats agropastoraux », la documentation française, Tome 4, 381 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	7110 * - Tourbières hautes actives
Code CORINE Biotopes	51.11 - Buttes, bourelots et pelouses tourbeuses 51.13 - Mares de tourbières 51.141 - Tourbières à <i>Narthecium</i>
Code du Cahier d'habitat	7110*-1 - Végétation des tourbières hautes actives
Syntaxons phytosociologiques	<i>Oxycocco palustris-Ericion tetralicis</i> Nordhagen ex Tüxen 1937 → <i>Narthecio ossifragi-Ericetum tetralicis</i> Moore 1968 → <i>Narthecio ossifragi-Sphagnetum acutifoli</i> Duvigneaud 1949
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire
Surface	22, 12 ha

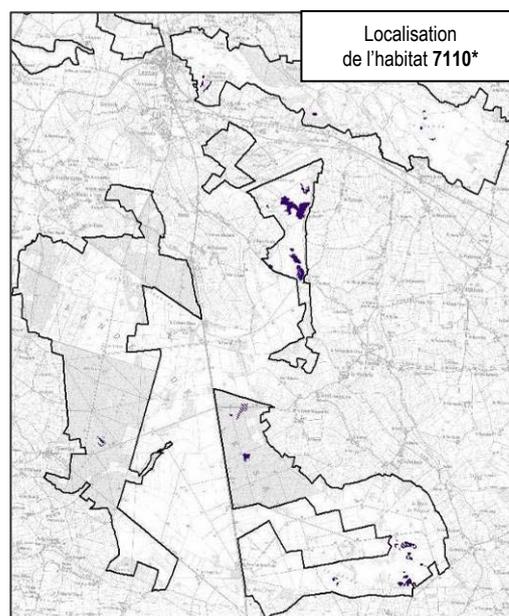
Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Tourbière acide, pauvre en éléments minéraux, essentiellement alimentées par suintements lents mais constants (tourbières soligènes). La tourbière présente une forme généralement concentrique, constituée de mares et de coussins de sphaignes. Le niveau d'eau est plus élevé que la nappe phréatique environnante et peu fluctuant. Le sol, le plus souvent holorganique, est constitué d'un dépôt de tourbe, d'épaisseur variable et constamment gorgé d'eau très faiblement minéralisée à forte acidité.

Physionomie et structure

Les formations végétales sont dominées par la présence de sphaignes très hygrophiles et productrices de tourbes sur lesquelles le reste de la végétation est installé. La Bruyère à quatre angles peut parfois marquer la physionomie du milieu ; les espèces turfcocales étant toujours abondantes comme la Narthécie des marais. De plus dans certain cas, la Linaigrette à feuilles étroites peut être très abondante et marquer la physionomie du milieu.



Plantes guides : Sphaignes (*Sphagnum auriculatum*, *S. papillosum*, *S. fallax*, *S. subnitens*), Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*), Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*), Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), Petite utriculaire (*Utricularia minor*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

Sur le site, cet habitat est peu représenté sous sa forme caractéristique buttes de sphaignes/gouilles. Les deux tourbières les plus caractéristiques sont la Mare de Sursat (Pirou) et la Tourbière de la Rendurie (Lessay). La tourbière du ruisseau de la reine, présente en 1993, n'existe plus du fait de l'intensification de l'activité agricole ; elle a été modifiée en pâture hygrophile. Les autres secteurs de tourbières actives ne sont pas caractéristiques ; il y a peu de forme typique en buttes de sphaignes/gouilles. Plus nombreuses sur le site dans le passé, cet habitat ne recouvre plus que 0,6 % du site.

Intérêt patrimonial

Cet habitat prioritaire est de plus en plus rare. La flore, très caractéristique, est adaptée aux conditions très contraignantes qu'engendre ce type de milieu. Ce milieu abrite de nombreuses espèces végétales rares à très rares et menacées : l'Andromède à feuille de polion (*Adromeda polifolia*), la Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), le Rossolis à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia*). Ces quatre espèces végétales sont toutes protégées au niveau national.

Menaces et atteintes

Les principales atteintes portées à cet habitat sont l'assèchement par drainage, le boisement en résineux, le comblement et la pollution des eaux d'alimentation (eutrophisation...).

Dynamique de la végétation

Ces tourbières, encore actives, évoluent sur leurs abords vers la lande humide à Bruyère à quatre angles (4010). La présence de mares ou de légères dépressions topographiques, conduit à l'installation d'une végétation pionnière des tourbières, répertoriées sous l'habitat 7140 (cf. fiche n°27). La minéralisation de la tourbe se traduira soit par le développement des chaméphytes soit par des populations fortement paucispécifique comme la Molinie.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné
39 %	45 %	12 %	5 %

L'état de dégradation des tourbières sur le site est jugé moyen à 45 % et mauvais à 12 %. Les dégradations occasionnées sont l'enrésinement et un début de minéralisation de la tourbe.

Habitats en contact : tourbières hautes dégradées (7120), tourbières de transition et tremblants (7140), landes humides (4010), dépressions sur substrat tourbeux (7150).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

LECOINTE A., DEPERIERS S. & TRICHOT Ch., 1993, « Etude de la sensibilité écologique des landes de Lessay (Manche) : aspect phyto-écologique », Laboratoire de phytogéographie, Université de Caen.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Tourbière de la Rendurie - Lande du camp, Lessay
© Sauth S.



Gouille à sphaignes et linaigrette
© Sauth S.



Narthécie des marais
© Le Rest M.



Linaigrette
© Barrioz M.

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	7120 - Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
Code CORINE Biotopes	51.2 - Tourbières à Molinie bleue
Code du Cahier d'habitat	7120-1 - Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Syntaxon phytosociologique	Ordre des <i>Erico tetralicis-Sphagnetalia papillosoi</i> Schwickerath 1940
Surface	10, 85 ha

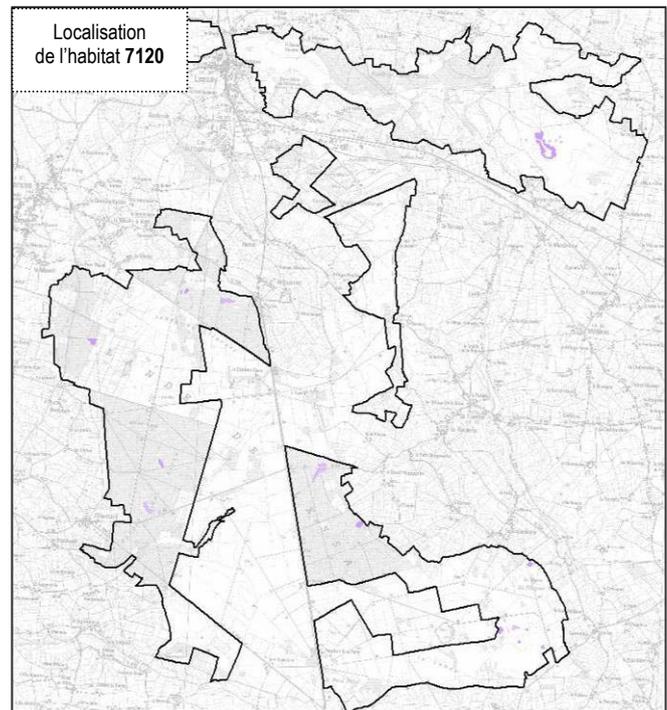
Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat correspond aux formes dégradées des tourbières actives. Il se développe sur des tourbières ayant subi des perturbations d'origine anthropique (drainage, enrésinement...). Ces dégradations ont pour conséquence un assèchement superficiel et un début de minéralisation de la tourbe. La végétation se développe sur un substrat holorganique alimenté par des eaux faiblement minéralisées et acides.

Physionomie et structure

La modification de l'équilibre hydrologique des tourbières actives conduit à une perte d'espèces et/ou à la dominance d'espèces plus affiliées à l'habitat de lande. Cette dominance donne à l'habitat, une physionomie landeuse (dominance des chaméphytes) ou herbeuse (dominance de la Molinie, sous forme généralement de touradons). L'assèchement des tourbières dégradées a également pour conséquence la réduction voir la disparition de la microtopographie (alternance gouilles/buttes) et le développement des ligneux.



Plantes guides : Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*), Bouleau pubescent (*Betula pubescent*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est plutôt bonne du fait du cortège végétal et des conditions stationnelles. Mais, elles peuvent aussi être en mosaïque avec d'autres milieux. Les tourbières dégradées représentent 0, 42 % du site.

Intérêt patrimonial

Cet habitat ne possède pas une très grande valeur patrimoniale. Toutefois, selon l'état d'avancement de la dégradation, quelques espèces végétales et animales peuvent encore persister comme les Rossolis protégés au niveau national. Le principal intérêt de cet habitat réside dans son potentiel de restauration.

Menaces et atteintes

Les menaces pesant sur cet habitat sont la poursuite de l'assèchement, les boisements naturels ou plantations.

Dynamique de la végétation

Si l'équilibre hydrologique n'est pas rétabli, les chaméphytes et/ou la Molinie vont se densifier jusqu'à atteindre un stade de lande ou de moliniaie. Les ligneux s'installeront progressivement. Naturellement, il n'y aura pas de retour à des stades actifs.

Etat de conservation à l'échelle du site

Par définition, cet habitat correspond à la forme dégradée des tourbières hautes actives.

Habitats en contact : landes humides (4010, 4020*), **tourbières hautes actives (7110*)**, tourbières de transition et tremblants (7140).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

LECOINTE A., DEPERIERS S. & TRICHOT Ch., 1993, « Etude de la sensibilité écologique des landes de Lessay (Manche) : aspect phyto-écologique », Laboratoire de phytogéographie, Université de Caen.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Tourbière haute dégradée envahie par la Molinie bleue
(© Stauth S.)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	7140 - Tourbières de transition et tremblantes
Code CORINE Biotopes	54.5 - Tourbières de transition 54.511 - Pelouses de <i>Carex lasiocarpa</i> et Mousses brunes
Code du Cahier d'habitat	7140-1 - Tourbières de transition et tremblants
Syntaxon phytosociologique	<i>Caricion lasiocarpae</i> Vanden Berghen in Lebrun, Noirfalise, Heinemann & Vanden Berghen 1949
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	3,31 ha

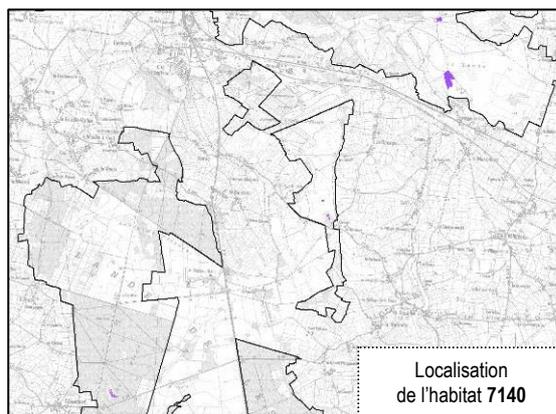
Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Petites communautés végétales imbriqués au sein des bas-marais acides et/ou tourbières hautes ou en ceinture d'étendues d'eau faiblement minéralisées. Elles peuvent également couvrir de plus grande surface formant alors des radeaux flottants de sphaignes. Cet habitat se trouve à l'interface spatiale et/ou dynamique entre les végétations des tourbières basses et des tourbières hautes. L'alimentation en eau est mixte (minérotrophique et ombrotrophique).

Physionomie et structure

Végétation aquatique voire amphibie et turfigène des tourbières en situation formant des radeaux flottants de sphaignes, autres mousses et diverses laïches.



Localisation de l'habitat 7140

Plantes guides : Sphaignes (*Sphagnum auriculatum*, S. du groupe *palustre*), Scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis*), Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa*), Linaigrette à feuilles étroite (*Eriophorum angustifolium*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est plutôt bonne étant donnée la composition floristique et les conditions stationnelles. Cet habitat est très peu représenté sur le site.

Intérêt patrimonial

Cet habitat, à forte valeur patrimoniale, abrite de nombreuses espèces végétales et animales rares et protégées comme les Rossolis, protégés au niveau national ou encore la Laïche arrondie (*Carex diandra*), protégée au niveau régional (unique station en Basse-Normandie sur la RNN de la tourbière de Mathon).

Menaces et atteintes

Cet habitat est très sensible à la qualité des eaux d'alimentation. Toute modification des propriétés physico-chimiques de ces eaux représente une menace pour ce milieu. De plus, la forme « radeaux flottants » est très sensible au piétinement.

Dynamique de la végétation

Spontanément, la végétation évolue, de manière progressive, vers des groupements de haut-marais (7110*) lorsque les conditions climatiques sont favorables (forte pluviosité). Suite à des perturbations d'origine anthropogène (piétinement, creusement, ...), cet habitat peut évoluer de manière régressive vers des communautés aquatiques ou vers des communautés pionnières du *Rhynchosporion* (7150 – cf. fiche 28).

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	33% de cet habitat est considéré comme étant dans un mauvais état de conservation. La principale cause de dégradation est l'envahissement des tourbières de transition par la Molinie.
15 %	52 %	33 %	

Habitats en contact : tourbières hautes actives (7110*), tourbières hautes dégradées (7120).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

LECOINTE A., DEPERIERS S. & TRICHOT Ch., 1993, « Etude de la sensibilité écologique des landes de Lessay (Manche) : aspect phyto-écologique », Laboratoire de phytogéographe, Université de Caen.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Mare de Sursat (© Stauth S.)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	7150 - Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
Code CORINE Biotopes	54.6 - Communautés à <i>Rhynchospora alba</i>
Code du Cahier d'habitat	7150-1 - Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
Syntaxon phytosociologique	<i>Drosero intermediae-Rhynchosporietum albae</i> (Allorge & Denis 1923) Allorge 1926
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	11,31 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

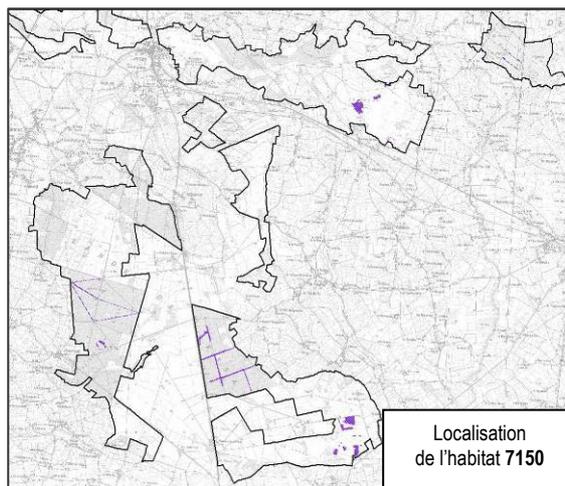
Caractéristiques stationnelles

Cet habitat occupe de petites surfaces décapées en mosaïque avec des landes hygrophiles à paratourbeuses ou des tourbières. La végétation pionnière héliophile qui colonise les secteurs de sols dénudés au sein des landes humides, sur des sentiers ou en bordure d'étangs acide. Le sol oligotrophe est tourbeux, parfois sableux ; l'épaisseur de tourbe est généralement faible (quelques centimètres). Il est constamment humide et connaît des phases d'immersion l'hiver alternées avec des phases d'exondation l'été.

Physionomie et structure

La végétation est rase et peu recouvrante. Elle est composée principalement d'hémicrypophytes accompagnées de quelques géophytes rhizomateuses. La strate herbacée, pauvre en espèces, peut donner une physionomie herbeuse à ce type d'habitat. La strate muscinale, peu développée, est constituée de quelques sphaignes. L'activité turfigène est très faible voire nulle.

Plantes guides : Rhynchospore fauve (*Rhynchospora fusca*), Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*), Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), Rossolis à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia*), Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*), Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne du fait de la composition floristique et des conditions stationnelles. Les stations les plus remarquables se trouvent au sein de la lande communale de Muneville-le-Bingard en mosaïque avec des landes humides. La représentativité n'est pas significative ; le recouvrement de cet habitat n'est jamais important.

Intérêt patrimonial

Ce milieu a une grande valeur de part son caractère pionnier et sa richesse en espèces végétales à forte valeur patrimoniale. Il caractérise l'habitat privilégié d'espèces protégées au niveau national (les Rossolis, le Lycopode inondé), d'espèces protégées au niveau régional (Rhynchospore fauve).

Menaces et atteintes

Les menaces pesant sur ce type de milieu sont les modifications du fonctionnement hydrique naturel (drainage, curage des mares...), le comblement, la fermeture du milieu par boisement en résineux et/ou spontané, le dépôt de matériaux divers qui risque d'enrichir le milieu, l'empierrement et la surfréquentation (par exemple par des engins motorisés) des chemins et des pare-feu et enfin l'envahissement par la Molinie.

Dynamique de la végétation

Cet habitat pionnier, issu d'un décapage de la surface du sol (par activité anthropogène ou animale comme le grand gibier), évolue spontanément vers un habitat de landes humides (4010) ou vers des habitats de tourbières (7110*).

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	
79,8%	4,0%	16,1%	16% de cet habitat est jugé comme étant dans un mauvais état de conservation. Deux facteurs sont responsables de la dégradation de ce milieu : la surfréquentation des pare-feu de landes par des engins motorisés (quads, moto-cross...), notamment sur Pirou et l'envahissement par la Molinie.

Habitats en contact : tourbières hautes (7110*, 7120), landes humides (4010 et 4020*), gazons courts des bords d'étangs oligo-mésotrophiques acidiphiles (3110).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

LECOINTE A., DEPERIERS S. & TRICHOT Ch., 1993, « Etude de la sensibilité écologique des landes de Lessay (Manche) : aspect phyto-écologique », Laboratoire de phytogéogéographie, Université de Caen.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Rhyncope blanc et fauve
Pare-feu, St-Patrice-de-Clajds (© Le Rest M.)



Drosera à feuilles intermédiaires
© Le Rest M.



Lycopode inondé (© Stauth S.)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	7210* - Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Carex davallianae</i>
Code CORINE Biotopes	53.3 - Végétation à <i>Cladium mariscus</i>
Code du Cahier d'habitat	7210*-1 - Végétations à Marisque
Syntaxon phytosociologique	<i>Cladietum marisci</i> (Allorge 1922) Zobrist 1935
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire
Surface	2,40 ha

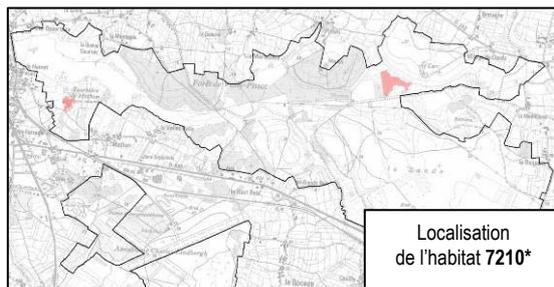
Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Végétation se développant sur des substrats variés, préférentiellement organique ; son optimum étant sur les tourbes mésotrophes de la Réserve Naturelle Nationale de la Tourbière de Mathon (pH 6,5) La nappe est affleurante ou sub-affleurante avec de faibles variations du niveau d'eau.

Physionomie et structure

Roselière haute (1m50 à 2 mètres) et dense à herbe dure et coupante qui marque la physionomie et la structure de cet habitat. Elle est dominée, parfois exclusivement, par la Marisque (*Cladium mariscus*) accompagné du Roseau commun (*Phragmites australis*) et du Pigment royal (*Myrica gale*). Une strate herbacée inférieure, parfois clairsemée, se développe à la faveur de trouées. On y trouve des espèces de mégaphorbiaies ainsi que de nombreuses laïches. La strate muscinale offre deux principaux faciès selon les situations, l'un exclusivement composé de *Calliergonella cuspidata* dans les secteurs les plus alcalins, l'autre de la rare sphaigne *Sphagnum squarrosum*, principalement dans les zones acido-alcalines, sur les marges de la dépression tourbeuse centrale. Dans tous les cas, le recouvrement végétal est proche de 100 %.



Plantes guides : Marisque (*Cladium mariscus*), Roseau commun (*Phragmites australis*), Pigment royal (*Myrica gale*), Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*), Salicaire (*Lythrum salicaria*), Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa*), Laïche à bec (*Carex rostrata*), Hydrocotyle commun (*Hydrocotyle vulgaris*), Grande douve (*Ranunculus lingua*), *Calliergonella cuspidata*, Sphaigne (*Sphagnum squarrosum*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est plutôt moyenne puisque cet habitat est généralement en mosaïque avec d'autres habitats ; le cortège n'est pas caractéristique. La cladiaie pure ne couvre que 800 m². Cet habitat recouvre une très faible surface sur ce site, il est très localisé. On le trouve uniquement sur deux stations : au sein de la Réserve Naturelle Nationale de la Tourbière de Mathon et sur la Vallée de l'Ay, au nord de la rivière de Claidis.

Intérêt patrimonial

Les marais à Marisque abritent une espèce végétale protégée au niveau national, la Grande douve (*Ranunculus lingua*) et une autre protégée au niveau régional, le Pigment royal (*Myrica gale*). De plus, la cladiaie est particulièrement riche en invertébrés, notamment en araignées ; on y rencontre bon nombre d'espèces à très forte typicité.

Menaces et atteintes

La Marisque est une espèce qui ne supporte que très modérément les variations du niveau de l'eau. Toute modification du fonctionnement hydrique (assèchement, drainage, inondation prolongée) mettra en péril cet habitat. Les autres menaces pesant sur ce milieu sont le boisement spontané, l'eutrophisation, l'apport d'intrants par les eaux d'alimentation (pesticides, amendements).

Dynamique de la végétation

Ce type de végétation évolue vers les boisements de saules ou de bouleaux. Sur la Réserve Naturelle de Mathon, la cladiaie tend à se développer au détriment de la tourbière acide à sphaignes. En outre, dans les stades les plus denses (cladiaie pure), elle est colonisée par les ligneux (aulne glutineux, saule roux-cendré et bouleau pubescent).

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné
29 %	4 %	0 %	67 %

Pour les secteurs où l'évaluation de l'état de conservation a été renseignée, cet habitat est majoritairement dans un bon état de conservation. La cause de dégradation de cet habitat est l'embroussaillage (faible à moyen).

Habitats en contact : tourbières hautes actives (7110*), mégaphorbiaies mésotrophes (6430), végétations des eaux oligotrophes (3110), végétations des eaux eutrophes (3150), saulaies marécageuses (Cor. 44.92), roselières à Roseau commun (Cor. 53.11), cariçaies (Cor. 53.21).

Bibliographie et illustrations



Marisque (*Cladium mariscus*)
Dessin : Lecoq C.

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Bas marais à Marisque, Vallée de l'Ay
(© Couedel L)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	7230 - Tourbières basses alcalines
Code CORINE Biotopes	54.2 - Bas-marais alcalins 54.21 - Bas-marais alcalins à <i>Schoenus nigricans</i>
Code du Cahier d'habitat Syntaxon phytosociologique	7230-1 - Végétation des bas-marais neutro-alcalins <i>Cirsio dissecti-Schoenetum nigricantis</i> (Allorge 1922) Br.-Bl. & Tüxen 1952 <i>Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi</i> (Allorge 1922) Br.-Bl. & Tüxen 1952
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	0,73 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

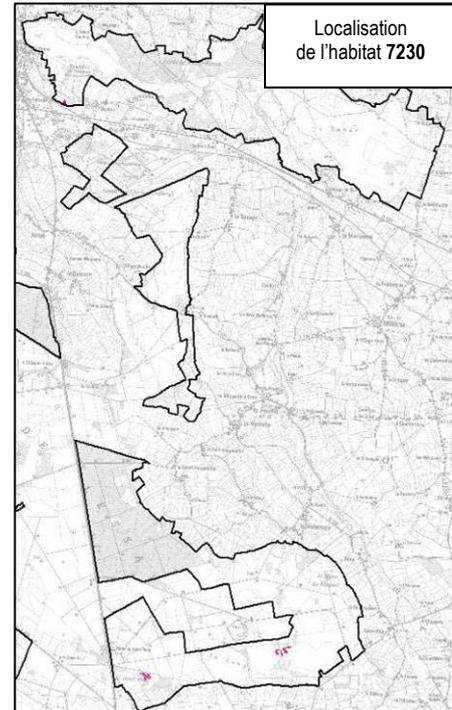
Caractéristiques stationnelles

Les tourbières basses alcalines sont représentées sur le site par deux associations. L'*Hydrocotylo-Juncetum subnodulosi*, prairie humide oligotrophe alcaline, se développe sur un sol non tourbeux et gorgé d'eau entre octobre et avril. Le *Cirsio-Schoenetum*, association de tourbière alcaline, se développe sur des substrats riches en carboante ; les sols sont constamment humides, à pH entre 6 et 8. Des variations saisonnières de la nappe sont possibles, mais l'assèchement n'est jamais complet.

Physionomie et structure

L'*Hydrocotylo-Juncetum subnodulosi* héberge des groupements végétaux à hautes herbes, dominés par les joncs turficoles (principalement par le Jonc subnoduleux (*Juncus subnodulosus*)) et des laïches. L'Hydrocotyle commun (*Hydrocotyle vulgaris*), y forme une strate herbacée inférieure, parfois en mélange avec des espèces typiquement prairiales, telles que le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) ou la Potentille ansérine (*Potentilla anserina*). Diverses plantes des milieux eutrophes, communément rencontré au sein des mégaphorbiaies, peuvent se mêler au cortège végétal.

Le *Cirsio-Schoenetum* est dominé par le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*).



Plantes guides : Jonc subnoduleux (*Juncus subnodulosus*), Jonc noueux (*J. acutiflorus*), Jonc glauque (*J. inflexus*)
Hydrocotyle commun (*Hydrocotyle vulgaris*), Laïche distique (*Carex disticha*), Laïche à deux nervures (*C. binervis*), Lysimaque (*Lysimachia vulgaris*), Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), **Choin noirâtre** (*Schoenus nigricans*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité de l'*Hydrocotylo-Juncetum subnodulosi* (Réserve Nationale de la tourbière de Mathon) est bonne du fait du cortège végétal et des conditions stationnelles. La typicité du *Cirsio-Schoenetum* est également bonne. Pour les deux associations, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Ce sont des milieux en très fortes régressions. De plus, la prairie à Jonc subnoduleux est riche en Orchidées : l'Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*), l'Orchis tâcheté (*Dactylorhiza maculata*), l'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*) et l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*). On y observe également une petite population d'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*).

Menaces et atteintes

Les menaces pesant sur cet habitat sont multiples : le drainage, le surpâturage, le remblaiement, la mise en décharge ou encore la modification qualitative et/ou quantitative des eaux d'alimentation.

Dynamique de la végétation

Spontanément, ces communautés de bas-marais évoluent vers des roselières, des formations ligneuses (à Saule cendré ou Aulne glutineux) ou vers des tourbières bombées.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Au sein de la RNN de la tourbière de Mathon, cet habitat est dans un bon état de conservation. Sur le reste du site, cet habitat est dans un état de conservation jugé moyen à mauvais principalement du à la fermeture du milieu par les ligneux et à l'enrésinement.
31,5%	65,3%	3,2%	

Habitats en contact : prairies à Molinie (6410), landes humides (4010), mares à Characées (3140), mégaphorbiaies eutrophes (6430), **aulnaies-frênaie (91E0*)**, roselières (Cor. 53.1).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2000, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats humides », la documentation Française, Tome 3, 457 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FOUCAULT B. DE, 1984, « Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises », Thèse, Université de Rouen, 675 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Tourbière basse alcaline à Choin noirâtre
(© Simon N.)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	9190 - Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>
Code CORINE Biotopes	41.54 - Bois de Chênes pédonculés et de Bouleaux
Code du Cahier d'habitat	9190-1 - Chênaies pédonculées à Molinie bleue
Syntaxon phytosociologique	<i>Molinio caeruleae-Quercetum roboris</i> (Tüxen 1937) Scamoni & Passarge 1959
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire
Surface	14,51 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

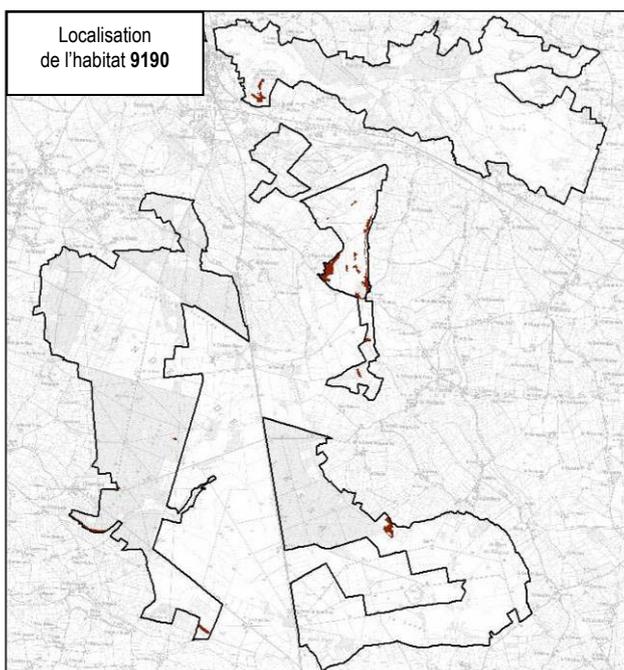
Caractéristiques stationnelles

Bois acidiphile, installé sur des sols sableux, podzolisés et hydromorphes. Ce milieu se développe sur des matériaux (comme l'argile) qui s'imbibe d'eau et la retienne ; il connaît des successions d'engorgements prolongés et de périodes desséchantes qui le rendent faiblement fertile.

Physionomie et structure

La strate arborée est dominée par le Chêne pédonculé s'associé au Bouleau. Les strates arbustives et herbacées sont peu développées et composés d'espèces végétales relativement banales. La Molinie bleue (*Molinia caerulea*) forme un tapis herbacé continu et dense.

Plantes guides : Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Bouleau pubescent (*Betula pubescent*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Bourdaine (*Frangula alnus*), Tormentille (*Potentilla erecta*), Jonc diffus (*Juncus effusus*), Sphaignes (*Sphagnum sp.*), Dryopteris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*), Fougère femelle (*Athyrium filix femina*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).



Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est moyenne, le cortège végétal n'est pas toujours très caractéristique du *Molinio-Quercetum roboris* lié notamment à la gestion (boulaie de dégradation) et est souvent linéaire. Sa représentativité est peu significative, il recouvre moins de 1% de la superficie totale du site.

Intérêt patrimonial

La chênaie constitue l'habitat préférentiel du Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), insecte inscrit dans l'annexe 2 de la Directive Habitat.

Menaces et atteintes

La principale menace pesant sur cet habitat est l'enrésinement du milieu.

Dynamique de la végétation

La chênaie pédonculée à Molinie bleue est issue de l'évolution naturelle des landes humides ou des dépressions engorgées riche en Molinie. L'évolution est très lente.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	
43 %	0 %	57 %	La chênaie à Molinie bleue est dans un état de conservation jugé mauvais à 57 %. Ce mauvais état se localise sur la lande du camp et est essentiellement du à l'enrésinement.

Habitats en contact : landes humides (4010).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2002, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats forestiers », la documentation Française, Tome 1, 339 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

ZAMBETTAKIS C., 1999, « Documents d'objectifs, tome 2, Analyse scientifique et technique », site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay, CPIE du Cotentin, 95 p.



Chênaie pédonculée à Molinie bleue
Commune de la Feuillie (© Le Rest M.)

Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	91D0* - Tourbières boisées
Code CORINE Biotopes	44.A1 - Bois de Bouleaux à Sphaignes
Code du Cahier d'habitat	91D0*-1.1 - Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine
Syntaxon phytosociologique	<i>Sphagno palustris-Betuletum pubescentis</i>
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire
Surface	0,71 ha

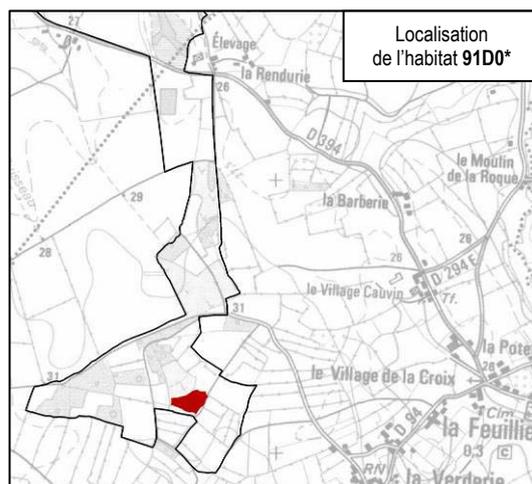
Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

Bois marécageux à faible pouvoir évaporant et à forte humidité du sol. Le substrat est tourbeux ; l'acidité relative est inférieure à 5. Les eaux d'alimentation sont très pauvres en éléments nutritifs et en particulier en carbonate.

Physionomie et structure

La strate arborescente est dominée par le Bouleau pubescent (*Betula pubescens*) en mélange avec le Saule roux (*Salix atrocinerea*) et le Saule à oreillettes (*Salix aurita*). Elle forme un peuplement assez dense mais rabougri. La strate herbacée, dont le recouvrement est assez faible, est caractérisée par la Molinie bleue, des laïches et des joncs. La strate muscinale est composée d'un épais tapis de sphaignes.



Plantes guides : Bouleau pubescent (*Betula pubescens*), Saule roux (*Salix atrocinerea*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Laïche noire (*Carex nigra*), Jonc diffus (*Juncus effusus*), Sphaignes (*Sphagnum palustre*), Polytric commun (*Polytrichum commune*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

Le cortège floristique et notamment les bryophytes présents au sein de ce milieu, relève sa bonne typicité. Cet habitat prioritaire ne se trouve que sur une seule station (commune de la Feuillie, au sud de la lande du camp) et ne couvre qu'une faible surface.

Intérêt patrimonial

Cet habitat prioritaire au niveau européen, joue un rôle non négligeable dans la régulation du réseau hydrique. Il a également un intérêt cynégétique ; il constitue une zone de refuge pour la faune sauvage.

Menaces et atteintes

Les menaces pesant sur cet habitat sont : la modification du régime des eaux (drainage, creusement de fossé,...), les plantations forestières et les coupes fortes (de nombreux travaux sylvicoles sont entrepris aux abords de cet habitat), la pollution et l'eutrophisation des eaux d'alimentation.

Dynamique de la végétation

Les boulaies à sphaignes correspondent à un stade climacique. Seules les actions anthropiques peuvent faire évoluer ce milieu. L'eutrophisation de l'eau conduit au passage à une aulnaie. Le drainage peut conduire à une évolution du milieu vers la chênaie pédonculée acidiphile. Le retour à une boulaie à sphaignes après ouverture suite à une exploitation trop forte, s'avéra difficile.

Etat de conservation à l'échelle du site

Cet habitat est dans un bon état de conservation.

Habitats en contact : aulnaies marécageuses (Cor. 44.91).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2002, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats forestiers », la documentation Française, Tome 1, 339 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.



Tourbière boisée (© Le Rest M.)

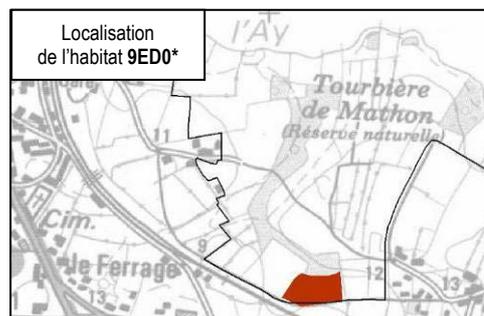
Caractérisation de l'habitat

Code Natura 2000	91E0* - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
Code CORINE Biotopes	44.31 - Aulnaies-frênaies des zones de source et leurs rivières
Code du Cahier d'habitat	Habitat décliné non défini
Syntaxon phytosociologique	<i>Alnion incanae</i> Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928
Statut	Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire
Surface	0,89 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat générique

Caractéristiques stationnelles

L'habitat de l'aulnaie-frênaie humide (présent uniquement sur la RNN de la tourbière de Mathon) s'est développé sur une ancienne peupleraie, décimée au début des années 1970 par une tempête. Sur cette parcelle, un boisement humide spontané s'est progressivement mis en place sans aucune intervention humaine. Elle est parcourue d'anciens fossés partiellement comblés. Le sol, minéral, est régulièrement, voire en permanence, engorgé. En hiver et au printemps, une grande partie est couverte d'une fine lame d'eau sur laquelle se développe une colonie de Lentille d'eau (*Lemna minor*).

**Physionomie et structure**

La végétation y est dense, fermée, dominée au premier abord par les nombreuses frondes de fougères.

La strate arborée, particulièrement diversifiée, est dominée par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) et le Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*). Quelques Peupliers noirs (*Populus nigra*, hybride), vestiges de l'ancienne peupleraie, souligne l'historique de la parcelle. Le Noisetier (*Corylus avellana*) et le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) complètent cette strate. La strate herbacée est tout aussi diversifiée ; les fougères sont abondantes, ainsi que les laïches. Parmi les espèces les plus abondantes, citons le Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris*), ou encore la Reine des près (*Filipendula ulmaria*). L'Ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*) y est parfois observé. Le recouvrement (80 % en moyenne) et la hauteur (0/50 cm) de cette strate sont hétérogènes sur l'ensemble du secteur concerné. La strate muscinale est marquée par la dominance de *Plagiomnium undulatum*. Les communautés cryptogamiques corticoles et épiphytes sont particulièrement riches, notamment sur les branches et souches pourrissantes.

Plantes guides : Aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*), Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*), Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Laïche espacée (*Carex remota*), Laïche blonde (*Carex hostiana*), Lysimaque des bois (*Lysimachia nemoreum*), Reine des près (*Filipendula ulmaria*), Angélique des bois (*Angelica sylvestris*), Dryopteris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*), Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), Prêle des bois (*Equisetum sylvaticum*).

Etat de l'habitat générique

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne du fait du cortège végétal et des conditions stationnelles. Par contre, la représentativité n'est pas significative puisque cet habitat couvre une faible superficie. Il est uniquement présent sur la RNN de la tourbière de Mathon.

Intérêt patrimonial

Des arbres morts jonchent le sol ici et là, offrant aux cryptogames saprologéniques et aux insectes xylophages de remarquables supports de vie.

Menaces et atteintes

Cet habitat, uniquement localisé sur la RNN de la tourbière de Mathon, est de ce fait préservé.

Dynamique de la végétation

Cet ensemble semble aujourd'hui stabilisé ; les communautés végétales y évoluent peu. Aucune gestion conservatoire n'y est appliquée, à l'exception du pâturage extensif bovin ; toutefois, si les animaux y ont accès une partie de l'année, ils y pâturent très rarement.

Etat de conservation à l'échelle du site

Cet habitat est dans un état de conservation jugé moyen du à un embroussaillement faible à moyen.

Habitats en contact : chênaie pédonculée à Molinie bleue (9190), prairie hygrophile à Jonc subnoduleux (7230), aulnaies marécageuses (Cor. 44.91).

Bibliographie et illustrations

Cahiers d'habitat Natura 2000, 2002, « Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats forestiers », la documentation Française, Tome 1, 339 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.



Fiches habitats hors Directive
(Niveau phytosociologique : Alliance)

Aquarelle : Lecoq C.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	44.92 - Saussaies marécageuses
Syntaxon phytosociologique	<i>Salicion cinereae</i> Müller & Görs 1958
Statut	Habitat hors directive
Surface	91,34 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Ce boisement, généralement assez dense et rabougris, occupe les secteurs marécageux des zones alluviales ou des dépressions en plaine et à moyenne altitude. Il repose sur un sol argilo-limoneux, acide à neutre, pauvre en nutriments et constamment ou longuement engorgé. A l'exception des sécheresses estivales, l'eau affleure au sein des dépressions.

Physionomie et structure

La strate arbustive est constituée exclusivement de Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*) (pour la grande majorité des stations). Elle peut atteindre 5 à 10 mètres de hauteur. La sous-strate, d'une hauteur moyenne d'un mètre, est composée d'espèces de mégaphorbiaies, de roselières, de cariçaies ou de cladiaies en mélange avec de nombreuses fougères.

Plantes guides : Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*), Laïche à épis espacés (*Carex remota*), Laïche paniculée (*Carex paniculata*), Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*), Roseau commun (*Phragmites australis*), Oenanthe safranée (*Oenanthe crocata*), Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), Dryoptéris dilatée (*Dryopteris dilatata*), Fougère-femelle (*Athyrium filix femina*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. La représentativité est moyenne ; les saulaies marécageuses couvrent 2,3% de la surface totale du site.

Intérêt patrimonial

Cet habitat peut abriter des bryophytes remarquables comme les Sphaignes (*Sphagnum sp.*). Etablies en mosaïque, ces saulaies marécageuses jouent un rôle important pour la nidification et le refuge des petits passereaux paludicoles.

Menaces et atteintes

Les principales menaces pesant sur cet habitat sont l'assèchement par drainage et la pollution des eaux d'alimentation conduisant à l'eutrophisation du milieu.

Dynamique de la végétation

Ce groupement résulte soit de l'acidification de forêts marécageuses mésotrophes, soit de l'évolution naturelle des mégaphorbiaies, des prairies humides à tourbeuses, des landes hygrophiles à tourbeuses, des tourbières... Cet habitat est un groupement pionnier. Spontanément, il évoluera vers des boisements plus mûres type aulnaies.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné	L'état de conservation des saulaies marécageuses est majoritairement bon. Néanmoins, l'état de conservation de certains secteurs est jugé mauvais. Par exemple, sous la carrière de sable (Millières), la saulaie marécageuse a tendance à régresser du à une remontée rapide de la nappe d'eau.
71 %	1 %	12 %	15 %	

Habitats en contact : mégaphorbiaies (6430), mares et plans d'eau eutrophes (3150), prairies à Molinie (6410), landes humides (4010, 4020*), prairies humides (Cor. 37.2), cariçaies (Cor. 53.21), roselières (Cor. 53.1).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

BOURNERIAS M., ARNAL G. & BOCK C., 2001 « Groupements végétaux de la région parisienne », Belin, 640p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	44.91 - Bois marécageux d'Aulnes
Syntaxon phytosociologique	<i>Alnion glutinosae</i> Malcuit 1929
Statut	Habitat hors directive
Surface	9,20 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Ce sont des bois d'aulnes marécageux acidiphiles des zones de suintements. L'humus est de type anmoor ou tourbe.

Physionomie et structure

La strate arborée est composée majoritairement d'Aulne glutineux (*Aulus glutinosa*) combinée avec des Saules (*Salix sp.*) ou des Bouleaux (*Betula sp.*). La strate herbacée est dominée par des espèces marécageuses.

Plantes guides : Aulne glutineux (*Aulus glutinosa*), Saule cendré (*Salix cinerea*), Bouleau pubescent (*Betula pubescent*), Oenanthe safranée (*Oenanthe crocata*), Laïche paniculée (*Carex paniculata*), Polystic des marais (*Thelypteris palustris*), Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), Jonc diffus (*Juncus effusus*), Sphaignes (*Sphagnum sp.*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Cet habitat peut abriter des bryophytes remarquables comme les Sphaignes (*Sphagnum sp.*). Etablies en mosaïque, ces saulaies marécageuses jouent un rôle important pour la nidification et le refuge des petits passereaux paludicoles.

Menaces et atteintes

Les menaces pesant sur cet habitat sont l'assèchement par drainage ou par modification du niveau de la nappe phréatique, la pollution des eaux d'alimentation conduisant à l'eutrophisation du milieu et l'enrésinement.

Dynamique de la végétation « Habitat stable ».

Etat de conservation à l'échelle du site

L'état de conservation est bon.

Habitats en contact : bétulaies à sphaignes (91D0*), saulaies marécageuses (Cor. 44.92).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	41.B11 - Bois de Bouleaux humides
Syntaxon phytosociologique	Syntaxon non défini
Statut	Habitat hors directive
Surface	2,67 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Les bétulaies acidiphiles et hygrophiles se développent sur des sols hydromorphes. Cet habitat est un groupement pionnier.

Physionomie et structure

La strate arborescente est dominée par le Bouleau pubescent (*Betula pubescent*). La strate herbacée peut être composée en Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

Plantes guides : Bouleau pubescent (*Betula pubescent*), Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), Houlque molle (*Holcus mollis*), Jonc diffus (*Juncus effusus*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Cet habitat peut héberger le Lucane cerf-volant, insecte inscrit à l'annexe II de la Directive Habitats, inféodé aux boisements de feuillus.

Menaces et atteintes

Les menaces pesant sur cet habitat sont l'assèchement par drainage ou par modification du niveau de la nappe phréatique, la pollution des eaux d'alimentation conduisant à l'eutrophisation du milieu et l'enrésinement.

Dynamique de la végétation

Ce groupement se développe principalement sur des landes mésophiles ou humides ou des prairies à Molinie.

Etat de conservation à l'échelle du site

« Non renseigné ».

Habitats en contact : landes humides (4010, 4020*), prairies à Molinie (6410).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	41.5 - Chênaies acidiphiles
Syntaxon phytosociologique	Syntaxon non défini
Statut	<i>Quercion roboris</i> Malcuit 1929
Surface	19,41 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Les chênaies acidiphiles correspondent souvent au boisement des landes en lisière de la vallée sur sol brun.

Physionomie et structure

La strate arborescente est dominée par le chêne pédonculé (*Quercus robur*). Les strates arbustives et herbacées sont composées d'espèces végétales acidiphiles comme la Germandrée des bois (*Teucrium scorodonia*) ou le Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*).

Plantes guides : Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Houx (*Ilex aquilinum*), Noisetier (*Corylus avellana*), Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), Ronce (*Rubus sp.*), Lierre (*Hedera helix*), Lierre-terrestre (*Glechoma hederacea*), Germandrée des bois (*Teucrium scorodonia*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Cet habitat peut héberger le Lucane cerf-volant, insecte inscrit à l'annexe II de la Directive Habitats, inféodé aux boisements de feuillus.

Menaces et atteintes

« Pas de menaces particulières ».

Dynamique de la végétation

Ce groupement peut être issu de l'évolution des landes mésophiles à méso-hygrophiles.

Etat de conservation à l'échelle du site

L'état de conservation est bon.

Habitats en contact : landes sèches (4030), landes méso-hygrophiles (4010).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	41.2 - Chênaies-Charmaies
Syntaxon phytosociologique	<i>Fraxino excelsioris-Quercion roboris</i> Rameau 1996 nom inval.
Statut	Habitat hors directive
Surface	0,68 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Boisements mésophiles. La pente est faible à nulle.

Physionomie et structure

La strate arborescente est dominée par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*). Les strates arbustives et herbacées

Plantes guides : Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Primevère élevée (*Primula elatior*), Laïche des bois (*Carex sylvatica*), Jacinthe des bois (*Endymion non-scriptus*), Scolopendre (*Phyllitis scolopendrium*), Polystic à soies (*Polystichum setiferum*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, sur le site, cette forêt ne se rencontre que sur une seule station sur la commune de la Feuillie.

Intérêt patrimonial

Cet habitat présente une strate herbacée riche et diversifiée.

Menaces et atteintes « Pas de menaces particulières ».

Dynamique de la végétation « Habitat stable ».

Etat de conservation à l'échelle du site

L'état de conservation est bon.

Habitats en contact : prairies hygrophiles (Cor. 37.2).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	41 – Forêts caducifoliées
Syntaxon phytosociologique	Syntaxon non défini
Statut	Habitat hors directive
Surface	204,31

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Certains boisements de feuillus n'ont pas été déterminés, n'étant pas caractéristiques. Ils ont donc été regroupés sous cette typologie générale.

Physionomie et structure

La strate arborescente correspond à un mélange d'espèces d'arbres sans réelle dominance des unes par rapport aux autres. Le sous étage est composé par le Noisetier (*Corylus avellana*), la Ronce (*Rubus sp*), le Lierre (*Hedra helix*), la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Le Sceau de Salomon (*Polygonatum multiflorum*) peut également faire parti du cortège floristique.

Plantes guides : Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Bouleau pubescent (*Betula pubescent*), Frêne (*Fraxinus excelsior*), Châtaignier (*Castanea sativa*), Noisetier (*Corylus avellana*), Ronce (*Rubus sp*), Lierre (*Hedera helix*), Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

« Typicité non renseigné ». Par contre, la représentativité est plutôt significative puisque cet habitat couvre 5,1% de la surface totale du site.

Intérêt patrimonial

Au sein de ces bois, de nombreux invertébrés sont susceptibles d'y trouver les conditions favorables à leur développement. C'est le cas notamment du Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), insecte appartenant à l'annexe 2 de la Directive Habitat.

Menaces et atteintes

Les principales menaces sont les coupes à blanc et l'enrésinement.

Dynamique de la végétation « Habitat stable ».

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné	
75 %	1 %	8 %	17 %	Cet habitat est majoritairement dans un bon état de conservation. Toutefois, certains secteurs ont subi des dégradations : décharge sauvage, embroussaillage du sous-bois.

Habitats en contact : landes humides (4010), landes sèches (4030).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	34.4 - Lisières (ou ourlets) forestiers thermophiles
Syntaxon phytosociologique	<i>Potentillo erectae-Holcion mollis</i> Passarge 1979
Statut	Habitat hors directive
Surface	0,01 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Il s'agit d'une zone de transition, un secteur de lande méso-hygrophile à molinie envahie par les Ajoncs d'Europe (*Ulex europaeus*) et ponctuée de Chêne pédonculé (*Quercus robur*).

Physionomie et structure

Le recouvrement est faible (40%), la hauteur moyenne atteint 30 cm. Des touradons de Molinie alternent avec des plages de sol nu ou colonisé par les mousses thermophiles (*Hypnum ericetorum*, *Campylopus introflexus*...); la Fougère dilatée (*Dryopteris dilatata*) et la Ronce (*Rubus cf. fruticosus*), s'y développent également.

Plantes guides : Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Molinie bleue (*Molinie caerulea*), Fougère dilatée (*Dryopteris dilatata*), Ronce (*Rubus cf. fruticosus*), mousses thermophiles (*Hypnum ericetorum*, *Campylopus introflexus*...).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

Débroussaillée en 2007, la zone ne présente pas en 2008 un cortège caractéristique ; la typicité est donc moyenne. De plus, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier ».

Menaces et atteintes « Pas de menaces particulières ».

Dynamique de la végétation

Cet habitat n'est pas stable. Spontanément, il évolue vers un stade boisé.

Etat de conservation à l'échelle du site

Cet habitat est dans un état de conservation moyen du a un embroussaillage jugé faible à moyen.

Habitats en contact : landes sèches (4030), landes humides (4010), **tourbières hautes actives (7110*)**.

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	31.85 - Landes à Ajoncs
Syntaxon phytosociologique	<i>Ulici europaei-Rubion ulmifolii</i> Weber 1997
Statut	Habitat hors directive
Surface	22,92 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Localisé au sein des landes xérophiles à mésophiles, cet habitat se développe sur un sol brun acide.

Physionomie et structure

Cette formation végétale, homogène et plus ou moins dense, est dominée par une strate quasi-monospécifique d'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) pouvant atteindre en moyenne 2 à 3 mètres de haut.

Plantes guides : Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Ronce (*Rubus sp.*), Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

La diversité spécifique de cet habitat est peu élevée mais il abrite une espèce à forte valeur patrimonial, la Fauchette pitchou (*Sylvia undata*). Cette espèce recherche des milieux de landes riches en ajoncs qui constituent un abri hivernal pour cette espèce très sensible à la rudesse de l'hiver et qui sont aussi très riches en invertébrés.

Menaces et atteintes

La principale menace pesant sur cet habitat est le feu.

Dynamique de la végétation

Cet habitat est issu de l'évolution naturelle de landes xérophiles à mésophiles. Cet habitat évolue naturellement vers des fourrés préforestiers puis vers un boisement acidiphile type chênaie-hêtraie.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	L'état de conservation est plutôt bon. Mais, certains secteurs de fourrés à Ajoncs sont colonisés par les ligneux.
80 %	9 %	11 %	

Habitats en contact : landes humides (4010, 4020*), landes sèches (4030).

Bibliographie et illustrations

CLÉMENT B., 1987, « Structure et dynamique des communautés et des populations végétales des landes bretonnes », Thèse de Doctorat ès Sciences., Rennes, 320 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

ESNAULT, M. (2001) « Les passereaux et la gestion des landes ». *Penn Ar Bed*, **182** : 37-46.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	31.86 - Landes à Fougères
Syntaxon phytosociologique	<i>Holco mollis-Pteridion aquilini</i> (Passarge 1994) Rameau all. prov. et stat. prov.
Statut	Habitat hors directive
Surface	8,32 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

On rencontre cette formation végétale soit au sein des landes soit en milieu forestier (en lisière de forêt, en clairières ou en fourrés) ou soit dans des zones plus ou moins anthropisées. Cet habitat se développe dans des stations en pleine lumière ou semi-ombragées, sur des sols toujours acide, assez profond et riche en humus. Il est indifférent à l'humidité du sol.

Physionomie et structure

Cette formation végétale, très pauvre floristiquement, est dominée par la Fougère aigle, formant des faciès très homogène. Son rhizome se tient en général en dessous des 15 premiers centimètres du sol ce qui lui confère une plus grande résistance aux agressions superficielles (incendies, labours).

Plantes guides : Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*), Bourdaine (*Frangula alnus*), Saule roux (*Salix atrocinerea*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier »

Menaces et atteintes « Pas de menace particulière ».

Dynamique de la végétation

Cet habitat peut être issu de l'évolution des landes sèches à mésophiles, de l'arrêt de l'activité. Il peut évoluer vers des groupements arbustifs, potentialité indiquée par la présence de Bourdaine (*Frangula alnus*) ou de Saules (*Salix sp.*).

Etat de conservation à l'échelle du site

Habitats en contact : landes sèches (4030).

Bibliographie et illustrations

BERNARD C., 1987, « Structure et dynamique des communautés et des populations végétales des landes bretonnes », U.E.R des Sciences de la Vie et de l'Environnement, Université de Rennes, 320 p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	31.8121 - Fruticées atlantiques et médio-européennes à Prunelliers et Troènes
Syntaxon phytosociologique	<i>Salici cinereae-Rhamnion catharticae</i> Géhu, de Foucault & Delelis ex Rameau all. prov.
Statut	Habitat hors directive
Surface	0,10 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Ce groupement hygrophile (relevant du *Humulo lupuli - Sambucetum nigrae* (Müller 1974)) de Foucault 1991), se développe sur plusieurs types de sol nécessairement pourvus en nitrates.

Physionomie et structure

Ce fourré est physionomiquement marqué par le Sureau noir (*Sambucus nigra*). Cette espèce est accompagnée du Houblon (*Humulus lupulus*).

Plantes guides : Sureau noir (*Sambucus nigra*), Houblon (*Humulus lupulus*), Saule cendré (*Salix cinerea*), Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*), Bryone dioïque (*Bryonia dioica*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative puisqu'une unique petite station a été observée sur les rives de l'Ay.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier »

Menaces et atteintes « pas de menaces particulières ».

Dynamique de la végétation

Ces fourrés évoluent vers des boisements humides nitrophiles.

Etat de conservation à l'échelle du site

L'état de conservation est mauvais. En effet, les dégradations par embroussaillage et par eutrophisation sont faibles à moyens.

Habitats en contact : mares et plans d'eau eutrophes (3150), prairies hygrophiles eutrophes (Cor. 37.2), saulaies marécageuses (Cor. 44.92).

Bibliographie et illustrations

DELASSUS L., 2007, « Le système intermédiaire dans le Val d'Orne : analyse de la thèse de Charles-Erick Labadille », Conservatoire Botanique National de Brest – Antenne régionale de Basse-Normandie, 86 pages.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	16.252 – Fourrés dunaires mixtes
Syntaxon phytosociologique	Syntaxon non défini
Statut	Habitat hors directive
Surface	24,28 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

La Pointe du Banc possède par endroits de vastes ensembles de fourrés.

Physionomie et structure

Il s'agit de fourrés présentant une seule strate et composé de Troène (*Ligustrum vulgare*) ou d'Aubépine (*Crataegus monogyna*), côtoyés par du Prunelier (*Prunus spinosa*). Les fourrés des dunes du Conservatoire du littoral forment de grandes surfaces homogènes. Les fourrés des terrains communaux sont très petits et se développent isolément et individuellement.

Plantes guides : Troène (*Ligustrum vulgare*), Aubépine (*Crataegus monogyna*), Prunelier (*Prunus spinosa*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

En mosaïque avec les dunes grises, ces fourrés accueillent une avifaune menacée et protégée comme l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), espèce appartenant à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Menaces et atteintes : « Pas de menaces particulières ».

Dynamique de la végétation

Ces fourrés sont issus de l'évolution naturelle des dunes fixées. Ils évoluent ensuite vers des boisements.

Etat de conservation à l'échelle du site : « Non renseigné ».

Habitats en contact : végétations des dunes fixées (2130*), dunes mobiles (2120), dunes boisée (2190), bas marais dunaires (2190).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du Havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	31.831 - Ronciers
Syntaxon phytosociologique	Syntaxon non défini
Statut	Habitat hors directive
Surface	1,62 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat**Caractéristiques stationnelles****Physionomie et structure**

Cet Habitat est exclusivement composé de Ronces (*Rubus sp.*).

Plantes guides : Ronces (*Rubus sp.*).

Etat de l'habitat**Typicité/exemplarité, représentativité**

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier ».

Menaces et atteintes « Pas de menaces particulières ».

Dynamique de la végétation

Cet habitat évolue vers des boisements de feuillus.

Etat de conservation à l'échelle du site

L'état de conservation est bon.

Habitats en contact : prairies mésophiles (38), boisements de feuillus (41).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	31.8 - Fourrés
Syntaxon phytosociologique	Syntaxon non défini
Statut	Habitat hors directive
Surface	29,87 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Unité générale regroupant les formations buissonnantes, arbustives (arbustes et arbrisseaux) à feuilles persistantes possédant des caractères anatomiques et physiologiques adaptés à la sécheresse ou à l'humidité suivant les secteurs.

Physionomie et structure

Ces formations ont des aspects variés et sont formées de végétaux ligneux sans dominance les uns par rapport aux autres. Elles sont composées d'arbrisseaux bas (1m50 à 3m50) : Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Aubépine (*Crataegus monogyna*), Bourdaine (*Frangula alnus*) associés à la Ronce (*Rubus sp.*) et en sous-strate, elles peuvent être accompagnée de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

Plantes guides : Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Aubépine (*Crataegus monogyna*), Bourdaine (*Frangula alnus*), Ronce (*Rubus sp.*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier ».

Menaces et atteintes « Pas de menaces ou d'atteintes particulières ».

Dynamique de la végétation

Ces fourrés/fruticées peuvent être issus de l'abandon de pratiques agricoles notamment des landes. Ils évoluent vers un boisement.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné	Les secteurs où l'état de conservation à été renseigné, sont plutôt dans un bon état de conservation.
44 %	1 %	2 %	53 %	

Habitats en contact : landes humides (4020*, 4010), landes sèches (4030).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	53.216 - Cariçaies à Laïche paniculée 53.2122 - Cariçaies à Laïche des marais
Syntaxon phytosociologique	<i>Caricion gracilis</i> Neuhäusl 1959
Statut	Habitat hors directive
Surface	10,22 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Formations végétales s'installant au bord des eaux sur des sols engorgés. Elles se développent sur des sols argilo-humifères eutrophes.

Physionomie et structure

Ces communautés végétales ont deux physionomies en fonction de leur composition floristique :

- Les magnocariçaies à Laïche paniculée (*Carex paniculata*) forment des touradons isolés pouvant atteindre deux mètres de hauteur.
- les cariçaies à Laïche des rives (*Carex riparia*) et à Laïches des marais (*Carex acutiformis*) peuvent former des peuplements denses et quasi-monospécifiques, exerçant sur les autres végétaux une concurrence biologique sévère.

Plantes guides : Laïche paniculée (*Carex paniculata*), Roseau commun (*Phragmites australis*), Laïche des rives (*Carex riparia*), Laïche des marais (*Carex acutiformis*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Cette zone humide peut présenter un intérêt pour la reproduction de certains oiseaux.

Menaces et atteintes

La principale menace est l'assèchement par drainage.

Dynamique de la végétation

En l'absence de toute perturbation, ces communautés peuvent être très stables. Naturellement, cet habitat évoluera vers la saulaie marécageuse.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné	Cet habitat est dans un état de conservation moyen. Les facteurs de dégradation sont : l'embroussaillage, la rudéralisation et l'eutrophisation.
6 %	87 %	2 %	4 %	

Habitats en contact : saulaies marécageuses (Cor. 44.92).

Bibliographie et illustrations

BOURNERIAS M., ARNAL G. & BOCK C., 2001 « Groupements végétaux de la région parisienne », Belin, 640p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	53.4 – Bordures à <i>Calamagrostis</i> des eaux courantes.
Syntaxon phytosociologique	<i>Apion nodiflori</i> Segal in Westhoff & den Held 1969
Statut	Habitat hors directive
Surface	0,24 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Communauté plutôt nitrophile se développant sur les bordures des cours d'eau, frais et peu profonds, ainsi qu'au niveau des suintements permanents.

Physionomie et structure

Végétation basse et souvent linéaire dominée par l'Ache aquatique (*Apium nodiflorum*) pouvant former des groupements quasi-monospécifique.

Plantes guides : Ache aquatique (*Apium nodiflorum*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier »

Menaces et atteintes « Pas de menace particulière ».

Dynamique de la végétation « Habitat stable ».

Etat de conservation à l'échelle du site

L'état de conservation est bon.

Habitats en contact : prairies mésophiles (38).

Bibliographie et illustrations

BOURNERIAS M., ARNAL G. & BOCK C., 2001 « Groupements végétaux de la région parisienne », Belin, 640p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	53.1 - Roselières 53.11 - Phragmitaies 53.13 - Typhaies 53.14 - Roselières basses 53.15 - Végétation à <i>Glyceria maxima</i>
Syntaxon phytosociologique	<i>Phragmition communis Koch 1926</i>
Statut	Habitat hors directive
Surface	7,12 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Communautés des zones à nappe d'eau à faible variation de niveau. Elles se développent sur des sols de type gley ou pseudogley, enrichi en matière organique. Les roselières à Grande glycérie se développent dans des eaux stagnantes, eutrophes et souvent polluées. Elle remplace en fait les roselières à phragmites dans les zones soumises à des variations importantes du niveau d'eau.

Physionomie et structure

Formations basses ou hautes à grandes héliophytes, graminées ou typhacées. Elles ont tendance à former des peuplements monospécifiques. Elles peuvent être linéaires (en bordure d'étangs ou de rivières, de canaux ou de fossés) ou bien surfacique.

Plantes guides : Roseau commun (*Phragmites australis*), Massette (*Typha latifolia*), Grande glycérie (*Glyceria maxima*), Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Ces roselières sont les refuges de nombreux animaux et en particulier aux oiseaux paludicoles. Elles leur offrent nourriture, protection contre les prédateurs et un milieu favorable pour la nidification.

Menaces et atteintes

Les principales causes de disparition de cet habitat sont une augmentation du niveau des eaux ou encore la pollution des eaux (nutriments, eutrophisation)

Dynamique de la végétation

Cet habitat s'installe sur des milieux où le mode de gestion a été modifiée. Par exemple, il peut s'installer sur des prairies humides non entretenues ou au sein de plan d'eau en cours d'atterrissement. En fonction du niveau d'eau, ces formations évoluent dans deux directions :

- En conditions relativement sèches, l'installation de ligneux (Saules) est favorisée par l'accumulation de litière et de sédiments.
- En conditions très inondées, l'anoxie est accentuée par l'accumulation de matière organique et entraîne la régression de ces formations végétales vers des communautés plus hygrophiles.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné
41 %	10 %	4 %	45 %

Les secteurs où l'état de conservation a été renseigné, sont plutôt dans un bon état de conservation. Les facteurs de dégradation de cet habitat de roselières sont l'embroussaillage (faible à fort), la rudéralisation (forte) et l'eutrophisation du milieu (faible à moyenne).

Habitats en contact : eaux oligotrophes (3110), mares et lacs eutrophes (3150), landes humides (4010), prairies humides à Molinie (6410), mégaphorbiaies eutrophes (6430), prairies hygrophiles (Cor. 37.2).

Bibliographie et illustrations

BOURNERIAS M., ARNAL G. & BOCK C., 2001 « Groupements végétaux de la région parisienne », Belin, 640p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

SINNASSAMY J. M. & MAUCHAMP A., 2000, « Roselières : gestion fonctionnelle et patrimoniale, ATEN (edit.), Fondation EDF, Réserves Naturelles de France & Station Ornithologique de la Tour du Valat, Cahiers Techniques N°63, 96 pages.



Roselière à *Phragmites australis*
(© Couedel L.)

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	37.71 - Voiles des cours d'eau
Syntaxon phytosociologique	<i>Convolvulion sepium Tüxen in Oberdorfer 1957</i>
Statut	Habitat hors directive
Surface	1,32 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Cette mégaphorbiaie eutrophe (relevant de l'*Oenanthetum crocatae* Br.-Bl., Berset & Pinto 1950) se développe sur des sols acides frais à humides. Elle colonise les prairies humides non entretenues.

Physionomie et structure

La physionomie est marquée par la présence d'Oenanthe safranée (*Oenanthe crocata*).

Plantes guides : Oenanthe safranée (*Oenanthe crocata*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

« Pas d'intérêt patrimonial particulier »

Menaces et atteintes

L'assèchement par drainage, l'abandon des pratiques agricoles, les plantations de peupliers et l'intensification de l'agriculture peuvent modifier et dégrader cet habitat.

Dynamique de la végétation

Spontanément, cet habitat évolue vers la saulaie marécageuse.

Etat de conservation à l'échelle du site « Non renseigné ».

Habitats en contact : saulaies marécageuses (Cor. 44.92).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	54.46 - Bas-marais à <i>Eriophorum angustifolium</i>
Syntaxon phytosociologique	Syntaxon non défini
Statut	Habitat hors directive
Surface	1,17 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Groupements se développant sur des sites généralement très humides, situés à l'intérieur des bas-marais acides.

Physionomie et structure

Pelouses dominées par la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*) reposant sur un tapis de Sphaignes.

Plantes guides : Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Cet habitat se rencontre généralement à l'intérieur des bas-marais acide ; il héberge un certain nombre d'espèce de sphaignes (Annexe V de la Directive Habitats).

Menaces et atteintes

La principale menace pesant sur cet habitat est l'assèchement.

Dynamique de la végétation

Spontanément, ces radeaux vont augmenter et recouvrir peu à peu la surface d'eau libre. Ils vont se décomposer très lentement pour former la tourbe.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	L'état de conservation est plutôt moyen du à l'invasion des radeaux par la Molinie (faible à moyen).
3 %	97 %	

Habitats en contact : tourbières hautes actives (7110*), mares dystrophes (3160).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	37.2 - Prairies humides eutrophes
Syntaxon phytosociologique	<i>Oenanthion fistulosae</i> de Foucault 1984 nom. ined
Statut	Habitat hors directive
Surface	0,27 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Ces prairies se développent au sein de parcelles très humides ou en bordure de mares.

Physionomie et structure

Il s'agit de prairies inondables à l'aspect prairial. Le Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*) peut être très recouvrant.

Plantes guides : *Oenanthe fistuleuse* (*Oenanthe fistulosa*), Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*), Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier ».

Menaces et atteintes

Les principales menaces sont l'assèchement par drainage et la mise en culture.

Dynamique de la végétation

Etat de conservation à l'échelle du site

Cet habitat est dans un bon état de conservation.

Habitats en contact : prairies hygrophiles à Jonc nouveau (Cor. 37.22), mares et plans d'eau sans végétation.

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FOUCAULT B. DE, 1984, « Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises », Thèse, Université de Rouen, 675 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	53.14 - Roselières basses
Syntaxon phytosociologique	<i>Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti</i> Br.-Bl. & Sissingh in Boer 1942
Statut	Habitat hors directive
Surface	34,10 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Ces prairies, généralement pâturées, représentent de grandes surface de dépressions longuement inondées (jusqu'au printemps, voire également en été). Elles se développent au sein de parcelles très humides ou en bordure de mares.

Physionomie et structure

Prairies hygrophiles basses et diversifiées. Le cortège végétal est dominé par la Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*). Le Jonc diffus (*Juncus effusus*) ainsi que des espèces de mégaphorbiaies eutrophes peuvent former de véritables faciès ; indiquant le statut très précaire de cette végétation.

Plantes guides : Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*), Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*), Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est moyenne. La représentativité est pas significative ; cet habitat se localise principalement sur la vallée de l'Ay.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier ».

Menaces et atteintes

Les principales menaces sont l'assèchement par drainage et la mise en culture.

Dynamique de la végétation

Spontanément, ce milieu évolue vers la saulaie marécageuse.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Cet habitat, plutôt dans un bon état de conservation, peut subir des dégradations (faibles à moyennes) : l'eutrophisation du milieu l'embroussaillage et la rudéralisation.
78 %	19 %	2 %	

Habitats en contact : prairies à Molinie (6410), mares et lacs eutrophes (3150), prairies hygrophiles eutrophes (Cor. 37.2), prairies méso-hygrophiles à mésophiles (Cor. 38).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FOUCAULT B. DE, 1984, « Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises », Thèse, Université de Rouen, 675 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques
Syntaxon phytosociologique	<i>Bromion racemosi</i> Tüxen in Tüxen & Preising 1951 nom. nud.
Statut	Habitat hors directive
Surface	2,44 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Ce groupement correspond aux communautés fauchées non halophiles, atlantiques et pré-continentales, surtout mésotrophes. Il se localise dans les prairies de fond de vallée. La végétation se développe donc sur des alluvions et est soumise à des inondations hivernales.

Physionomie et structure

Il s'agit de prairies hygrophiles denses (recouvrement 100%) et régulières. Avant la fauche, elles sont assez hautes (en moyenne un mètre de hauteur) et abondamment fleuries.

Plantes guides : **Brome mou** (*Bromus mollis*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Jonc noueux (*Juncus acutiflorus*), Lychnis à fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*). Les espèces de la mégaphorbiaies peuvent être présentes localement mais elles ont une vitalité réduite.

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial « Intérêt patrimonial limité ».

Menaces et atteintes

L'assèchement par drainage et le changement des pratiques agricoles (abandon de la fauche et mise en place d'un pâturage) modifient profondément la composition floristique de ces prés hygrophiles. Potentiellement, ce groupement risque également d'être mis en culture.

Dynamique de la végétation

Cet habitat évoluera vers des habitats de mégaphorbiaies si la fauche est abandonnée.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	
95 %	0 %	5 %	Seul 5% de cet habitat est dans un mauvais état de conservation. Ceci est du à un embroussaillage faible à moyen, à une rudéralisation faible à moyenne ou à une forte eutrophisation.

Habitats en contact : prairies à Molinie (6410), mégaphorbiaies (6430), prairies hygrophiles (Cor. 37.2).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FOUCAULT B. DE, 1984, « Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises », Thèse, Université de Rouen, 675 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	37.2 - Prairies humides eutrophes
Syntaxon phytosociologique	<i>Potentillion anserinae</i> Tüxen 1947
Statut	Habitat hors directive
Surface	170,52 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Ce groupement se développe au sein de prairies soumises à des inondations hivernales. La végétation caractérise un niveau de trophie élevé du à un pâturage trop intensif.

Physionomie et structure

Il s'agit d'un groupement riche en espèce végétal. Le cortège végétal composé d'espèces caractéristiques et d'espèces ubiquistes. Souvent le jonc diffus (*Juncus effusus*) forme des faciès très importants. Il marque une intensité de pâturage important.

Plantes guides : Potentille anserine (*Potentilla anserina*), Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*), Laïche hérissée (*Carex hirta*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Ray-gras anglais (*Lolium perenne*), Trèfle rampant (*Trifolium repens*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. La représentativité est moyennement significative ; cet habitat couvre 4,2% de la surface totale du site.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier ».

Menaces et atteintes

Le surpâturage diminue la diversification floristique de ces prairies et eutrophise le milieu favorisant alors des espèces comme les Oseilles (*Rumex sp.*) ou les Orties (*Urtica dioica*). La plantation de feuillus et notamment de Peupliers peut également constituer une menace pour cet habitat.

Dynamique de la végétation

Cette alliance évolue vers la saulaie ou l'aulnaie marécageuse.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné	
46 %	21 %	16 %	16 %	Un peu moins de la moitié de cet habitat est dans un bon état de conservation. Les facteurs de dégradation des autres secteurs sont : l'embroussaillage (faible à fort), l'eutrophisation (faible à forte), la rudéralisation (faible à forte), l'envahissement par le jonc diffus (faible à fort) et le surpâturage.

Habitats en contact : mares et plans d'eau eutrophes (3150), mégaphorbiaies eutrophes (6430), roselières (Cor. 53.1), prairies hygrophiles (Cor. 37.2), prairies mésophiles (Cor. 38), saulaies marécageuses (Cor. 44.92).

Bibliographie et illustrations

BOURNERIAS M., ARNAL G. & BOCK C., 2001 « Groupements végétaux de la région parisienne », Belin, 640p.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FOUCAULT B. DE, 1984, « Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises », Thèse, Université de Rouen, 675 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	37.22 - Prairies à Jonc acutiflore 38 - Prairies mésophiles
Syntaxon phytosociologique	<i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1937
Statut	Habitat hors directive
Surface	271,37 et 44,45 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Les prairies mésophiles à méso-hygrophiles (relevant du *Lolio perennis-Cynosuretum cristati* Br.-Bl. & de Leeuw 1936, du *Cardamino pratensis-Cynosuretum cristati* Passarge 1969 et du *Loto uliginosi-Cynosuretum cristati* Toxen 1937 & Julve 1993) correspondent à des prairies pâturées, améliorées, sur des sols eutrophes. Le passage d'une association à l'autre dépend de l'humidité et du niveau trophique du milieu.

Les prairies hygrophiles (relevant du *Juncus acutiflori-Cynosuretum cristati* Sougnez 1957) sont des prairies pâturées. Il s'agit d'un groupement héliophile, mésotrophique et acidophile se développant sur un sol riche en éléments nutritifs de type pseudogley.

Physionomie et structure

Les prairies mésophiles à méso-hygrophiles correspondent physionomiquement à des gazons bas denses, et irréguliers marqués par des hémicryptophytes radicales ou en rosettes. Elles présentent une composition floristique assez variée mais très banale.

Les prairies hygrophiles sont riches en espèces colorées au printemps. Elles sont marquées par la présence du Jonc noueux (*Juncus acutiflorus*) en combinaison avec des espèces ubiquistes comme la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) ou le Pâturin commun (*Poa trivialis*) que l'on retrouve également dans le groupement précédent.

Plantes guides

- Prairies mésophiles à méso-hygrophiles : Ray-grass anglais (*Lolium perenne*), Crételle (*Cynosurus cristatus*), Renoncule acre (*Ranunculus acris*), Trèfle rampant (*Trifolium repens*), Houle laineuse (*Holcus lanatus*), Plantain lacéolé (*Plantago lanceolata*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Lotier des marais (*Lotus uliginosus*).
- Prairies hygrophiles : Jonc noueux (*Juncus acutiflorus*), Agrostide des chiens (*Agrostis canina*), Fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*), Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*), Cirse des marais (*Cirsium palustre*), Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. La représentativité est plutôt significative ; cet habitat couvre 7,8 % de la surface totale du site.

Intérêt patrimonial « Pas d'intérêt patrimonial particulier ».

Menaces et atteintes

La principale cause de dégradation de ces groupements est le surpâturage qui banalise et diminue la diversité floristique.

Dynamique de la végétation

Ce groupement est relativement stable à condition que les pratiques pastorales (fauche et pâturage) perdurent. Suite à l'abandon ou à une forte extensification des pratiques agricoles, ce groupement évoluera spontanément vers des mégaphorbiaies mésotrophes ou nitrophiles puis vers des fourrés et des boisements humides.

Etat de conservation à l'échelle du site

Bon	Moyen	Mauvais	Non renseigné	Cet habitat est plutôt dans un bon état de conservation. Toutefois certains secteurs sont dégradés ; les facteurs sont nombreux : le surpâturage, l'embroussaillage (faible à moyen), l'eutrophisation (faible à forte), la rudéralisation pour les secteurs plus mésophiles (faible à forte), l'envahissement par le Jonc diffus (faible à fort) pour les prairies hygrophiles à Jonc noueux ou par la Fougère aigle (faible à moyenne) pour les prairies mésophiles. Certaines prairies mésophiles sont en partie remblayées.
71 %	14 %	7 %	8 %	

Habitats en contact : prairies à Molinie (6410), mégaphorbiaies mésotrophes (6430), prairies hygrophiles (Cor. 37.2), boisements de feuillus (Cor. 41), fourrés et fruticées (Cor. 31.8).

Bibliographie et illustrations

BOURNERIAS M., ARNAL G. & BOCK C., 2001 « Groupements végétaux de la région parisienne », Belin, 640p.

DELASSUS L., 2007, « Le système intermédiaire dans le Val d'Orne : analyse de la thèse de Charles-Erick Labadille », Conservatoire Botanique National de Brest – Antenne régionale de Basse-Normandie, 86 pages.

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FOUCAULT B. DE, 1984, « Systématique, structuralisme et synsystème des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises », Thèse, Université de Rouen, 675 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	53.17 - Végétation à Scirpes halophiles
Syntaxon phytosociologique	<i>Scirpion compacti</i> A.E.Dahl & Hadac 1941 corr. Rivas-Martínez, J.C. Costa, Castroviejo & Valdés 1980
Statut	Habitat hors directive
Surface	20,98 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Végétations des roselières subhalophiles (*Scirpetum compacti* (van Langendonck & Beeftink 1931) Beeftink 1957). Elles se développent au niveau du haut schorre du havre. Cette roselière indique la présence de nappes d'eau superficielles du continent qui viennent suinter par résurgence sur le haut schorre.

Physionomie et structure

Groupement composé d'une végétation de milieux saumâtres, avec d'une part les roselières à phragmites dominées physionomiquement et floristiquement par le Phragmite commun (*Phragmites australis*) et d'autre part des scirpaies essentiellement représentées par le Scirpe maritime (*Scirpus maritimus*).

Plantes guides : Scirpe maritime (*Scirpus maritimus*), Phragmite commun (*Phragmites australis*), Jonc maritime (*Juncus maritimus*), Scirpe piquant (*Scirpus pungens*), Scirpe de Müller (*Scirpus lacustris* subsp. *tabernaemontani*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Au sein de la scirpaie au nord-ouest du havre, on relève de manière ponctuelle la présence d'une espèce protégée au niveau régional, le Scirpe piquant (*Scirpus pungens*) et d'une espèce en grande raréfaction, le Scirpe de Müller (*Scirpus lacustris* subsp. *tabernaemontani*).

Menaces et atteintes

Les deux principales causes de dégradation de ce milieu sont la pollution des eaux d'alimentation et l'assèchement par drainage.

Dynamique de la végétation

Cet habitat relativement stable peut être colonisé par des ligneux comme les Saules (*Salix* sp.)

Etat de conservation à l'échelle du site « Non renseigné ».

Habitats en contact : prés salés (1330).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du Havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

Caractérisation de l'habitat

Code CORINE Biotopes	15.21 - Prairies à Spartine à feuilles plates
Syntaxon phytosociologique	<i>Spartinion anglicae</i> Géhu in Bardat et al. 2004 <i>Spartinetum anglicae</i> Corillion 1953 nom. nov. Géhu & Géhu-Franck 1984
Statut	Habitat hors directive
Surface	0,56 ha

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Prés halophiles denses se développant majoritairement sur le havre de Lessay, au niveau des dépressions du schorre. Ils sont également présents de manière ponctuelle et restreinte sur les portions de zones pionnières du schorre, en bordure d'autres habitats. A chaque marée, ce groupement végétal est couvert d'eau de mer.

Physionomie et structure

Végétation constituée quasi-monospécifiquement de la Spartine anglaise (*Spartina anglica*). Cette espèce est une espèce hybridogène fertile, issue du croisement de *Spartina maritima* et de *Spartina alterniflora*. Elle supplante actuellement la Spartine maritime (*Spartina maritima*), espèce originelle, devenue rare et en forte régression de ce fait.

Plantes guides : Spartine anglaise (*Spartina anglica*).

Etat de l'habitat

Typicité/exemplarité, représentativité

La typicité est bonne. Par contre, la représentativité n'est pas significative.

Intérêt patrimonial

Cet habitat contribue à la fixation des sédiments fins au fonds du havre ; il permet donc de stabiliser les vases côtières de l'estuaire.

Menaces et atteintes « Pas de menace particulière ».

Dynamique de la végétation

Végétation pionnière dont la dynamique progressive est caractérisée par une sédimentation active. La spartinaie a tendance à gagner du terrain et à entrer en concurrence avec d'autres habitats.

Etat de conservation à l'échelle du site « Non renseigné »

Habitats en contact : prés salés (1330).

Bibliographie et illustrations

E.N.G.R.E.F., 1997, « Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français », Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

FRISH, B., 2005, « Plan de Gestion des dunes de Saint-Germain-sur-Ay et du havre de Lessay - Août 2005-2009 », Mémoire de Master EGEL IUEM - Brest, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 129 p.

- ✓ Les boisements et plantations de résineux (Code CORINE : 83.31). L'essence principale utilisée est le Pin maritime (*Pinus pinaster*). Cette unité couvre 93,78 ha. Elle correspond aux anciens secteurs de landes plantés ou enrésinés naturellement qui ne peuvent actuellement plus être considérés comme des landes dégradées. En effet, le sous-étage ne possède plus du tout d'espèces caractéristiques des landes. Il est composé de la Ronce (*Rubus sp.*), de Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) ou d'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*). Le recouvrement végétal est généralement très faible.
- ✓ Les plantations de feuillus (Code CORINE : 83.32). Cette unité couvre 25,49 ha. L'essence principalement plantée sur le site est le Peuplier (*Populus sp.*). Ces plantations se localisent sur des secteurs de mégaphorbiaies ou de prairies hygrophiles.
- ✓ Les haies bocagères (Code CORINE : 84.2) : Habitats linéaires localisés dans les secteurs cultivés ou pâturés. De nombreux invertébrés sont susceptibles d'y trouver les conditions favorables à leur développement comme le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), insecte appartenant à l'annexe 2 de la Directive Habitat. Cette unité couvre une surface de 49,08 ha.
- ✓ Les boisements mixtes (Code CORINE : 83.31x41). Cette unité couvre 86,68 ha. Elle correspond aux secteurs boisés naturellement qui ont été enrésinés. On a donc une unité mixte de feuillus et de résineux.
- ✓ Les coupes forestières (Code CORINE indéterminé). Cette unité n'appartient plus au boisement auquel elle a appartenu mais elle est encore en remaniement dû aux changements de conditions écologiques (lumière, eau...).
- ✓ Les prairies à jonc diffus (Code CORINE indéterminé). Cette unité correspond aux secteurs de prairies hygrophiles très fortement envahis par le Jonc diffus (*Juncus effusus*). Cette espèce forme d'épaisses touffes très serrées les unes aux autres. Le cortège floristique est peu diversifié. Cette colonisation, d'origine anthropique et quasi-monospécifique, est telle qu'il n'est pas possible de rattacher ce groupement à un syntaxon phytosociologique.
- ✓ Les cultures, prairies améliorées et groupements de messicoles (Code CORINE : 82 et 81). Sur le site, les cultures rencontrées sont principalement des cultures de maïs, de blé et des cultures maraichères. Certaines pâtures, mésophiles ou hygrophiles, dites temporaires, sont ensemencées en Ray gras des anglais (*Lolium multifolium*)
- ✓ Les vergers (Code CORINE : 83.15).
- ✓ Les friches (Code CORINE : 87.1). Cette unité correspond aux champs abandonnés ou en jachères. Ils sont colonisés par de nombreuses plantes introduites ou nitrophiles.
- ✓ Les plans d'eau et mares (Code CORINE indéterminé). Cette unité correspond aux secteurs aquatiques sans végétations à l'exception d'un secteur au sein de la forêt de Pirou exclusivement envahis par des sphaignes.
- ✓ Les milieux anthropisés (Code CORINE : 86 et 89.24). Cette unité regroupe les routes et chemins, le bâti, les secteurs remblayés, aux aires de stationnement, les secteurs de lagunage (sur Saint-Germain sur Ay) et les secteurs fraîchement remaniés.

Annexe 4 – Fiches Espèces

Site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay »

Espèces – annexe 2 de la Directive Habitats

Lamproie de Planer
Lamproie marine
Lamproie fluviatile
Saumon atlantique
Triton crêté
Agrion de Mercure
Cordulie à corps fin
Lucane cerf-volant
Barbastelle d'Europe
Flûteau nageant

Statut

Directive Habitat : Annexe II **Code Natura 2000** : 1096

Convention de Berne : Annexe III

Livre rouge des espèces menacées de France : –

Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007) : Préoccupation mineure

Protection nationale : OUI (arrêté du 08/12/88)



Lamproie de Planer

Présentation

Vertébrés – Poissons – Cyclostomes – Pétromyzoniformes – Famille des Pétromyzonidés

Description : Petite lamproie n'excédant pas 20 cm de long. Corps anguilliforme. La peau est nue sans écaille et recouverte d'un mucus. Le dos est blanc-vert, les flancs jaunes et le ventre blanc nacré. La tête est peu distincte du corps ; la bouche est réduite. C'est une espèce très discrète, difficile à observer.

Biologie / écologie : Cette espèce vit les eaux douces vives, froides et oxygénées. Les adultes sont parasites de poissons auxquels ils s'accrochent pour se nourrir de leur sang. Le frai a lieu entre avril et juin sur des graviers et des sables en eau courante. La femelle pond de 1000 à 1500 œufs. La durée d'incubation est de 5 jours, après quoi les larves quittent le « nid » pour trouver refuge dans la vase. Les larves se nourrissent de débris organiques filtrés parmi les vases et les limons où elles sont enfouies. Après 3 à 5 ans, elles se métamorphosent, atteignant leur maturité et cessent de se nourrir.

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : Centre et Nord de la France, îles britanniques et pourtour de la Baltique.

Localisation sur le site : Sur la rivière de la Claiids, cette espèce est présente en nombre important. Sur le cours d'eau principal, elle est moins présente du fait d'un substrat riche en vase (cette espèce fraye uniquement sur un substrat riche en graviers). Il serait intéressant de prospecter les affluents à proximité pour localiser les frayères.

Etat de conservation sur le site

Principale menaces : La destruction des habitats de reproduction (ex : par curage), la présence d'obstacles empêchant la libre circulation des poissons ainsi que la pollution des eaux.

Etat de conservation : L'état de conservation de cette espèce est jugé « défavorable mauvais » dû notamment à la présence d'obstacles infranchissables sur la rivière de l'Ay ainsi qu'à la destruction des habitats (curages dans les années 80 et actuellement sur certains affluents).

Statut

Directive Habitat : Annexe II **Code Natura 2000** : 1095

Convention de Berne : Annexe III

Livre rouge des espèces menacées de France : Vulnérable

Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007) : Préoccupation mineure

Protection nationale : OUI (arrêté du 08/12/88)



Lamproie marine

Présentation

Vertébrés – Poissons – Cyclostomes – Pétromyzoniformes – Famille des Pétromyzonidés

Description : Corps anguilliforme. Cette lamproie ne possède pas de mâchoires, mais une bouche en forme de ventouse comportant plusieurs rangées concentriques de dents labiales. Sept paires d'orifices branchiaux circulaires s'ouvrent de chaque côté de la tête. Les deux lobes de la nageoire dorsale sont séparés ; la nageoire caudale est très réduite. Le corps est grisâtre et marbré de noir ; le ventre est blanc nacré.

Biologie / Ecologie : Espèce anadrome, quittant les eaux côtières à la fin de l'hiver. Les adultes sont parasites de poissons auxquels ils s'accrochent pour se nourrir de leur sang. La reproduction a lieu fin avril à fin mai à des températures de 15 à 18°C sur des faciès de graviers en eau courante (comme pour les saumons). Chaque femelle pond jusqu'à 250 000 œufs dans un sillon creusé dans les pierres et les galets. Les géniteurs meurent après la reproduction. Au bout d'un mois, les jeunes larves quittent « nid » pour trouver refuge dans les sables et les limons. Après 4 à 5 ans, les larves se métamorphosent, et vont vivre en mer quelques années avant de venir se reproduire en eau douce.

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : La lamproie marine se rencontre à proximité des côtes européennes. En France, elle est présente dans les petits fleuves bretons et normands, en Loire, en Gironde dans l'Andour et dans le Rhône.

Localisation sur le site : Elle serait présente sur la rivière de l'Ay ; il n'y aurait pas plus de 20 individus selon le garde rivière de Lessay.

Etat de conservation sur le site

Principales menaces : La destruction des habitats de reproduction (ex : par curage), la présence d'obstacles empêchant la libre circulation des poissons ainsi que la pollution des eaux.

Etat de conservation : L'état de conservation de cette espèce est jugé « défavorable mauvais » dû notamment à la présence d'obstacles infranchissables sur la rivière de l'Ay ainsi qu'à la destruction des habitats (curages dans les années 80 et actuellement sur certains affluents).

Statut

Directive Habitat : Annexe II et V **Code Natura 2000** : 1099

Convention de Berne : Annexe III

Livre rouge des espèces menacées de France : Vulnérable

Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007) : Préoccupation mineure

Protection nationale : OUI (arrêté du 08/12/88)



Lamproie fluviatile

Présentation

Vertébrés – Poissons – Cyclostomes – Pétromyzoniformes – Famille des Pétromyzonidés

Description : Corps anguilliforme et lisse ; bouche infère. Présence d'un disque oral bordé de papilles larges et aplaties. Deux nageoires dorsales pigmentées, séparées pouvant se réunir au cours de la maturation ; la seconde, plus haute, est contigüe à la caudale. Taille de 18,5 à 50 cm. Coloration bleuâtre à brun-vert sur le dos et bronzé sur le flanc. A la reproduction, les mâles ont une papille urogénitale saillante ; les femelles, deux bourrelets, un post-cloacal et l'autre entre les deux dorsales et une pseudo-nageoire anale.

Biologie / Ecologie : A la fin de l'hiver, cette espèce anadrome quitte les eaux côtières et remonte dans les rivières la nuit. La reproduction a lieu de mars à mai à des températures de 10 à 14°C sur des zones semblables utilisées par la lamproie marine et le saumon atlantique. Chaque femelle pond 40 000 œufs dans un nid plus petit (40 cm) composé de graviers et de sables. Les géniteurs meurent après la reproduction. Les larves gagnent les lits d'ammocètes après 5 jours ne restant enfouies que de 3 à 6 ans. Métamorphose à une taille de 90-150 mm (juillet-octobre). Les juvéniles dévalent les rivières surtout entre mars et juin. Leur croissance côtière dure deux ou trois ans en parasitant les poissons.

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : Côtes européennes, de la Grèce à la Scandinavie. En France, elle se reproduit dans l'ensemble des bassins fluviaux, excepté en Corse.

Localisation sur le site : C'est une espèce difficile à observer. Quelques données indiquent que cette espèce est présente dans la rivière de l'Ay et de ses affluents.

Etat de conservation sur le site

Principales menaces : La destruction des habitats de reproduction (ex : par curage), la présence d'obstacles empêchant la libre circulation des poissons ainsi que la pollution des eaux.

Etat de conservation : L'état de conservation de cette espèce est jugé « défavorable mauvais » dû notamment à la présence d'obstacles infranchissables sur la rivière de l'Ay ainsi qu'à la destruction des habitats (curages dans les années 80 et actuellement sur certains affluents).

Statut

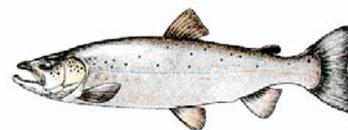
Directive Habitat : Annexe II et V **Code Natura 2000** : 1106

Convention de Berne : Annexe III

Livre rouge des espèces menacées de France : Vulnérable

Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007) : Préoccupation mineure

Protection nationale : OUI (arrêté du 08/12/88)



Saumon atlantique

Présentation

Vertébrés Poissons Ostéichtyens Salmoniforme - Famille des Salmonidés

Description : Poisson migrateur au corps fuselé et élancé recouvert de petites écailles. La tête est relativement petite par rapport au corps. Il possède une nageoire adipeuse localisée entre la caudale et la dorsale. Un saumon adulte peut mesurer de 50 à 110 cm pour un poids variant de 2,5 à 1,5 kg. Il peut atteindre 150 cm pour un poids de 35 kg. En arrivant en eau douce, la robe du saumon est éclatante, d'aspect métallique avec le dos bleu plus ou moins grisé, les flancs argentés et le ventre blanc. Chez le mâle en période de fraie, la mandibule inférieure se termine par un puissant « bec » ; des tâches rouge-orangées peuvent apparaître sur la tête et les flancs ; la couleur du ventre d'assombrit.

Biologie / Ecologie : Après avoir séjourné 1 à 3 ans en mer, le saumon remonte les rivières pour se reproduire. La reproduction a lieu en novembre/décembre. Chaque femelle pond de 10 000 à 20 000 œufs dans des lits de galets généralement en tête de courant vif. Après la ponte, de nombreux adultes meurent. Les alevins éclosent en mars/avril. Au bout d'un an ou deux, les alevins se métamorphosent en smolts et peuvent ainsi gagner la mer. Ils ne reviendront qu'au bout d'1 à 3 an pour se reproduire dans leur rivière d'origine. En mer, le saumon se nourrit de crevettes et de petits poissons (sardines, harengs ...). En eau douce, il se nourrit très peu.

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : Océan atlantique, du sud du Portugal au Groenland, rivières et fleuves d'Europe septentrionale, absent dans la méditerranée. En France, cette espèce fréquente les cours d'eau de Bretagne et de Normandie, la Loire jusqu'au bec d'Allier, la Dordogne jusqu'à Bergerac.

Localisation sur le site : La colonisation de l'Ay par le saumon atlantique (quelques individus) et sa limite amont constituée par l'obstacle infranchissable que dresse le Moulin de la Roque a été mise en évidence par les pêches électriques d'octobre 2006 par la Fédération de pêche 50 (indice d'abondance 14). Toutefois, ces observations ont été faites hors site Natura 2000. Actuellement, aucune frayère de saumon n'a été observée dans le périmètre du site Natura 2000.

Etat de conservation sur le site

Principales menaces : La destruction des zones de fraie (ex : par curage), la présence d'obstacles empêchant la libre circulation des poissons ainsi que la pollution des eaux.

Etat de conservation : L'état de conservation de cette espèce est jugé « défavorable mauvais » dû notamment à la présence d'obstacles infranchissables sur la rivière de l'Ay ainsi qu'à la destruction des habitats (curages dans les années 80 et actuellement sur certains affluents).

Statut

Directive Habitat : Annexe II et IV **Code Natura 2000** : 1166

Convention de Berne : Annexe II

Livre rouge des espèces menacées de France : Vulnérable

Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007) : Préoccupation mineure

Protection nationale : OUI (arrêté du 22/07/93)



Triton crêté

Présentation

Vertébrés – Amphibiens – Urodèles – Famille des Salamandridés



C. Lecoq

Description : Grand triton mesurant jusqu'à 18 cm, de couleur brun gris avec des tâches noirâtres, et les flancs piquetés de points blancs. Face ventrale jaune d'or ou orangée avec de grosses taches noires. Doigts et orteils annelés de noir et de jaune. Mâle en livrée nuptiale avec de large crête, fortement dentée et un filet de teinte gris-perle sur la queue.

Biologie / Ecologie : Très aquatique, cette espèce peut rester dans l'eau toute l'année. Généralement, les adultes quittent leur lieu de reproduction à l'automne (octobre) pour y revenir au cœur de l'hiver (arrivée étalée de janvier à mars selon les années). Les lieux d'hibernation (souche, tas de pierres ou de bois) sont situés à proximité des lieux de reproduction dans les terres alors que sur le littoral les mouvements de population sont fréquemment observés (principalement l'hiver). Les jeunes quittent l'eau vers la fin de l'été (août-septembre) et n'y retournent quasi exclusivement qu'à maturité.

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : En Normandie, l'aire de répartition du triton crêté coïncide parfaitement avec le Bassin parisien, au niveau des plaines ouvertes, et elle s'arrête au pied du Massif armoricain, où l'espèce est absente des landes et du bocage. Seuls les vastes marais du Cotentin et du Bessin (Manche et Calvados) offrent un couloir de migration vers l'ouest, où le triton a colonisé le littoral oriental via le Plain, et la côte occidentale, probablement par les vallées de la Sèves, de la Taute puis de l'Ay qui débouche sur le havre de Saint-Germain-sur-Ay.

Localisation sur le site : En 2007, le triton crêté se reproduit uniquement dans la mare creusée par l'ONF au sud de la RBD de Vesly-Pissot, en 2000. Un seul individu y a été observé. Le territoire présumé de l'espèce englobe la zone littorale et les prairies de la Vallée de l'Ay. Par contre, le triton crêté demeurera absent des landes car ce milieu est trop acide (le triton crêté se reproduit uniquement dans des eaux stagnantes où le pH est poché 7).

Etat de conservation sur le site

Principales menaces : La disparition des habitats aquatiques (comblement, drainage, atterrissement naturel) et terrestres (destruction des haies, des bosquets à proximité des points d'eau) du triton crêté est la principale menace qui pèse sur cette espèce. Les cultures, les traitements phytosanitaires, la pollution de l'eau, le « curage agressif » ou encore l'introduction de poissons, sont également des facteurs qui ont des conséquences néfastes sur cette espèce.

Etat de conservation : L'état de conservation de cette espèce est jugé « défavorable mauvais ». En effet, le suivi régulier de l'espèce a mis en évidence une forte baisse de la population de triton crêté au sein du site Natura 2000. Sur les 4 stations suivies, 3 ont disparu dues à une destruction ou une profonde dégradation des mares qui accueillait cette espèce. Les travaux réalisés par le SyMEL, depuis 2000, dans les dunes de Saint-Germain-sur-Ay devraient probablement renforcer les colonies de tritons crétes, à l'ouest du secteur d'étude.

Statut

Directive Habitat : Annexe II **Code Natura 2000** : 1044

Convention de Berne : Annexe II

Livre rouge des espèces menacées de France : Espèce en danger

Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007) : Quasi menacé

Protection nationale : OUI (arrêté du 22/07/93)



Agrion de Mercure, © C. Kerihuel

Présentation

Invertébrés – Insectes – Odonates – Zygoptères – Famille des Coenagrionidés

Description : L'adulte a une forme gracile, l'abdomen fin, cylindrique et allongé (long. 19 à 27 mm). Les ailes antérieures et postérieures sont identiques. Tête à occiput noir bronzé avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches postoculaires nettes et arrondies. Le mâle possède un abdomen bleu ciel avec des dessins noirs ; la femelle, le bord postérieur du prothorax droit de chaque côté de la protubérance médiane. L'abdomen est dorsalement presque entièrement noir bronzé.

Biologie / Ecologie : C'est une espèce exigeante en lumière, qui colonise les cours d'eau permanents de faible importance, aux eaux claires et bien oxygénées, riches en végétation (Cercion, 2005). La période d'apparition d'individus adultes se fait généralement en mai et se poursuit jusqu'en août. Les adultes se déplacent peu restant localisés à leur milieu de reproduction, plutôt de faible surface. La femelle accompagnée par le mâle insère ses œufs dans les plantes aquatiques ou riveraines. Le développement embryonnaire dure quelques semaines. Les larves vivent dans des secteurs calmes parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des végétaux semi-aquatiques. Le développement larvaire s'effectue en 12 à 13 mues en environ 20 mois.

Les adultes et les larves sont carnassiers. Les adultes se nourrissent d'insectes volants de petite taille (diptères...) qu'ils capturent en vol ; les larves, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés.

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : Répartie sur l'ensemble du territoire national, cette espèce est connue de plusieurs localités de Basse-Normandie où ses populations semblent cependant fragiles et isolées (Cercion, 2008).

Localisation sur le site : De nombreux individus ont été observés sur les fossés courants, notamment en partie aval de l'Ay.

Etat de conservation sur le site

Principales menaces : Les menaces pesant sur cette espèce sont : les modifications naturelles du milieu (fermeture, atterrissement entraînant une perte d'ensoleillement), la pollution des eaux (agricoles, industrielles et urbaines) et la destruction partielle ou totale de son habitat (curage des fossés, fauche...).

Etat de conservation : « Inconnu »

Statut

Directive Habitat : Annexe II et IV **Code Natura 2000** : 1041

Convention de Berne : Annexe II

Livre rouge des espèces menacées de France : Vulnérable

Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007) : Quasi menacé

Protection nationale : OUI (arrêté du 22/07/93)



Cordulie à corps fin © Hannok A.

Présentation

Invertébrés – Insectes – Odonates – Anisoptères – Famille des Cordullidés

Description : Adulte : Forme trapue, abdomen cylindrique et allongé. Taille moyenne de 24 à 36 mm. Thorax vert métallique, abdomen étroit noirâtre avec des taches jaunes médio-dorsales. Ailes transparentes, parfois légèrement teintées de jaune à la base (mâle) ou plus ou moins enfumées (jeunes et femelles). Larve et exuvie : Petite taille : 20 à 22 mm. Labium en forme de cuillère. Abdomen sans épines dorsales. Epines latérales du segment abdominal 9 nettement plus courtes que la pyramide anale.

Biologie / Ecologie : *Biotope* : Cette espèce colonise les habitats lotiques et lentiques, bordés d'une abondante végétation aquatique et rivulaire. On la trouve ainsi typiquement dans les zones calmes des rivières et des fleuves. La ripisylve est l'habitat de prédilection de cette espèce (Cercion, 2008).

Cycle de développement : La durée totale du cycle de développement serait de deux à trois ans selon les auteurs, mais il n'existe pas d'études scientifiques précises à ce sujet. La période d'apparition d'individus adultes s'étale de fin mai jusqu'à fin août. La ponte se déroule de mi-juin à la fin août. Les femelles pondent en vol en tapotant de l'extrémité de leur abdomen les eaux calmes. La durée du développement larvaire serait d'environ deux à trois ans. *Métamorphose* : l'émergence des adultes commence à partir de fin mai et se passe rapidement dans la végétation riveraine.

Régime alimentaire : Les larves : carnassières, elles se nourrissent de petits animaux aquatiques (larves, mollusques...). Les adultes : carnassiers, ils se nourrissent d'insectes volants de petite et moyenne taille (diptères, éphémères...) qu'ils capturent en vol.

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : Présente en Europe de l'ouest et dans la péninsule Ibérique. En France, cette espèce est assez commune dans la région méditerranéenne et sur la façade atlantique mais se raréfie dans la moitié nord-est du pays. Très rare en Belgique et au Luxembourg, disparue des îles Britanniques et des Pays-Bas. Cet odonate est présent sur plusieurs cours d'eau normands.

Localisation sur le site : Des comportements territoriaux ont été observés où l'Ay compte quelques radiers ; on peut conclure que cette espèce s'y reproduit.

Etat de conservation sur le site

Principales menaces : Cette espèce est principalement menacée par la pollution des eaux, le curage des cours d'eau et le déboisement de leurs rives.

Etat de conservation : « Inconnu ».

Statut

Directive Habitat : Annexe II **Code Natura 2000** : 1083

Convention de Berne : Annexe III

Livre rouge des espèces menacées de France : –

Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007) : –

Protection nationale : –



Lucane cerf-volant © Lecoq C.

Présentation

Invertébrés – Arthropodes – Insectes – Coléoptères – Famille des Lucanidés

Description : Plus grand coléoptère d'Europe. Les mâles mesurent de 25 à 85 mm de long. Cette espèce est ainsi nommée à cause des longues mandibules qui ne sont pas sans rappeler la ramure du cerf. La tête est aussi large que le thorax. Les élytres et les mandibules sont de couleur brun pourpré ; le reste du corps est noir luisant. La femelle se reconnaît à ses courtes mandibules et à sa tête plus petite que le thorax.

Biologie / Ecologie : Cette espèce est principalement liée aux chênes. Elle s'observe là où poussent de grands arbres (bocage ancien, forêt de feuillus, parc urbain riche en flore naturelle). Les adultes apparaissent de juin à septembre mais sont surtout visible en juillet, volant au crépuscule. Ils se nourrissent de sève. La femelle dépose ses œufs dans la sciure ou le terreau des souches et les larves, coprophages, se nourrissent du bois décomposé. Après 4 années d'état larvaire, elles passent leur dernier hiver dans une coque, la nymphose ayant lieu au printemps et donnant naissance à l'adulte au bout de quelques semaines. La taille de l'adulte varie fortement selon l'alimentation des larves. Cette espèce, cosmopolite, reste assez sédentaire et il n'est pas rare de trouver dans une même souche différentes classes d'âges.

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : Cette espèce est présente dans toute l'Europe et encore assez commune en France, surtout sur les franges ouest.

Localisation dans le site : En 1999, il existait deux grands secteurs à forte densité sur le site : le littoral du havre de St-Germain (massif arrière dunaire) et les landes de Lessay (plus au sud, une large tâche s'étend de Lessay jusqu'à Muneville avec différents points de forte concentration). Aucune prospection n'a été réalisée depuis. Mais, on le rencontre communément dans des bois de chêne des bordures des landes.

Etat de conservation sur le site



Principales menaces : La principale menace pesant sur cette espèce est la destruction de son habitat par l'arasement et l'entretien régulier des haies arborées, le retrait du bois mort (feuillus), les coupes rases. Les forêts de résineux sont défavorables à l'espèce.

Etat de conservation : « Inconnu »

Statut

Directive Habitat : Annexe II et IV **Code Natura 2000** : 1308

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Livre rouge des espèces menacées de France : Vulnérable

Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007) : Faible risque / quasi menacé

Protection nationale : OUI (arrêté du 17/04/81)



Barbastelle d'Europe
(© M. Andrea)

Présentation

Vertébré – Mammifères – Chiroptères – Famille des Vespertilionidés

Description : Chauve-souris sombre de taille moyenne, avec un museau aplati et des oreilles très larges. Les narines s'ouvrent vers le haut. Les larges oreilles sont soudées à la base avec un repli de peau en forme de bouton au milieu, sur le bord externe. La "queue" est triangulaire, avec la pointe arrondie. Les yeux sont petits, la bouche étroite. Les poils, longs et soyeux, sont noirs.

Biologie / Ecologie : Le régime alimentaire de la barbastelle est l'un des plus spécialisé parmi les chauves souris européennes. Cette chauve-souris se nourrit exclusivement de microlépidoptères (papillons de taille inférieure à 30 mm) à cause de sa petite mâchoire. **Reproduction / cycle de vie** : La barbastelle s'accouple d'août à septembre. Comme toutes les espèces de chauve-souris, une femelle de barbastelle ne donne naissance qu'à un petit par an. Elle hiverne d'octobre-novembre à mars- avril. Les petits naissent dès la mi-juin mais comme toutes les chauves-souris, elle peut différer les naissances en cas de conditions défavorables. Les colonies sont souvent constituées exclusivement de femelles. Les mâles vivent isolés dans la majorité des cas. **Biotope** : Espèce dite « forestière », la barbastelle chasse préférentiellement le long des lisières arborées (chemins forestiers, allée en sous-bois, haies bocagères) ou à la cime des arbres. Les boisements de feuillus sont les milieux les plus productifs en petits papillons, sa source de nourriture quasi-exclusive. Les haies bocagères arborées sont essentielles pour cette chauve-souris. En effet, en plus d'être des milieux associés aux forêts, les haies de feuillus constituent des « liaisons » entre les massifs boisés constituant son territoire de chasse. Pour la mise bas, la femelle va s'installer dans les bâtiments agricoles (linteaux en bois, poutres), derrière les volets des maisons, dans des vieux feuillus creux ou sous leur écorce. L'espèce est peu frileuse. En hiver, elle utilise donc des sites très variés : arbres creux, fissures de poutres ou de roches, carrières, caves, linteaux de portes...

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : Sa répartition est centro-européenne, des Canaries jusqu'au Caucase. Cette espèce est présente sur l'ensemble du territoire métropolitain mais semble être très rare dans les départements méditerranéens. En France, on dénombre moins de 5 000 individus en hiver. Quant aux populations estivales connues, elles comptent 3245 individus (Groupes chiroptères SFPEM, 2007).

Localisation dans le site : Sur le site, un contact a été établi sur la lande du camp en août 2008 par le Groupe Mammalogique Normand.

Etat de conservation sur le site

Principales menaces : Les menaces potentielles pesant sur cette espèce sont la destruction des haies et des ripisylves ; la conversion, à grande échelle, des peuplements de feuillus autochtones en peuplements forestiers jeunes et en monocultures de résineux exploités de manière intensive ; la circulation routière ainsi que les traitements phytosanitaires (diminution des microlépidoptères).

Etat de conservation : « Inconnu ».

Statut

Directive Habitat : Annexe II et IV **Code Natura 2000** : 1831**Convention de Berne** : Annexe I**Convention de Washington** : Annexe II**Livre rouge des espèces menacées de France** : oui**Livre rouge des espèces menacées (UICN, 2007)** : –**Protection nationale** : OUI (arrêté du 31/08/95)

Flûteau nageant © Le Rest M.

Présentation



Flûteau nageant dans un fossé © Stauth S.

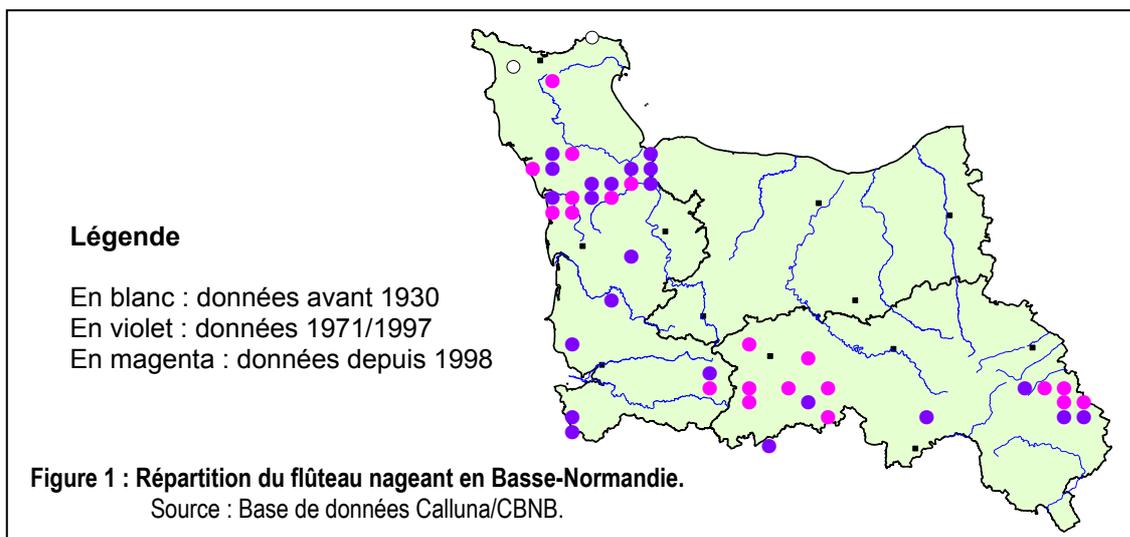
Angiospermes - Alismatacés

Description / Biologie : Plante vivace aquatique de 10 cm à 1m de longueur. Les feuilles sont réunies en touffes le long de la tige traçante. Les feuilles submergées et flottantes, ont une forme très différentes : les premières sont fines et allongées, les secondes sont petites et arrondies. Les fleurs à trois pétales blancs, au cœur jaune, s'épanouissent de juin à septembre.

Biotope : Plante des mares, fossés et rivières à courant très lent, préférant nettement les eaux acides, parfois en sous bois.

Répartition, distribution et abondance

Répartition générale : Le flûteau nageant est une espèce endémique de l'Europe tempérée occidentale et centrale. En France, l'espèce est présente de manière très éparse dans une quarantaine de département. Elle est absente de toute la zone méditerranéenne et des montagnes (Alpes et Pyrénées). Elle est en régression partout y compris dans les zones où elle paraissait abondante au début du siècle (Bretagne, Normandie, Brenne). Elle a pratiquement disparu du Nord, de la Picardie et de l'Île de France.



Localisation sur le site : Les suivis effectués depuis 1999 ont permis de localiser sept stations : trois stations dans la vallée de l'Ay, trois stations au sein de la Réserve Biologique Forestière de La Feuillie et une station dans les landes privées de la « Tournerie ».

Etat de conservation sur le site

Principale menace: Les menaces pesant sur cette espèce sont l'envahissement des fossés par la végétation provoquant l'augmentation de l'ombrage, l'allongement de la durée d'assèchement des fossés ou encore le curage des fossés.

Etat de conservation : L'état de conservation du flûteau nageant sur le site est jugé « **favorable** ». En effet, les stations connues à ce jour, se maintiennent. Toutefois, certaines stations non pas été revues : station de la RBD de Vesly-Pissot (non revue depuis 2002), Forêt de St-Patrice, forêt de Créances, Mare du Blaquet (non revues depuis 1999).

Annexe 5 : Tableaux synthétiques 11 & 12

Tableau 11 : Actions liées aux habitats et aux espèces

N°	Mesures	Objectifs opérationnels	Description de la mesure (détail annexe ...)	Surface (ha)	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût estimatif (à titre indicatif)	Financement potentiel
Milieux ouverts								
1a	Coupe / arrachage de ligneux	A1 / C3 / G1	Gestion des ligneux au sein des milieux ouverts par coupe ou par arrachage	300 ha	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes, privés	ONF, SyMEL, sociétés de chasse, prestataire de service	Coupes : 5000- 20000 €/ha Arrachage 10 € / souche	Contrat N2000
2a	Broyage / fauche de restauration	A1 / C3 / F2 / E2	Restauration des habitats embroussaillés ou envahis par la molinie, chiendent, etc.	270 ha	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes, privés	SyMEL, sociétés de chasse, agriculteurs, prestataire de service	1 500 - 10 800 € / ha	Contrat N2000
3a	Etrépage ou décapage	A1 / C4 / F3	Diversification des habitats tourbeux et restauration des habitats eutrophisés (landes, dunes)	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes, privés	SyMEL, ONF, prestataire de service	2,5 - 30 € / m ²	Contrat N2000
4a	Pâturage extensif	A2 / B1 / C3 / E2 / F2 / F3 / G2	Entretien et/ou restauration des habitats ouverts par pâturage extensif avec un chargement adapté	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes, privés	SyMEL, agriculteurs, CPIE du Cotentin, prestataire de service	500 € / an	MAEt Contrat N2000
5a	Fauche d'entretien tardive	A2 / B1 / G2	Fauche tardive avec exportation entre le 1 ^{er} août et le 1 ^{er} mars pour maintenir les habitats ouverts	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes, privés	SyMEL, agriculteurs, prestataire de service	300 – 9 000 € / ha	MAEt Contrat N2000
6a	Reconversion des terres arables	G1	Conversion de cultures en prairies permanentes	« non estimée »	Privés	Agriculteurs	« à estimer »	MAEt,
7a	Maîtrise foncière publique / Vallée de l'Ay	G1	Acquisition de parcelles en cours de boisement pour y rétablir une gestion	Environ 40 ha	CG 50 (ENS)	« à définir »	« à estimer »	CG 50, AESN
8a	Maintien d'un pâturage extensif ou semi-extensif du pré-salé	E1/E2	Diversification des habitats de prés salés et lutte contre le chiendent	300 ha prés salés 70 ha chiendent	DDEA, association d'éleveurs	Eleveurs	« sans objet »	PHAE2
9a	Extraction de tanguie	E2	Restauration des secteurs à chiendent ; produits d'extraction utilisable par les maraîchers	70 ha de chiendent	DDEA, maraîchers	Maraîchers, prestataire de service	« à estimer »	
10a	Evaluation de la faisabilité de ré-ouvrir les polders à la mer	E3	Acquisition par la collectivité Dépoldérisation = intérêt écologique et lutte contre l'élévation de la mer	90 ha	« à définir »	« à définir »	« à estimer »	AESN

11a	Restauration des dunes par techniques douces	F1	Restauration des dunes érodées : pose de ganivelles, plantation d'oyat, etc.	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes	SyMEL, prestataire de service	Ganivelles : 22 € / ml Oyat : 0,12 € / plants	Contrat N2000
12a	Canalisation de la fréquentation sur les dunes	F1	Gestion des chemins	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes	SyMEL, prestataire de service	mono-fils : 5,15 € / ml	Contrat N2000
13a	Nettoyage sélectif et manuel des laisses de mer	F5	Enlèvement des déchets anthropiques. Entre le 1 ^{er} avril au 31 août, interdiction de circuler en haut de plage	< 1km	Communes, communautés de communes, SRC de Normandie	Services communaux, prestataire de service	200 € / ml	CG 50 Contrat N2000 AESN
14a	Sensibilisation aux laisses de mer	F5	Pose de panneaux en haut des cales, relais en AG	« sans objet »	Communautés de communes, communes	Communes,Associations, SRC de Normandie	« sans objet »	AESN, CG 50
Milieux aquatiques / gestion des eaux des zones humides et des espèces associées								
15a	Création de zones tampons	C2	Préservation de la qualité des eaux d'alimentation des tourbières => délimitation de zones tampons: interdiction d'épandage, etc.	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes	SyMEL, agriculteurs, CPIE du Cotentin, prestataire de service	« non estimé »	MAEt Charte N2000
16a	Comblement des fossés asséchants	C1 / D3	Etanchéification des fossés à l'aide de matériaux très peu perméables	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes	SyMEL, ONF, prestataire de service	4,5 € / ml	Contrat N2000
17a	Mise en place d'aménagements (seuils, épis)	C1 / D2 / F4	Restauration hydraulique des zones humides + Diversification des fonds des rivières	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes, ONF	SyMEL, ONF, prestataire de service	600 à 3 000 €	Contrat N2000 AESN
18a	Entretien des fossés par curage	D2 / J3	Gestion fine des niveaux d'eau au sein de la Vallée de l'Ay ; maintien des habitats à flûteau nageant	4 km -Vallée de l'Ay	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes, APPMA de Lessay, privés	SyMEL, agriculteurs, prestataire de service, APPMA de Lessay	0,70 – 1,20 € / ml	Contrat N2000
19a	Entretien de mares	I2 / J2 / J3	Entretien des stations à flûteau et à triton crêté : coupe, faucardage	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, privés, ONF	SyMEL, ONF, agriculteurs, prestataire de service	760 € / mares	MAEt Contrat N2000
20a	Création / restauration de mares	I1	Création d'un réseau fonctionnel pour le triton crêté (5 mares autour d'un site occupé)	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, privés, ONF	SyMEL, sociétés de chasse, ONF, prestataire de service	2000 - 2500 € / mares	Contrat N2000
21a	Recherches de données/fonctionnement de l'hydrosystème Vallée de l'Ay	D1	Etudes complémentaires, recherche de données existantes, etc.	« sans objet »	Communautés de communes, communes, ONF, CELRL-SyMEL	Prestataire de service	« non estimé »	??
22a	Création de rigoles de ré-humectation de tourbe (RBD Vesly-Pissot)	C1 / D3	Rigoles pour favoriser l'engorgement de la nappe de la tourbe lors des épisodes de crues des cours d'eau	« non estimée »	ONF	Prestataire de service	3,50 € / ml	Contrat N2000

23a	Gestion à l'échelle du bassin versant de l'Ay	D4	Limiter les ruissellements et favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol : haies perpendiculaires, etc.	270 km ²	Communes, communautés de communes	Agriculteurs	« sans objet »	AESN, CG 50
24a	Diversification de la nature des fonds	K1	Restauration naturelle ou si nécessaire interventions (seuils, etc.)	Environ sur 30 km	Communautés de communes, fédération de pêche 50	Prestataire de service	« non estimé »	AESN Contrat N2000
25a	Entretien de la ripisylve	K1	Coupe, débroussaillage	« non estimée »	Communautés de communes	Prestataire de service	2 - 6 € / ml	AESN, CG 50 Contrat N2000
26a	Aménagement des portes à flots	K2	Mise en place d'un système de portes verticales	« sans objet »	Communautés de communes, communes	Prestataire de service	Sur devis	AESN, CG 50 Contrat N2000
27a	Classement de l'Ay	K2	par décret au titre de l'article L.432-6 du code de l'environnement	« sans objet »	« sans objet »	« sans objet »	« sans objet »	« sans objet »
Milieux forestiers								
28a	Création de clairières / corridors	B2	Au sein des landes boisées, coupe de ligneux, broyage de la sous-strate	96 ha	Communes, communautés de communes	ONF, prestataire de service	Cf. coupe de ligneux + broyage	Contrat N2000
29a	Contrôle des espèces non caractéristiques des chênaies à molinie	H1	Coupe des espèces non caractéristiques du cortège végétal	8 ha	CELRL-SyMEL, communes, privés	SyMEL, ONF, prestataire de service	« non estimé »	Contrat N2000
30a	Augmentation de l'habitat « chênaie à molinie »	H1	Dynamique spontanée ou plantations en bouquet au sein des boisements de résineux	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, privés	SyMEL, ONF, prestataire de service	« sans objet »	« sans objet »
31a	Maintien de l'intégrité des boisements	H2	Eviter les coupes rases	16 ha	CELRL-SyMEL, communes, privés	SyMEL, ONF, CPIE du Cotentin	« sans objet »	Charte N2000
32a	Maintien des niveaux d'eau optimaux	H2	Ne pas drainer, assécher les boisements humides	16 ha	CELRL-SyMEL, communes, privés	SyMEL, ONF, CPIE du Cotentin	« sans objet »	Charte N2000
33a	Entretien manuel des boisements	H2	Remplacement des opérations mécaniques par des opérations manuelles	16 ha	CELRL-SyMEL, communes, privés	SyMEL, ONF, prestataire de service	1500 € / ha ou 20 € / m ³	Contrat N2000
34a	Maintien du bois mort et sénescents	H2	Maintien d'1 à 5 arbres / ha	« non estimée »	CELRL-SyMEL, communes, privés	SyMEL, ONF, CPIE du Cotentin	« sans objet »	Charte N2000

Tableau 12 : Actions liées aux objectifs transversaux

N°	Mesures	Objectifs opérationnels	Description succincte (détail annexe ...)	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût estimatif (à titre indicatif)	Financement potentiel
1b	Etat des lieux / espèces invasives	« sans objet »	Cartographie des espèces invasives	Animateur du docob	Animateur du docob	« à estimer »	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
2b	Limitation de la prolifération des espèces invasives	« sans objet »	Actions de gestion appropriées pour éradiquer ou réduire les stations + mise en place de suivi	CELRL-SyMEL, communes, communautés de communes, ONF, FDGDON, privés	SyMEL, ONF, CPIE Cotentin, prestataire de service	« à estimer »	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
3b	Identification / suivi de projets soumis à étude d'incidence	« sans objet »	Faciliter l'intégration des objectifs de conservation aux projets : veille, examen des études d'incidence, etc.	Animateur du docob	Animateur du docob	10 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
4b	Déclassement de certains EBC	« sans objet »	Déclassement des parcelles à forts enjeux pour réaliser des travaux d'ouverture	Communes, DDEA	Animateur du docob	3 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
5b	Conception d'un tableau de bord	N1	Suivi de la mise en œuvre du docob : actions menées, localisation, etc.	Animateur du docob	Animateur du docob	2 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
6b	Actualisation de la cartographie des habitats	N2	Cartographie en étroite collaboration avec le CBN BN	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	80 jours	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
7b	Suivi des espèces d'intérêt communautaire	N2	Suivi annuel des stations et recherche de nouvelles stations	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	10 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
8b	Suivi hydro-pédologique des zones tourbeuses	N3	Pose de piézomètres	Animateur du docob, ONF, CELRL-SyMEL	Animateur du docob	15 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
9b	Suivi de l'évolution des boisements des landes ouvertes	N3	Comptage de ligneux au sein de placettes de 2500 m ²	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	4 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
10b	Evaluation des travaux par suivi de la végétation	N3	Suivi annuel par relevés phytosociologiques et/ou par photographies au sol	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	6 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
11b	Mise en place d'outils de gestion adaptés	N3	Perfectionner les techniques de gestion : bibliographie, échanges avec d'autres gestionnaires, etc.	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	3-4 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
12b	Etude de la fragmentation du site	N3	Cartographie des corridors écologiques	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	50 jours	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)

13b	Inventaire plus approfondi des espèces de l'Annexe II	N4	répartition, effectifs, état de conservation	Animateur du docob	GRETIA, GMN, prestataire de service	10 jours	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
14b	Respect / application de la loi sur la circulation des engins motorisés	O1	Pose de panneaux de signalisation, création de talus, etc.	Communes	Gendarmerie, ONCFS, garde du littoral		Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
15b	Promotion des outils de mise en œuvre du Docob	O2	Démarchage, conception de documents, etc.	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	2 à 3 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
16b	Conception d'outils de liaison	O2	Site web, news letter, etc.	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	« à estimer »	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
17b	Conception de fiches techniques	O2	Fiches techniques décrivant les préconisations techniques	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	3-4 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
18b	Organisation de formations pour les usagers sur le terrain	O2	Visites de chantiers, etc.	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	1-2 jours / an	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
19b	Conception de supports pédagogiques	O3	Livrets, expositions, etc.	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	« à estimer »	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)
20b	Création de sentier de découvertes complémentaires	O3	Création de sentiers sur le thème des landes ouvertes, etc.	Communes, communautés de communes, CELRL-SyMEL, CPIE du Cotentin	Prestataire de service	« à estimer »	Collectivités locales et territoriales
21b	Réalisation d'animations découvertes	O3	Découvert de la faune et la flore des landes, etc.	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	1-2 jours / an	Collectivités locales et territoriales
22b	Participation aux manifestations locales	O3	Information, sensibilisation sur la démarche N2000	Animateur du docob	Animateur du docob, prestataire de service	1 jour / an	« sans objet »

ANNEXE 6 : Hiérarchisation des habitats et des espèces

Pour donner des priorités d'intervention sur le site Natura 2000 des Landes de Lessay, il est nécessaire de hiérarchiser les habitats et les espèces.

→ HIERARCHISATION DES HABITATS

Pour chaque habitats présents sur le site, trois critères ont été évalués pour aboutir à une note synthétique finale combinant ces critères :

1. STATUT DE L'HABITAT DANS L'ANNEXE 1 DE LA DIRECTIVE HABITATS

- 1 : habitat d'IC
- 2 : habitat prioritaire

2. INTERET REGIONAL (source : antenne Basse-Normandie du CBN de Brest)

- 0 : habitats communs dans les sites Natura 2000 de Basse-Normandie
- 4 : habitats les plus rares en Basse-Normandie

3. PRIORITE D'INTERVENTION NATIONALE (MAUVAIS ETAT DE CONSERVATION EN ZONE ATLANTIQUE)

- 0 : pas de priorité
- 1 : deuxième priorité
- 2 : première priorité

Code Natura 2000	Habitats naturels d'intérêt communautaire	Intérêt patrimonial	Intérêt régional	Intérêt national	globale
4020*	*Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	2	4	2	8
7210*	*Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i>	2	4	2	8
2130*	*Dunes côtières fixées à végétation herbacée	2	4	1	7
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	1	4	2	7
91D0*	*Tourbières boisées	2	4	1	7
91E0*	*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	2	4	0	6
7110*	*Tourbières hautes actives	2	4	0	6
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	1	4	1	6
7150	Dépressions sur substrat tourbeux du Rhynchosporion	1	4	1	6
6230*	*Formations herbeuses à <i>Nardus</i> ,	2	4	0	6
2160	Dunes à <i>Hippophaë rhamnoides</i>	1	4	1	6
2180	Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	1	4	1	6
3160	Lacs et mares dystrophes naturels	1	4	1	6
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara ssp.</i>	1	4	0	5
7140	Tourbières de transition et tremblantes	1	4	0	5
7230	Tourbières basses alcalines	1	4	0	5
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1	4	0	5
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	1	4	0	5
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica ciliaris</i>	1	2	0	3
1330	Prés salés atlantiques	1	1	1	3
2190	Dépressions humides intradunales	1	1	1	3
1310	Végétations pionnières à <i>Salicornia</i>	1	1	2	3
2110	Dunes mobiles embryonnaires	1	1	1	3
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à Oyat	1	1	1	3
1130	Estuaires	1	1	0	2
1210	Végétation annuelle des laisses de mer	1	1	0	2
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard	1	1	0	2
3150	Lacs eutrophes naturels	1	1	0	2
4030	Landes sèches européennes	1	1	0	2
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	1	1	0	2
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux	1	1	0	2
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	1	1	0	2

→ **HIERARCHISATION DES ESPECES**

source : CPIE du Cotentin, CBN BN

Espèce	Priorité
Triton crêté	Prioritaire
Fluteau nageant	Prioritaire
Poissons migrateurs	Non prioritaire